

70-24,450

ARONSON, Nicole Habatjou, 1934-
LES IDEES POLITIQUES DE RABELAIS. [French
Text].

The City University of New York, Ph.D., 1970
Language and Literature, general

University Microfilms, A XEROX Company, Ann Arbor, Michigan



COPYRIGHT BY

NICOLE HABATJOU ARONSON

1970

LES IDEES POLITIQUES DE RABELAIS

by

NICOLE HABATJOU ARONSON

A dissertation submitted to the
Graduate Faculty in French in partial
fulfillment of the requirements for
the degree of Doctor of Philosophy,
The City University of New York.

1970

This manuscript has been read and accepted for the Graduate Faculty in French in satisfaction of the dissertation requirement for the degree of Doctor of Philosophy.

May 12, 1970
date

Henry Hornik
Chairman of Examining Committee

May 12, 1970
date

Henry Hornik
Executive Officer

May 12, 1970

Henri Peyre
Abuse F. Sae
Anthony
Supervisory Committee

A MON PERE

Que M. Henry Hornik, mon professeur et directeur de thèse, veuille bien trouver ici l'expression de ma profonde gratitude pour son aide constante et ses encouragements, ainsi que pour le goût d'étudier Rabelais, qu'il a su m'inspirer.

J'adresse également mes remerciements à tous les professeurs de CUNY qui m'ont aidée durant ma préparation pour le doctorat, et tout particulièrement à M. Henry Peyre, dont l'enseignement enrichit ceux qui ont la chance d'être ses élèves.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE	
I. ETAT PRESENT	4
II. SOURCES DE LA PENSEE POLITIQUE	30
III. LA ROYAUTE	62
IV. LA POLITIQUE EXTERIEURE	85
V. LA SOCIETE	113
VI. L'EGLISE	134
VII. LA JUSTICE	162
CONCLUSION	190
BIBLIOGRAPHIE	201

INTRODUCTION

Dans son prologue au Gargantua, Rabelais, en invitant les lecteurs à chercher un sens caché dans ses oeuvres et en impliquant la présence de révélations en ce qui concerne "l'etat politicq et la vie oeconomique"¹ n'a peut-être pas éveillé la curiosité de ses contemporains, mais il a certainement fourni matière à réflexion à plusieurs générations de critiques.

On a voulu voir dans son oeuvre un tableau de la cour de France avec clés, une critique de la politique internationale contemporaine, ou même une préfiguration de la lutte des classes. Qu'il y ait ou non tout cela, il importe relativement. Ce que Rabelais a de plus intéressant à nous révéler, ce n'est pas une théorie politique, qu'il aurait été capable, s'il l'avait désiré, d'exprimer de façon plus explicite, comme nombre de ses contemporains l'ont fait.

Lorsque dans son Histoire des idées politiques, M. Touchard définit ainsi le but de son ouvrage: "Il ne s'agit pas seulement ici d'analyser les systèmes politiques élaborés par quelques penseurs, mais de replacer ces systèmes dans un contexte historique, de chercher à voir comment ils sont nés et ce qu'ils représentaient pour les hommes qui vivaient à cette époque."² il souligne l'importance des courants de

¹F. Rabelais, Oeuvres complètes, ed. P. Jourda, d'après laquelle sont faites toutes les citations de Rabelais (Paris, 1962), I, p. 8.

²J. Touchard, Histoire des idées politiques (Paris, 1959), I, p. vi.

pensée politique existant de façon diffuse, à côté des théories présentées de façon formelle.

Sans nier que l'aspect littéraire mérite une attention toute particulière lorsqu'il est question d'un auteur qui a choisi de produire des "folastries," on peut cependant noter que, s'il possédait un esprit curieux et occupait une situation favorable à l'observation--ce qui est tout particulièrement le cas de Rabelais--son oeuvre contiendra des indications qui pourront servir à l'étude de la pensée politique de son époque.

Ces recherches sur les pensées de Rabelais en matière politique ont donc pour but, non seulement d'étudier un aspect moins connu de la figure rabelaisienne, mais encore de fournir un exemple des opinions en ce domaine d'un des écrivains les plus cultivés et les mieux informés de son époque. Ce que Rabelais comprenait et pensait et, parfois plus révélateur encore, ce qui lui a échappé, tout cela peut donner une idée de la mentalité politique des hommes du XVIème siècle.

Lorsqu'il est ici question de politique c'est au sens donné à ce mot dans la définition de Brunetto Latini que cite Jean Bichon dans son article "Rabelais et la vie oeconomique" et par laquelle il oppose "oeconomique, partie de la philosophie qui regarde le gouvernement d'une famille" à "politique ce est a dire le gouvernement des citez, qui est la plus noble et haute science et li plus nobles offices qui soit en terre, selonc ce que politique comprennent generaument toutes les ars qui besoignent a la communauté des homes."³ M. Bichon fait cependant noter que Rabelais néglige parfois cette distinction venue du grec, et en effet

³J. Bichon, "Rabelais et la vie oeconomique," Etudes rabelaisiennes, (1967), VII, p. 109.

le roi géant devient souvent un simple seigneur, dont la royauté a été oubliée en même temps que ses proportions gigantesques.

Il conviendra tout d'abord de situer cette étude des idées politiques de Rabelais par rapport aux ouvrages traitant de la question, partiellement ou de façon étendue; puis, après une tentative pour établir les liens entre les auteurs politiques, classiques ou contemporains, que Rabelais a pu lire ou suivre, les recherches porteront sur la conception rabelaisienne de l'Etat, des relations internationales, de la société et de ses institutions. La production artistique de Rabelais s'étendant sur plus de vingt années, il sera ensuite intéressant de voir s'il est possible de dégager les lignes de force de sa pensée, ses constantes et son éventuelle évolution.

I

ETAT PRESENT

Il ne semble pas possible d'aborder l'étude de Rabelais sous quelque aspect que ce soit, sans tout d'abord citer Abel Lefranc. L'impulsion qu'il a donnée aux études concernant le seizième siècle et les nombreuses hypothèses qu'il a lancées dans toutes les directions--par les réactions favorables ou indignées qu'elles ont provoquées--ont fait subir à la critique rabelaisienne une véritable renaissance.

Sans avoir consacré un ouvrage spécial à la question de la politique dans l'oeuvre rabelaisienne, Lefranc a cependant réussi à rendre ce sujet passionnant, grâce aux aperçus qu'il donne dans les introductions aux trois premiers livres de la grande édition des Oeuvres de François Rabelais, publiée sous sa direction et dans un article paru en 1930 dans la Revue du XVIème siècle sous le titre "Rabelais et le pouvoir royal." Il voit en Rabelais "l'écrivain le plus désireux d'associer son oeuvre aux préoccupations sociales, politiques, religieuses, scientifiques et même coloniales de son époque."¹ Il explique l'intérêt de Rabelais pour toutes les questions économiques et politiques en le transformant en personnage officiel qui faisait partie de la cour. Il offre comme preuve à son affirmation la rédaction des privilèges d'impression de ses livres, conçus de façon à tourner les condamnations de la Sorbonne; il voit là comme un accord secret entre le roi et son

¹Abel Lefranc, Rabelais (Paris, 1953), p. 297.

publiciste et c'est pour lui le caractère le plus marquant des dix dernières années de la carrière du Maître.²

A. Lefranc ne fait pas une étude détaillée de ce que le rôle de Rabelais, polémiste officiel, aurait pu être, mais il signale certains aspects "évidents" d'accord entre la politique royale et l'oeuvre rabelaisienne: Picrochole et son conseil semblent une attaque directe contre l'adversaire naturel du roi de France, l'empereur Charles Quint; de même au Tiers Livre, le prologue est destiné à convaincre le peuple de payer les impôts nécessaires à la défense des villes dans la nouvelle lutte qui s'annonce contre l'empereur. Comment cependant accepter ce rôle officiel, où, par deux fois, l'auteur publie des encouragements qui portent à faux? Lorsque le Tiers Livre paraît, la guerre est évitée, et, de même, son attaque contre les Décrétales sera publiée lorsque Henry II aura déjà passé un accord avec le pape. Publiciste officiel, mais toujours en retard et ignorant les toutes dernières décisions royales, ou simple particulier qui donne son opinion sur les questions qui passionnent son époque au moment où il lui convient de publier un livre? Lefranc signale tous les aspects de critique sociale, particulièrement violente dans le Cinquième Livre, dont il accepte l'authenticité.

En ce qui concerne les sources possibles de la pensée politique de Rabelais, il cite Le Courtisan, traduit en français dès 1537 et avec un immense succès; il signale également les analogies avec l'Utopie de T. More. Sur la façon de traiter les pays conquis, il met en relief la similarité existant entre la pensée de Rabelais et les instructions royales données au seigneur de Langey pour l'administration de Turin et

²A. Lefranc, p. 240.

dont il a pu voir lui-même les excellents résultats durant son séjour piémontais. Pour Lefranc, dans le Tiers Livre, Rabelais se pose en adversaire de Machiavel et veut tracer un programme idéal de gouvernement; le commentateur va même plus loin et affirme que dans la critique de la justice, Rabelais ne fait que continuer son "dessein de réforme politique, qu'il n'a sûrement pas exposé sans l'aveu des représentants du pouvoir royal ni sans savoir que les idées ne leur paraîtraient pas subversives."³

Si Lefranc avait vraiment démontré que Rabelais a effectivement été un agent du pouvoir royal, il serait moins intéressant de scruter sa pensée politique, car son oeuvre serait alors un reflet de la pensée du gouvernement et non de ses propres opinions. Heureusement donc, A. Lefranc n'a pas assis son hypothèse sur des bases inattaquables; il utilise des assertions un peu faibles comme celle-ci: "Notre grand publiciste a dû collaborer à d'autres ouvrages de propagande politique qui sont restés ignorés."³ ou encore cite comme un fait déterminant la disparition de trois rois nommés parmi les personnages qu'Epistémon a vus dans une situation humiliante aux Champs Elysées. Dans quelle mesure un Valois se sent-il affecté par les plaisanteries adressées au fondateur mythique de la dynastie mérovingienne ou à ses successeurs carolingiens? De même le prologue du Tiers Livre est pour Lefranc un hymne à la "patrie en danger" avant l'heure; l'accent patriotique de certaines pages est indéniable, mais cela ne fait pas de Rabelais un agent du gouvernement. Ceci ne découle pas automatiquement de cela. Cette théorie d'Abel Lefranc a d'ailleurs été très critiquée elle aussi, mais

³A. Lefranc, p. 371.

là encore il a ouvert la voie aux discussions et aux recherches.

Georges Lote, acceptant les thèses de Lefranc, a fait une étude de la politique de Rabelais en trois articles publiés par la Revue des Cours et Conférences (1935-36) et repris par la suite dans La vie et l'oeuvre de François Rabelais.

Lote définit tout d'abord ce qu'il appelle les "principes et théories," largement inspirés de La grande monarchie de France de Claude de Seyssel et de L'institution du prince chrétien d'Erasmus. Pour Rabelais, François Ier est le roi idéal, et G. Lote pense qu'il a aspiré à jouer près de lui le rôle de bon conseiller; il s'est cependant contenté de celui plus modeste de publiciste employé par les Du Bellay. Pour pallier le manque de journaux et fournir la propagande nécessaire à sa politique, la royauté depuis Louis XII a fait appel aux écrivains pour soutenir ses prétentions italiennes. Sous François Ier ce sont les frères Du Bellay qui dirigeaient ce que Lote qualifie de "bureau de la presse diplomatique."⁴ Ils ont employé Rabelais ce qui expliquerait la protection que cette famille lui a toujours accordée. Pour appuyer sa thèse, Lote signale que notre auteur ne s'occupe de politique extérieure que lorsqu'il est entré au service des Du Bellay, c'est-à-dire après Pantagruel: "Jusque-là il ne s'est pas occupé de droit international, tandis que Gargantua marque un changement dans sa manière. C'est que le Cardinal a découvert en lui un homme précieux."⁵ Lote justifie ainsi les changements d'opinion qui se manifestent dans l'oeuvre de Rabelais; il a modifié sa pensée pour suivre l'orientation de la politique

⁴ Georges Lote, "La politique de Rabelais," Revue des Cours et Conférences (1935-36), p. 334.

⁵ Ibid., p. 336.

royale. Après avoir parlé contre la guerre, Rabelais en fait l'apologie au Tiers Livre, mais voici l'explication: "Il est de toute évidence que l'invasion de la Provence et l'acquisition du Piémont en 1536, ont largement modifié les mots d'ordre communiqués par le gouvernement à son service de propagande."⁶

Rabelais a également participé à la grande querelle opposant le roi de France à l'empereur et la tranche tout uniment en déclarant que l'Empire est passé "es François"; Charlemagne était français et toutes les discussions paraissent vaines à notre publiciste, qui les évite. S'il n'aime pas l'empereur, il n'aime pas non plus les Anglais et Lote rappelle que le Val de Loire a été traditionnellement très attaché à la royauté, au point de servir de refuge au pauvre "roi de Bourges" aux heures les plus noires de la guerre de Cent ans.

Après avoir porté ses critiques contre l'empereur et les Anglais, Rabelais attaquera également la Papauté, qui oublie son pouvoir spirituel au profit du temporel qu'elle s'efforce de développer par tous les moyens. Rabelais, indique Lote, se méfie du Concile de Trente, que Rome a convoqué "pour mieux asseoir son pouvoir et pour asservir la pensée libre, tout en perpétuant la guerre religieuse."⁷

Si l'on accepte les conclusions de Lote au terme de sa remarquable étude de la vie et de l'oeuvre de Rabelais, il faut voir dans les idées politiques, exprimées dans ses romans, un simple reflet des impératifs royaux; même lorsqu'il expose des critiques de l'état social, elles vont dans le sens des changements voulus par le roi. En ce qui concerne les sentiments personnels de Rabelais, il semble difficile de

⁶G. Lote, op. cit. (voir, note 4), p. 469.

⁷G. Lote, La vie et l'oeuvre de François Rabelais (Paris, 1938), p. 470.

les connaître, quoique G. Lote dégage ce qui, d'après lui, serait la base de la conception politique rabelaisienne: "La royauté, le culte de la science, la propriété, l'autorité familiale et la famille."⁸

Lote en tire les conclusions qui s'imposent; "Ce révolutionnaire, ce fervent défenseur des doctrines nouvelles . . . est aussi un conservateur très attaché à quelques principes qui lui semblent fondamentaux, un traditionaliste dont le plus haut souci est de protéger l'état et la famille."⁹

La politique de Rabelais est également le titre de la thèse présentée par Hermann Ligier pour l'obtention du doctorat à la Faculté de Dijon. C'est un ouvrage très documenté pour l'époque, 1879; il ressent cependant les effets des années qui se sont écoulées, et beaucoup de ce qui était acceptable il y a presque un siècle ne l'est plus aujourd'hui. Les études de philosophie politique ont fait naître une pensée plus nuancée, ce qui explique pourquoi la thèse de Ligier souffre parfois d'une certaine rigidité propre à la façon de voir des hommes du début de la Troisième République. Il est indispensable de faire ces réserves pour pouvoir ensuite dire combien cet ouvrage, étant donné les outils dont l'auteur disposait, est intéressant.

Dans un bref chapitre, Ligier présente tout d'abord la politique au temps de Rabelais, dans la pratique et dans la théorie. Cet exposé est très succinct, Claude de Seyssel ou Castiglione n'y figurent pas. Puis il nous montre "Rabelais dans son siècle," c'est-à-dire mêlé aux cercles politiques dans l'entourage de Geoffroy d'Estissac ou des Du Bellay.

⁸ G. Lote, La vie et l'oeuvre de François Rabelais, p. 347.

⁹ Ibid., p. 555.

Il étudie ensuite dans des chapitres indépendants, la royauté, le clergé, la noblesse, la justice, l'éducation et le peuple. Ligier affirme certaines idées auxquelles nous ne croyons plus guère aujourd'hui: il parle par exemple de l'écroulement du Moyen Age au XVème siècle, ce qui naturellement fausse l'idée que l'on peut se faire de Rabelais, chez qui les influences médiévales sont encore si nombreuses.

Ligier semble parfois pousser un peu le texte dans la direction où il veut le faire aller. Il a, par exemple, l'intention de montrer que les cinq livres sont du même auteur, et souligne: "L'unité de vues qui règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage et les rappels absolument logiques des principales pensées de la dernière partie avec celles des parties antérieures."¹⁰ Il voit donc la pensée politique de Rabelais comme un tout qui a peu changé. S'il y a des variations, elles concernent seulement l'intensité, et, il admet que le Cinquième Livre offre une amertume qui n'existait pas dans les précédents volumes, mais il explique cela par les vicissitudes de la fin de la vie de Rabelais, tout en concédant cependant que certains passages ont été revus par un protestant (Henry Estienne, d'après lui); ce correcteur aurait seulement accentué les aspects satiriques, mais sans en modifier réellement le sens.

Pour Ligier, Rabelais conçoit donc la société comme un organisme dont toutes les parties sont étroitement liées (il signale que c'est un éloge de la solidarité humaine qu'il faut voir dans l'apologie des dettes faite par Panurge). Dans la société, chacun a un rôle à jouer: "C'est aux rois de s'occuper du bien public comme au père de veiller sur le bonheur de ses enfants, c'est au clergé de ne pas abuser de sa

¹⁰ Hermann Ligier, La politique de Rabelais (Paris, 1879), p. 6.

puissance, de son savoir, de son prestige, et d'avoir en vue l'intérêt commun, c'est aux seigneurs de ne pas pressurer les paysans, aux magistrats d'être équitables et bons, désintéressés et actifs."¹¹ Tout ce beau programme ne se réalise pas toujours, ce qui explique les critiques de Rabelais; il croit cependant à la naturelle bonté du genre humain et demeure convaincu que des jours meilleurs viendront; "Ce sceptique a une croyance, ce moqueur, un idéal,"¹² et c'est le progrès.

Homme de tendances modérées et constantes tout au long de son oeuvre, Rabelais est donc, pour H. Ligier, avant tout un homme de bon sens, qui envisage des modifications, non dans les institutions, mais plutôt dans la façon dont les hommes les utiliseront. Lorsque l'homme atteindra un plus haut degré moral, il saura mieux tirer profit de ce dont il dispose, mais, réaliste, Rabelais sait que les progrès viendront . . . avec le temps.

Dans beaucoup de livres consacrés à Rabelais, il est possible de trouver quelques pages traitant de la pensée politique, et trois opinions se font jour. Pour certains auteurs, Rabelais avait dans ce domaine une certaine originalité, pour d'autres il n'a été que le reflet de la pensée de son temps; d'autres enfin interprètent ses ouvrages dans un sens extrémiste soit par le concept qu'ils en dégagent soit par le mode d'analyse choisi.

Dans La satire en France ou la littérature militante au XVIème, C. Lenient fait une place de choix à Rabelais. Il voit en lui un apôtre de la liberté et de la tolérance que Thélème symbolise. C'est un abri,

¹¹H. Ligier, La politique de Rabelais, p. 165.

¹²Ibid., p. 181.

loin de "ce monde où l'on se proscrit, où l'on se brûle, où l'on s'égorge, faute d'être tombé d'accord sur un texte de saint Paul ou d'Aristote."¹³

Pour ceux qui restent dans le monde, il souhaite un état gouverné "paternellement" par un roi dont le rôle serait de protéger ses sujets contre "toutes les tyrannies subalternes, tous ces privilèges criards qui l'ont tant de fois étourdi et révolté."¹⁴ Pour Lenient, Pantagruel tenant la barre lors de la terrible tempête symbolise la royauté, telle que Rabelais la comprend: "Assise à la poupe du vaisseau et veillant à la conservation des peuples."¹⁵

En ce qui concerne l'aspect satirique de l'oeuvre, Lenient indique que l'éducation, la guerre et le couvent sont les points principaux. Il ne comprend pas dans son étude le Cinquième Livre, à l'authenticité duquel il ne croit pas (il pense "volontiers" que c'est l'oeuvre de Henry Estienne).

Si Lenient mettait l'accent sur l'aspect critique, dans son Rabelais, A. J. Krailsheimer au contraire insiste sur l'aspect éthico-religieux de l'oeuvre et signale le lien étroit unissant chez notre auteur morale et politique: "Chacun des quatre livres contient un épisode où l'ennemi est vaincu et chaque fois la leçon est la même: la vengeance détruit ce que la bonne volonté et la bonne parole vont infailliblement édifier. On se demandera peut-être si ces questions-là ne relèvent pas plutôt de la politique que de la religion mais c'est là opérer une division qui ne correspond pas aux faits."¹⁶ Développant sa

¹³Charles Lenient, La satire en France (Paris, 1886), p. 79.

¹⁴Ibid., p. 94.

¹⁵Ibid., p. 75.

¹⁶Alban John Krailsheimer, Rabelais (Bruges, 1967), p. 59.

pensée, l'écrivain anglais montre que les héros de la guerre picrocholine ne sont pas simplement des rois, ce sont aussi des symboles: "Grandgousier et Picrochole représentant sous certains aspects François Ier et Charles Quint, mais aussi les champions du Bien et du Mal."¹⁷

En ce qui concerne la hiérarchie sociale, Rabelais, comme plus tard Montesquieu, subordonne l'intérêt de l'individu à celui de la famille, mais il n'achève pas la formule. Le côté humain est très important dans cette royauté d'aspect féodal où se sent encore très fortement la survivance des liens d'homme à homme. Pour le corps social, Rabelais désire une justice sincère et non "victime du pédantisme et de l'automatisme."¹⁸

Après avoir noté la haine de Rabelais envers cette peste qu'est la guerre, encore plus odieuse lorsqu'elle est le fait des papes, le commentateur arrive à une conclusion un peu surprenante. Cherchant qui a inspiré à Rabelais la figure du roi géant, il place à côté des souvenirs du père de l'auteur et du seigneur de Langey, la figure de saint Louis, "modèle que toute image d'un roi idéal devait au moins égaler."¹⁹ Certes, il existe une similarité entre la haute idée que saint Louis se faisait de ses devoirs de roi et la conception rabelaisienne du souverain personnifiant le Bien, mais peut-être faut-il remarquer la divergence entre l'esprit de tolérance des géants et l'intransigeance de Louis IX, "sévère aux Juifs, impitoyable aux blasphémateurs,"²⁰ et organisateur de deux croisades.

Dans les deux derniers chapitres de L'évangélisme de Rabelais,

¹⁷A. J. Kraishemer, Rabelais, p. 33.

¹⁸Ibid., p. 68.

¹⁹Ibid., p. 82.

²⁰Joseph Calmette, Le Moyen Age (Paris: Fayard, 1948), p. 238.

M. A. Screech s'intéresse aux "idées de Rabelais sur les relations entre l'église et l'état, idées qui dérivent de sa conception même de la véritable religion chrétienne."²¹ Dans l'analyse que M. Screech donne du rôle du roi, il met en lumière que celui-ci agit en tant que successeur de Constantin qui, "Pontifex Maximus," avait réuni le Concile de Nicée. Il doit avoir un rôle dans le domaine religieux: "Le prince a le devoir, dans ses propres domaines et dans les pays conquis, de supprimer les abus religieux, d'exterminer (c'est-à-dire d'exiler) les abuseurs du simple peuple et de faire prêcher simplement l'évangile."²² Ces considérations sont amenées par le chapitre XLV de Gargantua, où Grandgousier parle du "caphard qu'il a puni" à propos des abus des prêcheurs de pèlerinages. M. A. Screech signale que là, Rabelais entend d'une façon très large le rôle du roi, "coadjuteur de Dieu," et note que, dans ce cas, Rabelais se trouve plus près de Calvin que de Luther, car ce dernier ne reconnaît pas au prince le droit de punir pour des questions religieuses. Selon M. A. Screech, "Rabelais préconise ouvertement l'intervention du prince dans les affaires ecclésiastiques et il ne pense pas seulement à l'administration et aux intérêts financiers, car le prince peut et doit se mêler de théologie même."²³

Mais Rabelais va plus loin; il ne se contente pas de reconnaître un rôle au prince dans les affaires théologiques, il prend position contre le pouvoir temporel du pape: "Il ne se borne pas à plaire à la cour en ridiculisant les prétendus droits papaux sur les

²¹ M. A. Screech, L'évangélisme de Rabelais (Genève, 1959), p. 8.

²² Ibid., p. 88.

²³ Ibid., p. 87.

princes en général et le roi en particulier. Rabelais attaque certes les abus politiques et économiques de l'Eglise romaine, mais pour lui ce ne sont que des abus incidents. Sa satire vise non pas tel ou tel abus, mais tout le système 'papiste' et l'autorité sur laquelle il se fonde."²⁴

Dans son François Rabelais, si riche en informations historiques, A. Tilley définit avec précision ce qu'est pour lui la conception politique de Maître François; il note même une certaine évolution dans cette pensée qui deviendra plus conservatrice avec le temps, "more encline to acquiesce in the existing order of things."²⁵

Tilley refuse de faire de la satire rabelaisienne une oeuvre de destruction, bien au contraire: "His proposed reforms, whether in education or in the administration of justice or in the conduct of foreign relations are always practical, capable of being realized, not only in Utopia, but in the France of his day."²⁶ Parmi les changements qu'il suggère, celui de la forme politique la meilleure ne s'est même pas présenté à son esprit, et il semble accepter sans discussion la forme monarchique, "but he had no belief in the divine right of the monarch. He held that kings, like other members of the body politic, have duties to perform and that the neglect of them ought in extreme cases to be punished with deposition."²⁷ En fait, dans le roman rabelaisien, Picrochole et Anarche battus perdent leur royauté, Picrochole s'est enfui, mais Anarche prisonnier est fait crieur de sauce verte par

²⁴ M. A. Screech, L'évangélisme de Rabelais, p. 79.

²⁵ Albert Tilley, François Rabelais (London, 1907), p. 328.

²⁶ Ibid., p. 277.

²⁷ Ibid., p. 325.

Panurge. Si ces deux rois représentent l'aspect négatif de la royauté, Grandgousier Gargantua et Pantagruel, représentent au contraire, sans notables variations individuelles, le bon monarque, pourvu de toutes les qualités que Rabelais aimait: sagesse, vertu, tolérance, piété, clémence et savoir.

Satiriste, Rabelais signale les défauts de la société de son temps, mais il ne s'arrête pas là: "Having a clear insight into the social and political evils of his days, he looks forward to the future with a calm and robust confidence."²⁸ Cet espoir dans le progrès est le caractère essentiel de la pensée politique rabelaisienne, ce n'est peut-être pas extrêmement original, mais Tilley défend son auteur en disant qu'il a activement participé à la vie de son époque, il n'est donc pas étonnant que "Rabelais should have identified himself with the best thought of his age."²⁹

D'autres critiques ont, au contraire, vu l'aspect essentiel de la pensée politique de Rabelais dans cet accord avec les idées en vogue à son époque; ils ont plus ou moins mis en évidence son manque d'originalité et ses emprunts (sans toujours réussir à prouver de façon incontestable qu'il s'agit bien d'emprunts).

Au Rabelais novateur, en avance sur son temps, que l'on a voulu peindre, L. Febvre oppose un Rabelais homme du XVIème siècle, encore influencé par le Moyen Age, et produit de son époque et des milieux dans lesquels il a vécu: "Ce qui me frappe--écrit-il dans son remarquable ouvrage Le problème de l'incroyance au XVIème siècle--ce n'est pas l'isolement, l'extraordinaire témérité d'un homme devançant de loin

²⁸A. Tilley, François Rabelais, p. 358.

²⁹Ibid., p. 328.

les penseurs les plus hardis, les plus novateurs de son temps, c'est à quel point Rabelais au contraire représente fidèlement l'ensemble de ses contemporains dans leurs façons familières de penser, de sentir et de philosopher."³⁰

Pour démontrer le bien-fondé de son affirmation, L. Febvre présente une étude approfondie de la façon de penser et de sentir des contemporains de Rabelais, dans laquelle il ne fait qu'une très petite place à la politique. Il concentre son analyse sur la royauté idéale, telle que la présentent Gargantua et Pantagruel, par opposition à Picrochole. Il insiste sur le rôle du roi dans la Foi: le roi doit faire prêcher les Evangiles, mais comme l'a recommandé Luther, au début de sa carrière, il ne doit pas essayer d'aider Dieu, mais laisser chacun libre de sa foi.³¹

L. Febvre note ensuite de façon très intéressante le parallélisme entre l'évolution de Rabelais et celle de l'humanisme: "Tel son siècle, tel Rabelais. Chacun de ses livres scande l'un des temps d'une évolution qu'il enregistre et qu'il accélère. Pantagruel, Gargantua, deux manifestations du premier Humanisme, de celui qui se croyant servi par la première Réforme, la servait à son tour. Au Tiers Livre, tout change: le Rabelais de 1546 est le Philosophe que le conflit des catéchismes irrite, mais n'intéresse plus directement, et le Rabelais de 1552 un gallican nationaliste: son Quart Livre sert la cause du roi de France contre Rome."³² La situation a évolué et Rabelais a vu avec amertume l'échec des théories érasmiennes auxquelles il était attaché.

³⁰ Lucien Febvre, Le problème de l'incroyance (Paris, 1968), p. 189.

³¹ Ibid., p. 273.

³² Ibid., p. 25.

Cette amertume se traduit par la perte de la sérénité qui marquait les premières oeuvres. Cependant L. Febvre signale peu de changements dans la pensée politique. En ce qui concerne la lourde moquerie à l'égard des puissants de ce monde qu'Epistémon voit au Pantagruel dans des situations humiliantes après leur mort, Febvre pense que cela peut facilement se rattacher aux traditions égalitaires, caractéristiques des Franciscains.³³ Plus intéressante serait peut-être, en admettant l'authenticité du Cinquième Livre, l'allusion aux rois qui "phantastiquement" guérissent les écrouelles,³⁴ car il est possible d'y voir une critique des croyances traditionnellement attachées au sacre du roi de France.

L. Febvre borne son analyse de la pensée politique de Rabelais à ces quelques remarques, et il semble penser que Maître François nationaliste et parfois même patriote se rapproche davantage de Luther conscient de la nécessité de défendre la patrie et s'éloigne sur ce point du cosmopolitisme de son maître Erasme.³⁵

Si la question de la pensée politique de Rabelais n'est qu'effleurée par L. Febvre, sa mise au point en ce qui concerne la civilisation et la pensée de l'époque paraît être une étude indispensable pour qui veut tenter de comprendre les hommes de cette génération, quel que soit le domaine dont il s'agisse.

P. Stapfer dans Rabelais, sa personne, son génie, son oeuvre, replace cet auteur dans la lignée des penseurs du seizième siècle et guide le groupe des critiques qui minimisent son originalité: "Pour ses idées politiques, comme pour sa pédagogie, il faut sans doute nous

³³L. Febvre, Le problème de l'incroyance, p. 216.

³⁴Ibid., p. 401.

³⁵Ibid., p. 302.

préservé d'un certain excès d'admiration naïve consistant à croire entièrement originales et nouvelles des idées que le bon sens et l'humanité inspirent, que les humanités enseignent, et qui, recommandées théoriquement à toutes les époques, n'étaient pas aussi méconnues qu'on se le figure, même au XVIème siècle, dans la pratique."³⁶

Dans les pages qu'il consacre à "la civilisation et la guerre," Stapfer veut démontrer que Rabelais est pour la guerre défensive, contre la guerre offensive; à l'appui de cette thèse, il cite des textes pris à Gargantua et au Tiers Livre, sans rappeler la longue période qui les sépare et qui peut impliquer une évolution, ou même un changement profond dans la pensée. Il montre aussi une certaine rigidité dans l'analyse de Thélème et dans les conclusions qu'il en tire. Avec la description de l'abbaye: "nous allons donc assister à l'établissement d'une petite société civile et religieuse selon le coeur de Frère Jean, c'est-à-dire que nous allons connaître l'idéal social de Rabelais."³⁷ C'est peut-être donner à Thélème une fonction qu'elle n'a pas. Se basant sur l'organisation de l'abbaye, Stapfer pense que Rabelais est favorable à l'aristocratie à laquelle il faut assurer: "une existence libre et heureuse, sans autre souci que celui de cultiver son âme, son intelligence et son corps."³⁸ L'auteur fait remarquer que, bien que moine défrôqué, Rabelais a tout de même conservé cet amour de la vie monacale, dans son aspect protégé et isolé du monde, offrant un cadre favorable aux études. Pour faire vivre cette société aristocratique, Rabelais suppose

³⁶Paul Stapfer, Rabelais, sa personne, son génie, son oeuvre (Paris, 1896), p. 250.

³⁷Ibid., p. 162.

³⁸Ibid., p. 267.

une classe de travailleurs "esclaves ou mercenaires" fournissant l'effort matériel et les biens de consommation.

P. Stapfer porte un jugement assez sévère sur notre auteur en tant que philosophe politique: "Il n'a jeté ni sur la société, ni sur la famille un regard sérieux . . . Son idéal social reste réduit à la mesure de cette conception enfantine: un géant paternel tout bon et tout puissant sous l'égide duquel les hommes vivent en paix, joie, délices et plaisirs honnêtes."³⁹

S'il fait un constat négatif en ce qui concerne les qualités de Rabelais comme penseur politique, Stapfer lui reconnaît cependant un mérite, peu commun chez les spécialistes de la politique et moins encore de la religion, c'est la tolérance, vertu encore plus rare au XVIème siècle, dit-il, que dans notre XIXème siècle, où la tolérance n'est souvent que de l'indifférence déguisée. Stapfer voit en Rabelais, un sceptique, comme l'était Marguerite, c'est-à-dire, au sens propre du mot, une personne "qui examine et qui distingue"⁴⁰ et qui est donc apte à tout comprendre.

Pour P. Villey également, l'influence des penseurs contemporains sur Rabelais est capitale, soit qu'il s'oppose au courant qu'ils provoquent (et c'est le cas de Machiavel), soit au contraire qu'il s'en inspire. L'auteur signale l'importance des analogies avec la pensée de More, Erasme et Budé: "Rabelais a lu certainement ces ouvrages fondamentaux où s'expriment avec force les tendances politiques de tout un groupe d'individus; il y a fortifié des pensées qui naissaient spontanément en lui, au contact des événements contemporains, sur le terreau

³⁹ P. Stapfer, Rabelais, sa personne, son génie, son oeuvre, p. 267.

⁴⁰ Ibid., p. 344.

de sagesse déposé dans son cerveau par la renaissance des lettres antiques."⁴¹ Il voit tout particulièrement l'influence érasmiennne dans la guerre picrocholine, qui est une illustration de ce principe de L'institution du prince chrétien: "Bonus princeps nunquam omnino bellum suspiciet, nisi cum, tentatis omnibus, nulla ratione vitari poterit."⁴²

Dans La vie de François Rabelais, Jean Plattard exprime nettement son avis à propos de la phrase si célèbre de l'introduction du Gargantua, concernant le sens politique caché dans cet ouvrage: "S'il n'y a pas de doctrine ésotérique dans ces 'folastries,' du moins Rabelais a-t-il exprimé son avis et sans ambages, sur maintes questions sérieuses."⁴³ Il s'est tout particulièrement élevé contre la guerre qui exerçait une si forte séduction sur rois et gentilshommes au détriment de l'agriculture et du commerce. Pour les grands humanistes du temps, la guerre n'est qu'une "survivance de la barbarie, dont les monarques des temps nouveaux devaient travailler à délivrer leurs royaumes."⁴³

Pour expliquer les connaissances précises de Rabelais en ce qui concerne l'actualité politique, et, peut-être certaines modifications de sa façon de juger, Plattard signale l'importance du fait que Maître François faisait partie de l'entourage royal lors de l'entrevue d'Aygues-Mortes. Sa nomination comme maître des requêtes n'impliquait pas le versement d'une pension, mais à ce titre honorifique était attachée la prérogative d'appartenir à l'entourage royal. Cette possibilité d'approcher le roi, de même que la position remarquable que Rabelais occupait dans l'entourage des Du Bellay, explique sa

⁴¹Pierre Villey, Marot et Rabelais (Paris, 1923), p. 221.

⁴²Ibid., p. 220.

⁴³Jean Plattard, La vie de François Rabelais (Bruxelles, 1928), p. 133.

connaissance de beaucoup de "mystères politiques." Plattard le fait d'ailleurs noter à l'occasion du prologue du Quart Livre: "Dans ces propos rustiques, se glissent des allusions à des faits d'actualité. Elles ne sont point d'un contenu populaire. Les unes sont d'ordre politique et nous montrent Rabelais très averti des événements de l'histoire extérieure et intérieure. . ."⁴⁴

Si nous ne possédons aucun développement théorique de ses pensées, les nombreuses allusions qui parsèment son oeuvre permettent cependant de conclure qu'il se tenait au courant des grandes questions politiques de son temps et pensait, dans l'ensemble, comme les autres humanistes sur tous les sujets d'importance.

Nimbé "d'aurea mediocritas," Rabelais n'est, pour J. Boulenger qu'un simple représentant de son époque: "Les grandes questions qui ont intéressé son temps ont passionné cet esprit si ouvert: il les a vécues. La querelle des femmes et de l'amour 'platonique,' la question du passage du Nord-Ouest, la politique française . . . tout cela forme avec ses souvenirs, la trame de réalité sur laquelle il brode."⁴⁵ Plus loin, Boulenger précise: "Il a été un homme du XVIème siècle, très intéressé par tout ce qui souciait son époque. Mais il n'a en rien précédé celle-ci."⁴⁶ Loin de voir en lui un précurseur, ce critique pense même qu'il n'était qu'un éducateur moyen et un juriste amateur, ayant tout au plus les notions "des gens éclairés de son temps."⁴⁷

Très patriote, il est aussi très royaliste, puisque à cette

⁴⁴ Jean Plattard, La vie de François Rabelais (Bruxelles, 1928), p. 205.

⁴⁵ Jacques Boulenger, Rabelais (Paris, 1942), p. 14.

⁴⁶ Ibid., p. 163.

⁴⁷ Ibid., p. 161.

époque l'idée de patrie est représentée par le roi. Il suivra donc, la politique officielle et la défendra comme publiciste officiel: "Il a soutenu toutes les causes nationales contre l'empereur, contre le pape, contre tous les adversaires du royaume et, à considérer son oeuvre sous un certain angle, il peut très bien passer pour un publiciste au service de François Ier et de Henry II, comme ces fameux légistes qui ont rendu tant de services à la couronne.⁴⁸

Bien que ce ne soit directement le sujet d'aucune de ses Etudes sur Rabelais, L. Thuasne donne un aperçu de sa conception de la politique de cet auteur, qu'il voit essentiellement conventionnelle et faite de nombreux emprunts soit aux humanistes--Erasme surtout--soit aux penseurs médiévaux pour lesquels le roi est le père de ses sujets, l'évêque et le prêtre les protecteurs de leurs fidèles comme le père est le protecteur naturel de la famille: "Ainsi comprise, cette paternité tripartite constitue la doctrine de Rabelais au point de vue religieux, politique et social."⁴⁹

En complète opposition avec tous ces auteurs, pour lesquels Rabelais ne fait que s'associer aux idées courantes chez ses contemporains, un certain nombre d'écrivains a vu en lui un auteur d'une extrême originalité, tranchant au contraire sur les penseurs de son temps.

Bien loin d'être un publiciste royal, cet écrivain fut, pour M. Saulnier, comme il l'indique dans Le dessein de Rabelais, un homme menacé par les persécutions gouvernementales, opposé--le plus souvent-- au sens donné à la politique française par le roi et ses ministres. Aussi Rabelais a-t-il mis l'accent sur les points d'accord avec la

⁴⁸ Jacques Boulenger, Rabelais (Paris, 1942), p. 198.

⁴⁹ Louis Thuasne, Etudes sur Rabelais (Paris, 1904), p. 13.

politique officielle: "Chaque fois qu'il se sent par occasion en harmonie avec une intention royale--ce n'est pas si souvent--il pousse l'attaque, bien sûr, contre l'ennemi commun. Mais, à mon avis, c'est en fin de compte pour se servir de l'autorité royale, beaucoup plus que pour la servir."⁵⁰ Les sympathies de Rabelais ne le portaient certainement pas vers François Ier et sa politique versatile à l'égard des Evangélistes, surtout après 1534; d'ailleurs, selon M. Saulnier, le roi modèle pour Rabelais, c'est Louis XII, "le père du peuple."

Il s'élève également contre le peu de logique chronologique faisant du prologue du Tiers Livre un hymne à "la défense de la patrie en danger," alors que le roi vient de signer un traité avec l'empereur (Crépy).

Rabelais a donc dissimulé ses pensées et poursuivi secrètement son dessein et s'est encore mieux dérobé aux regards perspicaces, lorsque tout espoir d'amener François Ier à l'Evangélisme a été perdu. Diamétralement opposée à cette conception était celle de Léon Daudet, qui, dans Flambeaux, faisait de Rabelais "le prince des polémistes," mais voyait en lui une simple marionnette entre les mains de François, "roi très large, très ouvert et qui n'admettait aucune ingérence dans le domaine littéraire, artistique, politique."⁵¹ Daudet précise ainsi sa pensée: "Rabelais était, en politique, essentiellement traditionnel et il a été employé à bonnes fins et à bon escient par le souverain de France, dans toutes les directions de son universel génie."⁵² Les

⁵⁰Verdun Saulnier, Le dessein de Rabelais (Paris, 1957), p. 33.

⁵¹Léon Daudet, Flambeaux (Paris, 1929), p. 58.

⁵²Ibid., p. 76.

attaques contre la Sorbonne, contre la magistrature ont été ordonnées par le roi, qui, plus tard chargea également Rabelais de ridiculiser Charles Quint.⁵³

Plus ou moins revendiqué par la droite royaliste qui en fait un champion de la monarchie combattante et réformatrice, Rabelais l'est aussi par les révolutionnaires de 1789. De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente et dans la constitution civile du clergé ou institutions royales, politiques et ecclésiastiques tirées de Gargantua et Pantagruel, ce titre à lui seul indique tout ce qu'ils croient lui devoir. Ginguéné établit l'importance de Rabelais comme précurseur de la Révolution, en faisant un choix de textes présentés à la suite les uns des autres et groupés selon leur genre: "De la guerre et de la paix," ou "De l'éducation des rois." Lorsqu'il arrive à la critique des institutions, il emprunte beaucoup au Cinquième Livre, dont l'authenticité n'est pas mise en question.

Ginguéné veut prouver que, dès le XVIème siècle, Rabelais a attaqué les préjugés en véritable philosophe, et il veut démontrer qu'il y a "dans les ouvrages de Rabelais, sous l'extérieur de la folie, un sens profond, politique et philosophique qu'on doit se donner la peine d'y chercher."⁵⁴ Pour lui, Rabelais a présenté ses idées sous un voile transparent, qu'on arrive facilement à percer. Si ses rois sont des géants, par exemple, c'est en raison des dépenses qu'ils occasionnent.⁵⁵

Ginguéné dresse une liste assez complète des critiques émises

⁵³Léon Daudet, Flambeaux (Paris, 1929), p. 63.

⁵⁴Pierre-Louis Ginguéné, De l'autorité de Rabelais (Paris, 1791), p. 59.

⁵⁵Ibid., p. 14.

par Rabelais, mais il ne commente presque jamais, il se contente de compiler. Sa conclusion, par exemple, tient en quelques mots: "Les rois ne se pressent pas de philosopher, il fallait bien que les philosophes accomplissent enfin la prophétie de Platon et de Rabelais. Ainsi font-ils."⁵⁶ On aurait aimé voir cette pensée développée et lire une étude sur les caractères du roi-philosophe avec, peut-être, à la suite un portrait du philosophe-roi.

Il semble exagéré de dire, avec certains critiques, que Ginguéné fait de Rabelais un républicain; il se contente de signaler en quoi cet auteur annonce certaines idées que les Philosophes devaient après lui formuler et développer au siècle des lumières.

Il paraît évident qu'après chaque révolution, Rabelais connaît un regain de mode, et la critique marxiste n'a pas manqué de voir en lui un sujet de choix. Si Mikhaïl Bakhtine ne fait qu'effleurer l'aspect politique de sa pensée dans l'ouvrage qu'il consacre à notre auteur, H. Lefebvre, par contre, dans son Rabelais en fait une étude approfondie. "Nous rattachons ici Rabelais et son oeuvre, non seulement à l'entourage et au fond paysan, mais au développement des forces productives, aux modifications des rapports de production, à la naissance d'une classe nouvelle: la bourgeoisie."⁵⁷ Rabelais devient donc ainsi le porte-parole de ce nouveau groupe social et de son mode de vie qu'il exalte sous le nom de Physis, en l'opposant aux vieilles formes médiévales qu'il faut voir en Antiphysis.

Rabelais ne semble pas avoir été conscient de la naissance du capitalisme, mais H. Lefebvre note que, par intuition, il a beaucoup

⁵⁶Pierre-Louis Ginguéné, De l'autorité de Rabelais (Paris, 1791), p. 152.

⁵⁷Henri Lefebvre, Rabelais (Paris, 1955), p. 123.

compris et souligne l'importance accordée à la question de l'emprunt: "il saisit donc intuitivement les conditions du capitalisme proprement dit, le passage du capitalisme commercial au capitalisme industriel, prêt à intérêt, investissement de capitaux. Il sait intuitivement que la thésaurisation tarit la source des richesses."⁵⁸ Sentant l'évolution économique de son temps, Rabelais se rattache peu aux penseurs de son époque, sur lesquels il est de beaucoup en avance; H. Lefebvre réduit à presque rien le rôle et l'influence d'Erasmus, qu'il traite de "Joseph Prudhomme";⁵⁹ il voit d'ailleurs en Thélème, non un exemple d'Évangélisme érasmien, mais un courant communiste à rattacher à l'Utopie de More.⁶⁰

Le critique marxiste note également l'évolution de l'attitude de Rabelais à l'égard du roi; il est l'écho de l'attitude de sa classe: "La bourgeoisie appuie le roi jusqu'au moment où elle commence à 'protester' contre lui autant que contre l'Église; la rupture se produit vers le milieu du siècle. Nous en verrons les signes dans les deux derniers livres de Rabelais."⁶¹

S'opposant avec décision à la thèse de Lefranc, qui faisait de Rabelais un publiciste royal, Lefebvre souligne l'importance de la satire sociale et politique dans l'œuvre, en citant abondamment le Cinquième Livre, qu'il considère pratiquement comme authentique. Pour lui, Rabelais est un grand écrivain politique: "Il établit un programme politique pour la monarchie centralisée. Elle doit s'appuyer sur le peuple et représenter les intérêts de la nation sans égard aux

⁵⁸ Henri Lefebvre, Rabelais (Paris, 1955), p. 130.

⁵⁹ Ibid., p. 138.

⁶⁰ Ibid., p. 158.

⁶¹ Ibid., p. 136.

particuliers . . . Rabelais conçoit une royauté bourgeoise 'progressiste' se dégageant de sa forme féodale et de ses origines médiévales."⁶²

Pour M. Beaujour, comme pour H. Lefebvre--dont il s'inspire ainsi que de M. Bakhtine--la pensée politique de Rabelais traduit la lutte de la féodalité mourante et de la bourgeoisie en phase ascensionnelle. Dans Le jeu de Rabelais, cet auteur caractérise ainsi l'éducation du jeune Gargantua: "Il s'agit de former un dirigeant, coupé de la masse par son savoir ésotérique, entièrement gagné aux étroites valeurs de l'humanisme septentrional et qui, ayant été formé à trouver sa jouissance dans le travail, l'efficacité et le rendement, en fera ses vertus cardinales: un bon patron, routinier et travailleur."⁶³ En somme, Gargantua est le prototype du bourgeois.

On peut encore l'accorder avec la déclaration que Thélème, sa création, "préfigure la domestication de la noblesse qui assurera le triomphe de l'absolutisme royal au XVIIIème siècle,"⁶⁴ puisque la monarchie absolue triomphe avec l'aide de la bourgeoisie, mais n'est-ce pas difficile à concilier avec cette assertion: "L'instance qui impose son ordre à Thélème se situe hors de l'abbaye: c'est la hiérarchie féodale."⁶⁵

Les critiques ont trouvé beaucoup d'aspects, très souvent inconciliables entre eux, dans la pensée politique de Rabelais, qu'ils ont parfois interprétée dans le sens de l'idéologie qui les attirait. La présente étude n'a pas pour but de démontrer que Rabelais est un bourgeois, ou un paysan, ou un publiciste royal; elle est une simple

⁶²H. Lefebvre, Rabelais, p. 280.

⁶³Michel Beaujour, Le jeu de Rabelais (Paris, 1969), p. 83.

⁶⁴Ibid., p. 63, note 11.

⁶⁵Ibid., p. 103.

analyse des différentes manifestations de la pensée politique de cet auteur au cours du roman en cinq volumes publié sous son nom.

II

SOURCES DE LA PENSÉE POLITIQUE DE RABELAIS

Lorsque le nom de Rabelais est prononcé, presque immédiatement il est associé à l'idée de son immense savoir. Manuel de Diéguez¹ parle de sa "boulimie encyclopédique" et pour M. Lefebvre le seul homme qui lui soit comparable par "l'étendue de son savoir et la puissance de son génie" est Léonard de Vinci,² ce qui n'est pas un mince compliment. L'immensité de ses intérêts en toutes matières ne fait pas de doute et le lecteur demeure étonné par l'ampleur de ses connaissances.

L'unanimité cependant n'existe plus lorsqu'il s'agit de tracer les sources de ce savoir encyclopédique. Pour M. de Diéguez, Rabelais "helléniste, fort en thème" utilise probablement des éléments de première main. Mais, Delaruelle a présenté des évidences bien troublantes³ contre cette position; Thuasne dans ses Etudes sur Rabelais et P. Villey dans Marot et Rabelais se rangent de son côté et insistent sur les similarités entre les citations de textes classiques faites par Rabelais et leur présentation dans les traductions de Budé et d'Erasmus surtout. P. P. Plan, heureux possesseur d'un exemplaire des Moraulx de Plutarque ayant appartenu à Rabelais pense que Maître François "fut beaucoup plus un artiste

¹Manuel de Diéguez, Rabelais par lui-même (Paris, 1960), p. 22.

²Henry Lefebvre, Rabelais (Paris, 1955), p. 110.

³L. Delaruelle, "Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé," Revue d'Histoire Littéraire (1904).

qu'un savant et un grand liseur doué d'une mémoire prodigieuse, beaucoup plus qu'un érudit." Il a tenté de reconstituer la façon dont le Chinonais travaillait et ses conclusions sont les suivantes: "La première idée qui m'est venue, en feuilletant son Plutarque grec, c'est qu'il n'a dû lire dans ce texte original que quelques pages, par exercice, ces quelques pages qu'il a annotées, non en grec, comme le faisaient les humanistes . . . mais dans la langue qui lui était familière, en latin."⁴

J. Plattard dans L'oeuvre de Rabelais recommande une grande prudence; il fait remarquer avec raison que: "Beaucoup de ces idées (antiques) étaient répandues parmi les Humanistes, à l'époque où Rabelais fut initié à la connaissance de l'antiquité. Leur rayonnement était si universel qu'il pénétrait tous les domaines de la 'clergie' et il faut nous résigner à ignorer quels livres ou quels hommes les ont enseignées à Rabelais."⁵ Il ne résiste cependant pas à l'envie de dresser un catalogue des emprunts possibles de Rabelais à l'Eloge de la folie, sans cependant décider si c'est bien là la source de Rabelais.

La difficulté est encore pire si l'on tente de retrouver les idées politiques ou les théories qui ont pu avoir une influence sur cet auteur; cette étude nécessiterait des recherches de larges proportions qui dépassent le cadre de ce travail. Il est cependant indispensable de chercher à voir si une influence manifeste de la pensée politique antique ou humaniste apparaît.

D'après Plattard, les penseurs grecs qui peuvent avoir influencé Rabelais en matière politique sont Platon, Aristote et Plutarque. Si

⁴P. P. Plan, "Rabelais et les moraux de Plutarque," Ecole Française de Rome (1906), p. 216

⁵J. Plattard, L'oeuvre de Rabelais (Paris, 1967), p. 169.

l'on excepte Plutarque qui chronologiquement, se situe à part, les auteurs, que Maître François a pratiqués, lui ont offert une image déformée de la Grèce. Il est paradoxal si l'on songe à l'amour des études grecques dont les Humanistes étaient possédés, que l'image qu'ils ont eue de l'Hellade n'ait pas été celle de la démocratie du Vème siècle. L'helléniste moderne lorsqu'il pense à la Grèce classique voit immédiatement la démocratie athénienne de Périclès, avec pour fondements l'égalité politique, l'égalité sociale et le gouvernement du peuple.⁶

L'image que les Hellénistes de la Renaissance en ont eue était parfois très différente; ils la voyaient en effet à travers certains auteurs dont les tendances n'étaient pas exactement démocratiques: Xénophon, Platon et Aristote. Dans La Grèce et l'hellénisation du monde antique, R. Cohen dégage nettement les caractéristiques communes aux auteurs que Rabelais a pu lire: "Quand Xénophon, en vrai disciple de Socrate, proclame la nécessité de développer la vertu qui s'apprend par l'éducation collective . . . quand Platon et Aristote rêvent de placer au-dessus de citoyens éternellement mineurs une aristocratie de penseurs et de guerriers, ils peuvent bien n'être pas d'accord entre eux sur les moyens de réaliser la réforme de l'Etat, tous le sont sur sa nécessité et sur l'urgence qu'il y a de substituer l'autorité d'une élite à celle de la masse."⁷

En ce qui concerne l'influence de Xénophon, publié en 1516, et que Plattard ne cite pas dans L'oeuvre de Rabelais, elle est difficile à dégager, en admettant qu'elle ait existé. Ce qu'il aurait pu enseigner à Rabelais c'est le respect de la monarchie et d'une administration de

⁶J. Touchard, Histoire des idées politiques (Paris, 1959), I, p. 16 et seq.

⁷R. Cohen, La Grèce et l'hellénisation du monde antique (Paris, P.U.F., 1948), p. 347.

forme patriarcale et traditionaliste,⁸ c'est l'opinion qu'exprime Th. Sinclair dans son History of Greek Political Thought où il rappelle que Xénophon était essentiellement un soldat, convaincu de la valeur de la hiérarchisation et de la discipline.⁹

L'admiration de Rabelais pour "le prince des philosophes" par contre ne peut être mise en doute. Il cite plusieurs fois La République, mais Plattard pense que "les emprunts directs à Platon sont, en somme, peu nombreux dans le roman de Rabelais. Le plus souvent, les sentences de Platon sont traduites d'Erasmus. Les idées platoniciennes, à vrai dire, étaient du domaine commun des Humanistes au début du XVIème siècle."¹⁰ Il est difficile de savoir si Rabelais a été conscient de la lente évolution qui s'est produite dans la pensée politique de Platon de La République au Politique puis aux Lois. Il serait vain de tenter de reconstituer ce que Rabelais savait de Platon et plus encore ce qu'il tenait de ses lectures grecques. Il est beaucoup plus positif de signaler les points sur lesquels leurs idées paraissent coïncider, que Rabelais ait pris l'idée à Platon directement, dans une traduction latine ou même qu'il s'agisse d'une simple rencontre.

Le point capital est l'importance de l'Idéal, que M. Lachière-Rey définit ainsi pour l'auteur de La République: Il "a d'abord eu le mérite de mettre nettement en lumière la liaison nécessaire de la morale et de la politique . . . d'une part la vertu des citoyens est indispensable à la vie et au fonctionnement de l'Etat; d'autre part, l'Etat lui-même a une finalité--et cette finalité, dans la perspective de l'ordre objectif

⁸ J. Touchard, Histoire des idées politiques, p. 27.

⁹ Th. Sinclair, A History of Greek Political Thought (London, 1951), p. 171.

¹⁰ J. Plattard, L'oeuvre de Rabelais, p. 225.

que nous révèle l'Idée du Bien, ne peut être que la destinée de l'âme individuelle . . . le législateur et l'homme d'Etat doivent avoir pour objet le développement de la vertu."¹¹ Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de vertus particulières, mais de la vertu dans son intégralité. L'exigence est la même dans la conception rabelaisienne du roi. Ses géants cependant sont chrétiens et se soumettent à Dieu dont ils semblent recevoir une impulsion directe qui leur fait toujours chercher et atteindre le Bien. Il n'y a pas antinomie entre la conception platonicienne et le christianisme de Rabelais, car comme le fait encore noter M. Lachièze-Rey: "Christianisme et Platonisme coïncident . . . dans la subordination de l'Etat à la destinée de l'âme et dans le refus de faire de la cité une fin en soi."¹² Dans le Politique, selon l'analyse de Th. Sinclair, le gouvernant doit posséder la Connaissance et doit être "God among men."¹³ Les géants, malgré leurs proportions, ne sont pas des dieux, mais participent en quelque sorte de la divinité par leur connaissance du Bien et leur obéissance aux lois d'origine divine, et assez semblables, somme toute, à celles qui régiront la cité platonicienne, vue dans les Lois où, selon M. Touchard "elles ont une origine divine et c'est Dieu qui est la mesure de toute chose."¹⁴ Th. Sinclair signale la même évolution, lorsqu'il dit que le gouvernant des Lois ne sera digne de l'être que parce qu'il sera le plus dévoué aux Dieux et aux lois qu'ils ont faites.¹⁵

¹¹P. Lachièze-Rey, Les idées morales, sociales et politiques de Platon (Paris, 1951), p. 205.

¹²Ibid., p. 212.

¹³Th. Sinclair, A History of Greek Political Thought, p. 176.

¹⁴J. Touchard, Histoire des idées politiques, p. 36.

¹⁵Th. Sinclair, op. cit. (voir, note 13), p. 192.

L'importance des similarités entre les conceptions politiques de Rabelais et de Platon, dans leur essence même, semble indiquer que Henry Hornik a raison lorsque, dans son article "Rabelais and Idealism"¹⁶ il met en lumière l'influence de la philosophie platonicienne sur la pensée du Chinonais; cette influence, évidente dans la conception philosophique, se retrouve tout naturellement dans la politique, Platon ne faisant d'ailleurs pas la distinction.

Après cette capitale analogie sur un point aussi important, on peut également noter des similarités de proportions plus réduites.

Si la vertu doit s'imposer c'est grâce à la Connaissance et Platon insiste sur la nécessité de l'éducation. Comme le signale Léon Robin, Platon a subordonné "l'administration des affaires à une culture, non pas spéciale seulement, mais générale."¹⁷ C'est ce que Rabelais recommande pour ses géants. Dans La République, Platon conseille, selon P. Lachièze-Rey, de diriger l'enfant vers des jeux qui le prépareront à ses activités d'adulte, et précisément de le faire monter à cheval, s'il doit être un guerrier.¹⁸ Cela n'évoque-t-il pas Gargantua et ses chevaux factices? Rabelais nous dit: "Affin que toute sa vie feust bon chevalcheur l'on luy feist un beau grand cheval de boys."¹⁹

La politique extérieure n'est généralement pas mentionnée dans les traités de politique grecs, mais Platon souligne cependant la nécessité de la paix. Dans La République il indique: "Le plus grand bien d'un

¹⁶Henry Hornik, "Rabelais and Idealism," Studi Francesi (1969), pp. 16-25.

¹⁷L. Robin, Platon (Paris, 1968), p. 242.

¹⁸P. Lachièze-Rey, op. cit. (voir, note 11), p. 132.

¹⁹Gargantua, XII, p. 50.

Etat c'est la paix" et dans les Lois: "Le bon législateur doit-il régler en vue de la paix tout ce qui concerne la guerre et non en vue de la guerre tout ce qui concerne la paix."²⁰ Rabelais, lui aussi, est convaincu de la nécessité d'agir pour maintenir et obtenir la paix à tout prix.

Chez Rabelais la société est presque exclusivement rurale, ce qui est étonnant si l'on songe aux séjours de Rabelais dans des villes commercialement aussi importantes que Lyon. La même anomalie se trouvait chez Platon l'Athénien, dont l'état des Lois est exclusivement agricole.²¹

Platon conseille la recherche de la mesure; l'homme pour vivre heureux "humblement soumis au bon ordre s'attache aux pas de la Justice" qui, elle-même, suit Dieu. C'est ce que font les rois géants; mais Platon semble également avoir dépeint Picrochole lorsqu'il parle de celui qui assure "n'avoir besoin ni d'un maître ni d'un guide, et être même, au contraire, pleinement capable d'en guider d'autres, de celui-là Dieu s'est retiré et il est à l'abandon."²² Cela n'évoque-t-il pas les commentaires de Grandgousier sur Picrochole (Chapitre XXIX) où l'on voit généralement une affirmation de la nécessité de la grâce. Le géant déclare: "J'ay congneu que Dieu eternal l'a laissé au gouvernail de son franc arbitre et propre sens, qui ne peut estre que meschant sy par grâce divine n'est continuellement guidé."²³

Si pour Platon la politique était essentielle, comme le fait remarquer M. Touchard lorsqu'il écrit que "toute l'oeuvre de Platon est traversée ou sous-tendue de préoccupations politiques plus ou moins

²⁰P. Lachière-Rey, op. cit. (voir, note 11), p. 100.

²¹Ibid., p. 224.

²²Cité in Robin, Platon, pp. 235-236.

²³Gargantua, XXIX, p. 115.

conscientes,"²⁴ il n'en est pas de même pour Aristote; celui-ci en effet "s'est intéressé à la politique comme à toute chose, mais ce n'est pas chez lui une préoccupation constante."²⁵

D'après Plattard, Rabelais cite souvent Aristote, mais il nous met immédiatement en garde: "Il n'en faut pas conclure qu'il a lu les traités de Philosophie d'Aristote; ceux-ci dans l'enseignement scolastique du Moyen Age, avaient été traduits, résumés, commentés, mis à la portée de tous les clercs."²⁶ Aussi ne sera-t-il pas facile de dégager ce que Rabelais doit vraiment au Stagirite.

Alors qu'on oppose souvent le réalisme d'Aristote à l'idéalisme de Platon, Sinclair pense que l'opposition est exagérée. Il rappelle qu'à une génération près, ils ont vécu plus ou moins dans le même contexte historique, et il souligne l'analogie qui lui paraît capitale: "Both looked with alarm on the instability of Greek political life and on the moral anarchy which they believed to be its cause; and both accordingly believed that the antidote lay in education for a better way of living."²⁷ Il faut pourtant reconnaître que si tous deux soulignent la nécessité de la morale, leurs conceptions politiques diffèrent substantiellement, surtout si l'on considère les idées de Platon d'après la République. Selon l'analyse de M. Lasbax, il y a antinomie entre les deux pensées. Pour Platon celui qui gouverne est la loi, pour Aristote, au contraire, existe une forme figée de la loi et la souveraineté réside non dans celui qui

²⁴J. Touchard, Histoire des idées politiques, p. 29.

²⁵Ibid., p. 37.

²⁶J. Plattard, L'oeuvre de Rabelais, p. 176.

²⁷Th. Sinclair, A History of Greek Political Thought, p. 209.

l'exerce mais dans la loi elle-même.²⁸

Sur ce point Rabelais semble rester à mi-chemin entre les deux penseurs. Ses rois géants ne sont soumis à aucune loi formulée, mais cependant l'idée d'un contrat existe; ce contrat tacite sous-tend leurs relations avec leurs sujets. La loi n'est pas exprimée, mais elle semble exister et le géant se remet entre les mains de Dieu, il ne se reconnaît donc pas comme Dieu lui-même, quoiqu'il semble participer quelque peu de la divinité et posséder, au moins en partie, la Connaissance. Aristote insiste sur la supériorité de la monarchie comme régime, mais sur la difficulté de la conserver sans qu'elle dégénère en tyrannie. Il dit en effet: "La royauté est une dignité établie volontairement et dont le pouvoir porte sur les plus grandes choses. Or comme la plupart des hommes se ressemblent et qu'il ne s'en trouve guère d'assez parfaits pour répondre à la grandeur et à la dignité de ce poste, on ne se soumet pas volontiers à de pareilles institutions."²⁹ Le géant répond naturellement à cette description idéale, mais si le roi n'agit pas pour le bien des sujets, le pacte se dissout, et les sujets peuvent alors refuser d'obéir au roi qui ne représente plus la loi. Le roi doit donc respecter la loi et la morale, car Aristote ne les sépare pas. Le respect de la loi assure l'équilibre de la cité et la pratique de la vertu conduira le citoyen au bonheur. Il dépeint en effet la vie heureuse comme "l'exercice de la vertu et la vertu (consiste) dans la moyenne,"³⁰ et chante les mérites du "juste milieu"; Rabelais n'aurait certes pas contredit à cela.

²⁸Cité in Aristote, Politique, trad. Prélôt (Paris, 1950), p. 125, note 1.

²⁹Ibid., p. 186.

³⁰Ibid., p. 150

La position à propos de la guerre est précise, sans que la question de la politique extérieure soit véritablement abordée. Il exclut les guerres de conquêtes, mais reconnaît parfois la nécessité du recours à la force. Il précise que "la structure de la constitution ne sera pas orientée vers la guerre ni vers l'asservissement de ses ennemis, toute idée de ce genre devant même être exclue . . . Tous les soins apportés à la préparation de la guerre doivent être tenus pour des plus honorables, ils ne constituent cependant pas la fin suprême de l'activité entière de l'Etat, mais seulement des moyens en vue de cette fin."³¹ Le gouvernement doit donc être capable, comme le sont les rois géants de repousser une attaque, mais la guerre ne se justifie que dans des cas bien précis: pour éviter de tomber en esclavage, pour réduire en esclavage ceux qui méritent de l'être (et cela peut quand même parfois être une forme de guerre de conquête) et pour protéger les peuples soumis. Mais le but que le législateur doit rechercher est cependant la paix.

Pour obtenir des citoyens tels qu'il les souhaite, Aristote fait naturellement dans sa Politique une part à l'éducation; ses principes, peut-être parce que lui-même a eu des enfants, semblent moins théoriques que ceux de Platon. L'éducation des enfants est un des "premiers soins du législateur" en effet la conservation de l'Etat dépend des moeurs des citoyens: "Plus les moeurs sont bonnes, plus l'est le gouvernement."³² Le but d'Aristote diffère donc de celui que Platon voulait atteindre dans la République lorsqu'il désirait former une classe de spécialistes, aptes à diriger la cité; l'intérêt d'Aristote est davantage de former des bons citoyens. Rabelais, pour sa part, s'intéresse à l'éducation d'un point

³¹ Aristote, Politique, trad. Weil (Paris, 1966), p. 242.

³² Aristote, Politique, trad. Prélôt, p. 62.

de vue totalement abstrait. Il dresse de merveilleux programmes d'éducation pour ses géants et Thélémites, mais son but semble davantage la recherche de la perfection de l'individu, auquel il offre la possibilité de se développer dans sa plénitude, loin des contraintes, et en ne laissant aucun domaine de la Connaissance inexploré. L'éducation chez Rabelais, comme on le lui a tellement reproché, semble réservée à une aristocratie de l'esprit, mais contrairement au Platon de la République qui faisait de ses philosophes les gouvernants de sa cité, Rabelais ne précise pas quels sont leurs rapports avec l'Etat, sauf, bien sûr, dans le cas des géants héritiers d'une royauté héréditaire.

Gargantua dans la célèbre lettre à son fils, confesse qu'il se délecte à lire les beaux dialogues de Platon et "les Moraulx de Plutarque."³³ J. Plattard, comme d'ailleurs P. Jourda, suggère de voir là un aveu des goûts de Rabelais lui-même. Corroborant cette opinion, de nombreuses citations de Plutarque jalonnent le roman et Plattard en conclut que c'était un des livres préférés de Rabelais.³⁴ Il montre que le Chinonais lui a emprunté beaucoup d'images, d'idées et d'anecdotes. Au De Iside et Osiride, il a pris par exemple le rappel de l'opinion d'Hésiode "bien toujours faire, jamais mal, être acte uniquement royal."³⁵ Cette conception de la royauté correspond en partie à l'idéal platonicien du gouvernant, mais aussi à la conception hellénistique du roi qui par sa "fortuna" participe de la divinité, sa royauté n'étant qu'une manifestation de sa nature surhumaine.

La période alexandrine avait vu la naissance d'un mouvement

³³Pantagruel, VIII, p. 260.

³⁴J. Plattard, L'oeuvre de Rabelais, p. 230.

³⁵Ibid., p. 243.

cosmopolite, si totalement étranger à l'esprit de la Grèce classique, attachée au cadre de sa cité. Les Humanistes n'ont pas dû rester insensibles à cette tendance à l'universel que Plutarque dans De la fortune d'Alexandre analyse ainsi: "Il a réuni comme en un cratère tous les peuples du monde entier. Il a ordonné que tous considèrent la terre comme leur patrie, son armée comme leur acropole, les gens de bien comme des parents, et les méchants comme des étrangers." A la différence Grec-Barbare, se substitue l'antinomie morale qu'il résume ainsi: "Il y a deux catégories de gens: les gens de bien qui sont tous compatriotes et les méchants qui sont hors de l'universelle Cité."³⁶

Rome devait reprendre cette tradition d'empire universel, mais lorsque A. Renaudet étudie les sources de la pensée politique érasmiennne, il est assez sévère pour l'apport que ses penseurs peuvent lui avoir fourni: "Dans les ouvrages politiques de Cicéron, faibles et pauvrement originaux, il trouvait du moins, avec l'idéal d'un homme d'Etat conservateur . . . une notion assez noble de la dignité du citoyen." Quant à Sénèque, ce qu'il avait à offrir c'était "la notion philosophique et stoicienne du citoyen du monde,"³⁷ responsable seulement en tant que conscience devant la loi morale.

Les études sur les sources rabelaisiennes étant assez réduites, il est tentant d'adopter les conclusions auxquelles Renaudet est arrivé pour Erasme en ce qui concerne les auteurs latins; peut-être peut-on également le suivre lorsqu'il dit: "quant aux doctrines politiques ou sociales des théologiens du Moyen Age, saint Thomas, Gilles de Rome, Scotistes ou Ockhamistes du XIVème siècle, on peut, sans crainte

³⁶J. Touchard, Histoire des idées politiques, p. 51.

³⁷A. Renaudet, Etudes érasmiennes (Paris, 1939), p. 66.

d'erreur, assurer qu'Érasme ne s'en mit jamais en peine."³⁸

En fait il semble qu'il en soit de même pour Rabelais, car on ne trouve pas dans ses oeuvres, l'écho des grandes querelles médiévales comme par exemple la question de la primauté du sacerdoce ou de l'empire, ou celle de la suprématie impériale sur les royaumes; il mentionne ce problème au début du Gargantua, pour l'abandonner sur une boutade. Le moins que l'on puisse en déduire est que ces questions n'offrent que peu d'intérêt pour lui.

Par contre, il est probable que Rabelais a lu les ouvrages de ses contemporains et connu leurs pensées politiques. On voit généralement en ce début du XVIème siècle, la période où se développe le sentiment national et où la royauté française fait de grands progrès vers l'absolutisme.

Machiavel, bien qu'en marge du mouvement humaniste, offre un remarquable exemple des hommes que le nationalisme suscite, et des théories qu'ils élaborent afin d'obtenir les résultats souhaités pour la Patrie.

On a parfois, voulu voir en Rabelais un anti-Machiavel, s'opposant totalement aux idées émises dans Le Prince. La lecture de cet ouvrage (que Plattard ne signale pas parmi les sources de Rabelais) ne permet pas d'affirmer que cela soit juste. Naturellement la conception des rois géants n'offre aucune similarité avec celle du Prince qui sera destiné à unifier l'Italie; placés dans des circonstances radicalement différentes, il n'y a aucune raison pour que les géants agissent comme le héros machiavélien. Lorsque la nécessité l'exige eux aussi, peut-on noter, font fi des valeurs morales et utilisent la ruse si la fin leur

³⁸A. Renaudet, Études érasmiennes (Paris, 1939), p. 69.

paraît justifier les moyens. C'est le cas de l'épisode où Pantagruel défait par la ruse Anarche et ses géants.³⁹ On peut cependant noter qu'il s'agit en somme d'un cas de légitime défense, où les Utopiens avaient été attaqués par les Dipsodes. En effet les héros rabelaisiens s'efforcent de conserver la paix; le héros machiavélien a besoin de la guerre et doit penser constamment à son armée⁴⁰ qui lui permettra d'atteindre le but qu'il s'est fixé. Là également on peut cependant faire remarquer que loin de négliger leur armée les géants rabelaisiens doivent l'avoir en excellent ordre, puisque attaqués à l'improviste dans Gargantua, ils sont capables de se défendre et de vaincre. Ils ont donc à leur disposition une armée organisée, capable de se réunir sur un simple appel: le rêve de Machiavel.

Sur un point, Rabelais et Machiavel arrivent à des conclusions identiques, quoique celles de Rabelais soient présentées de façon beaucoup plus aimable: il s'agit de la colonisation des pays vaincus. Le Florentin conseille à son prince de les occuper en s'efforçant de provoquer le moins de drames possible: "Nelle colonie non spende molto il Principe, e senza sua spesa, o poca, ve le manda e le tiene; e solamente offende coloro a chi toglie li campi e le case per darle a'nuovi abitatori, che sono una minima parte di quello stato; e quelli che egli offende, rimanendo dispersi e poveri, non gli possono mai nuocere."⁴¹ A la fin du Pantagruel, Rabelais parle de la colonisation de la Dipsodie conquise sans donner aucun détail, mais au début du Tiers Livre, il nous rassure sur les intentions des géants qui ne semblent pas vouloir

³⁹Pantagruel, XXVIII, p. 353 et seq.

⁴⁰Machiavel, Le Prince (Torino, s.d.), p. 76.

⁴¹Ibid., p. 40.

appliquer les méthodes de Machiavel, mais simplement peupler des territoires déserts. Il semble même avoir lu le Florentin et critiquer directement sa pensée lorsqu'il dit: "Noterez doncques icy, Beuveurs, que la maniere d'entretenir et retenir pays nouvellement conquestez n'est (comme a esté l'opinion erronée de certains espritz tyrannicques à leur dam et deshonneur) les peuples pillant, forçant, angariant, ruinant, mal vexant et regissant avecques verges de fer";⁴² Rabelais semble ici répondre à Machiavel dont le Prince au chapitre "Della liberalità e miseria" conseille: "Quel Principe che va con gli eserciti, che si pasce di prede, di sacchi e di taglie, e maneggia quel d'altri, gli è necessaria questa liberalità: altrimenti, non sarebbe seguito da' soldati. E di quello che non è tuo o de' tuoi sudditi, si può essere più largo donatore . . . perchè lo spendere quel d'altri non toglie riputazione, ma te ne aggiunge."⁴³

Assurément le point de vue des deux auteurs est différent, et M. Namer définit exactement celui de Machiavel, lorsqu'il remarque: "Son dessein est d'écrire chose utile à qui l'entend, c'est-à-dire non d'imaginer des cités qui n'ont jamais existé, mais d'examiner la réalité telle qu'elle est et d'en dégager les caractères et les enseignements."⁴⁴ Il se place donc d'un point de vue pratique, et son but est la recherche du succès par tous les moyens pour obtenir l'unification et la libération de l'Italie. Le roi géant, lui, n'est pas soumis à ce genre de tentative désespérée et obéit aux lois morales que Machiavel abolit dans les cas d'exception.

⁴²Tiers Livre, I, p. 406.

⁴³Machiavel, Le Prince, p. 76.

⁴⁴Emile Namer, Machiavel (Paris, 1961), p. 93.

En ce qui concerne l'Eglise et la Papauté, les deux auteurs se rejoignent plus ou moins dans leurs critiques et ce que M. Namer dit de Machiavel peut également être dit pour Rabelais: "Ce n'est . . . pas pour des raisons dogmatiques mais pour des raisons politiques et morales, que Machiavel s'en prend à l'Eglise et aux ordres religieux."⁴⁵

Faire de Rabelais un ennemi de Machiavel semble excessif, bien que le Chinonais se soit, semble-t-il, indigné de certains excès du Prince. Mais comme le fait noter son biographe E. Barincou "les XXVII titres de ces 80 pages" sont bien peu en regard de toute l'oeuvre du Florentin qui les contredit.⁴⁶ Et Renaudet a donné sur le secrétaire un jugement qui le rend beaucoup plus proche de Rabelais et qui paraît beaucoup plus équitable: "Le Discorso sopra il riformare lo stato di Firenze nous révèle seulement l'enthousiasme incurable de cet homme qui, sous l'aspect d'un calculateur glacé, conservait assez d'illusions pour appeler les Médicis à l'affranchissement de l'Italie!"⁴⁷ Rabelais a été choqué par l'aspect du "calculateur glacé" qu'il semble seul avoir connu, mais le côté idéaliste de Machiavel ne lui a pas été révélé; son jugement aurait probablement perdu de son âpreté s'il avait pu connaître l'intégralité de l'oeuvre du secrétaire florentin.

Avec Castiglione, c'est un tout autre aspect de la pensée italienne que Rabelais a pu connaître. Au Tiers Livre, il semble faire une allusion⁴⁸ à cet ouvrage dont l'influence n'est cependant pas vraiment sensible, sauf peut-être dans la vision de Thélème. La cour d'Urbin nous est ainsi décrite dans le Courtisan: "Erano adunque tutte l'ore del

⁴⁵Emile Namer, Machiavel (Paris, 1961), p. 19.

⁴⁶Edmond Barincou, Machiavel par lui-même (Paris, 1957), p. 72.

⁴⁷Hauser et Renaudet, Les débuts de l'âge moderne (Paris, 1929), p. 271.

⁴⁸Tiers Livre, XXIX, p. 527.

giorno divise in onorevoli e piacevoli esercizi così del corpo come dell'animo."⁴⁹ Cela pourrait résumer les activités des Thélémites, cependant le but que Castiglione se propose est tout à fait différent de celui que Rabelais poursuit: "Voi adunque mi richiedete ch'io scriva, qual sia al parer mio la forma di Cortegiana più conveniente a gentiluomo che viva in corte de'principi, per la quale egli possa e sappia perfettamente loro servir in ogni cosa ragionevole, acquistandone da essi grazia, e dagli altri laude; in somma, di che sorte debba esser colui, che meriti chiamarsi perfetto Cortegiano, tanto che cosa alcuna non gli manchi."⁵⁰

Mario Rossi dans son Baldassar Castiglione peut sembler un peu sévère lorsqu'il insiste sur le manque de réalisme du nonce apostolique: "Tutto prima ancora di essere stato scrutato dal pensiero, sale e s'illumina lungi dalla effettualità in un piano di astratta idealizzazione."⁵¹ On ne peut certes nier l'aspect idéal de l'oeuvre de Castiglione qui évoque par ses couleurs la lumière de l'Ombrie, mais il ne faut pas non plus négliger les aspects positifs.

Il fixe à son courtisan une règle de conduite pour atteindre un idéal et tenter d'y conduire les autres. Ainsi lorsque le courtisan sert un prince qui se conduit mal, il doit s'efforcer de gagner sa confiance "in questo modo per la austera strada della virtù potrà condurlo."⁵² Castiglione insiste beaucoup sur la nécessité d'une éthique selon laquelle d'ailleurs il définit la liberté: "La vera libertà non si deve dire che

⁴⁹Castiglione, Il Cortegiano (Milano, 1941), p. 30.

⁵⁰Ibid., p. 25.

⁵¹Mario Rossi, Castiglione (Bari, 1946), p. 31.

⁵²Castiglione, op. cit. (voir, note 49), p. 320.

sia il vivere come l'uomo vole, ma il vivere secondo le bone leggi."⁵³

L'oeuvre rabelaisienne se situe sur un plan tout à fait différent de celui où règne le Courtisan; cependant malgré les divergences, apparentes dès l'abord, une même inspiration platonisante se retrouve chez les deux auteurs, sans que ceci implique forcément une influence de Castiglione sur Rabelais.

Parmi les grandes oeuvres politiques, La Monarchie de France de Claude de Seyssel présente quelques analogies avec la pensée rabelaisienne comme le fait noter M. Saulnier à propos de la conception du roi père de ses sujets;⁵⁴ Les louanges du roi Louis XIII offrent également cette image qui a valu à ce roi son surnom de "Père du peuple."

Du point de vue doctrinaire, Seyssel n'a peut-être pas innové, quoique sa théorie des "freins" ou "retenails," limitant le pouvoir absolu de roi, ait souvent été reprise. Rabelais, sans préciser quelles sont les limitations qu'il souhaite pour le pouvoir royal, a constamment impliqué que le roi ne doit pas agir en tyran. Ses géants restent soumis à Dieu, à la justice et acceptent l'idée d'un contrat avec leurs peuples. L'analogie avec les "retenails" seysseiliens semble évidente.

Cependant d'après M. Poujol, dans l'introduction à son édition de la Monarchie de France, il s'agit d'une oeuvre "tout à fait moderne, qui envisage la politique comme une science indépendante de la morale et de la religion."⁵⁵ En ceci, Rabelais, loin d'être "moderne" conserve la vieille tradition platonicienne ou aristotélicienne d'une politique ne se séparant pas de l'éthique.

⁵³Castiglione, op. cit. (voir, note 49), p. 323.

⁵⁴Verdun Saulnier, Littérature de la Renaissance (Paris, 1967), p. 23.

⁵⁵de Seyssel, La Monarchie de France, ed. J. Poujol (Paris, 1961), p. 35.

Seyssel en raison peut-être de la place qu'il a occupée dans la hiérarchie ecclésiastique à moins que ce ne soit à cause de son expérience politique, recommande le respect du Saint-Siège et la défense de la Foi: Le roi doit "tâcher à son pouvoir que la Foi et Religion chrétienne soit bien et entièrement gardée en son royaume et toutes hérésies et sectes réprouvées, si point en y a, extirpées."⁵⁶ Rabelais se montrera beaucoup plus tolérant, mais Seyssel obéit peut-être à la crainte de la sédition que la multiplication des sectes peut faire naître.

Malgré des déclarations de principe pacifistes, Seyssel examine les cas où il est licite de déclarer la guerre, et ils sont nombreux: "pour recouvrer le sien qui est indûment occupé, quand on ne le peut ravoïr par autre moyen ou pour faire réparer quelque outrage et dommage fait injustement au Prince ou à ses sujets, dont l'on n'a pu avoir réparation par voie amiable, ou bien encore pour aider et défendre ses voisins, alliés, parents et amis qu'autrui veut injustement et violemment offenser."⁵⁷ Il met cependant le prince en garde contre les guerres de conquête, car si pour un souverain puissant il est relativement aisé de s'emparer de territoires qui ne lui appartiennent pas, il est parfois moins facile de les conserver.⁵⁸

Dans sa très intéressante introduction à l'oeuvre de Seyssel, M. Poujol souligne la similarité de certaines idées et la réalisation dans le roman rabelaisien de certaines suggestions de l'archevêque de Turin, comme par exemple la constitution d'une marine, la façon de coloniser les territoires conquis et la manière de traiter les peuples

⁵⁶de Seyssel, La Monarchie de France, ed. J. Poujol (Paris, 1961), p. 144.

⁵⁷Ibid., p. 190.

⁵⁸Ibid., p. 35.

vaincus. Il ne faut cependant pas en déduire, selon M. Poujol, que Rabelais a nécessairement lu et médité Seyssel "car ce sont là des conceptions très répandues dans les milieux humanistes."⁵⁹ Il conclut cependant en mettant en évidence la similarité dans la pensée des deux auteurs et dans leurs réactions en face de la montée de l'absolutisme royal: "Tous deux, loin de présenter comme un modèle à suivre le gouvernement autoritaire guerrier et fastueux qui s'instaure en 1515, lui opposent une monarchie patriarcale, simple et familière; la royauté de Grandgousier (dans Gargantua) et celle de Gargantua (dans Pantagruel) baignent dans une atmosphère un peu surannée: Rabelais n'évoque pas sans nostalgie ces temps révolus ou, moins instruits, moins brillants, moins agressifs, les rois assuraient à leurs sujets le bonheur tranquille des peuples sans histoire."

Pour Guillaume Budé, l'idéal n'est pas une monarchie patriarcale, mais absolue. Dans son introduction à l'Institution du Prince, Claude Bontems signale chez Budé l'exaltation de la monarchie autoritaire: "Qui . . . osera minimiser autant que Budé l'importance de Dieu, du peuple, des corps constitués? Qui donc éliminera d'un seul trait de plume tous les freins, tous les mécanismes de contrôle comme le fait le Prince des humanistes?"⁶⁰

Selon Budé, le roi doit gouverner seul, sans participation de la noblesse ou du peuple. Pour prouver la valeur de ce pouvoir absolu, Budé dit qu'il suffit de considérer "l'excellence de la nation de France,

⁵⁹Cl. de Seyssel, La Monarchie de France, pp. 48-49.

⁶⁰Claude Bontems, Le Prince dans la France des XVIe et XVIIe siècles (Paris, 1965), p. 76.

la magnificence et honnêteté et opulence et grande félicité de votre (François Ier) royaume."⁶¹ M. Bontems fait cependant noter que le De Asse contenait de très sévères critiques des excès de la justice et de la fiscalité royale de même que de la misère du peuple à la fin du règne de Louis XII.

Alors que Rabelais soumet ses géants au respect d'un code moral inspiré par Dieu, Budé semble ignorer la divinité et rien ne retient le roi si ce n'est la crainte d'être jugé sévèrement par la postérité.⁶²

Afin d'utiliser au mieux ses pouvoirs infinis, le roi doit posséder "les biens de lame, les biens du corps et ceux de fortune,"⁶³ et devra développer ses aptitudes physiques et intellectuelles. Pour les qualités morales, Budé n'est pas très exigeant, puisque "en définitive la grande qualité du Roi est la prudence."⁶⁴ Nous sommes loin de la thèse platonicienne reprise par Rabelais que les rois devraient être philosophes.

Dans son gouvernement le roi s'entourera de bons conseillers, mais gardera son indépendance et tranchera lui-même les problèmes posés. Il ne se laissera pas entraîner par des avis belliqueux et demeurera résolument pacifiste.⁶⁵ Il ne faut pas dépenser pour les militaires l'argent qui peut être beaucoup mieux utilisé ailleurs par exemple pour aider les humanistes. M. Delaruelle fait noter que la libéralité est

⁶¹Claude Bontems, Le Prince dans la France des XVIe et XVIIe siècles (Paris, 1965), p. 25.

⁶²Ibid., p. 39.

⁶³Ibid., p. 41.

⁶⁴Ibid., p. 54.

⁶⁵Ibid., p. 72.

une des vertus cardinales du roi: "Il n'est pas de vertu que Budé nous montre plus souvent chez ses personnages; c'est évidemment celle qu'il tient le plus à inculquer au roi, dans l'intérêt de tous les gens de lettres."⁶⁶

Son intérêt pour le droit a tout naturellement porté Budé à voir en sa fonction de juge le plus noble emploi du roi,⁶⁷ qui devrait également patronner la réforme de la justice que Budé a demandée avec force.⁶⁸ C'est probablement ici que l'on peut trouver les ressemblances les plus étroites entre la pensée rabelaisienne et celle du prince des humanistes. Si Claude Bontems signale la remarquable originalité des idées du Chinonais en matière politique,⁶⁹ Delaruelle au contraire insiste sur les emprunts nombreux faits à Budé, Erasme, et au fond commun des hommes de la Renaissance.⁷⁰

Après la recherche des clés du roman rabelaisien, beaucoup de critiques maintenant se passionnent pour la recherche des sources auxquelles Rabelais a puisé ses idées, ses citations ou ses opinions, et les noms d'Erasme, de Budé et de Thomas More reviennent très souvent.

Pour M. Auerbach,⁷¹ More est peut-être de tous ses contemporains, celui auquel Rabelais doit le plus. Sans accepter tout à fait cette opinion, car il ne faut pas déprécier le rôle d'Erasme, on peut convenir que

⁶⁶L. Delaruelle, Guillaume Budé (Paris, 1907), p. 212.

⁶⁷C. Bontems, op. cit. (voir, note 60), p. 68.

⁶⁸L. Delaruelle, op. cit., pp. 96-97.

⁶⁹C. Bontems, op. cit. (voir, note 60), p. 26, note 3.

⁷⁰L. Delaruelle, "ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé," Revue d'Histoire Littéraire (1904).

⁷¹E. Auerbach, "The World in Pantagruel's Mouth," Partisan Review (1950), p. 678.

Rabelais semble avoir lu Thomas More et réfléchi à ses projets. Le seul fait de situer le royaume de ses géants en Utopie peut passer pour un aimable rappel des idées de More.

Lorsqu'il caractérise l'oeuvre de More dans son Histoire de l'Utopie, J. Servier déclare qu'elle "n'exprime . . . pas la révolte d'un homme isolé, mais l'inquiétude et les aspirations de toute une classe sociale."⁷² Cela paraît discutable, à moins que l'on n'entende par classe sociale, le groupe des Humanistes qui, à travers l'Europe, partageaient les mêmes rêves d'une réforme de la religion et de la culture contemporaines; cette communauté de croyances permet de comprendre les nombreuses analogies entre auteurs.

Comme ses collègues humanistes, More porte de sévères attaques contre la religion; elles prendront une coloration différente chez Rabelais, en raison probablement de la différence chronologique. En 1516 lorsque l'Utopie paraît les 95 thèses n'ont pas encore été affichées, et les tentatives de rénovation de l'église catholique sont encore l'espoir des Erasmiens.

En Utopie, il y a beaucoup de religions mais peu de prêtres car on leur demande d'avoir beaucoup de qualités; les prêtres ne sont pas soumis à la justice civile, car ils ont été consacrés à Dieu et aucun laïc ne peut porter la main sur eux, cependant comme ils ont été choisis avec soin et uniquement pour leurs qualités "for being the very best among the good"⁷³ il est rare qu'ils abandonnent cette route. Les prêtres jouent le rôle de juges de moralité et instruisent la jeunesse; leurs fonctions sont donc essentiellement d'ordre spirituel. Quant aux

⁷²J. Servier, Histoire de l'Utopie (Paris, 1967), p. 133.

⁷³Th. More, Utopie, ed. Surtz (New Haven, 1964), pp. 139-141.

ordres religieux, leurs membres travaillent et accomplissent les travaux les plus durs qui, autrement, seraient confiés aux esclaves.⁷⁴

Cependant chacun est libre d'avoir sa religion (il est nécessaire d'en avoir une et de croire à la survie de l'âme), pourvu que l'on ne fasse pas de prosélytisme.⁷⁵ Les deux seuls crimes en matière de religion sont donc l'intolérance de celui qui cherche à amener autrui à ses propres croyances, et l'acceptation de la mort simultanée de l'âme et du corps. En cela More s'oppose aux idées de Pomponazzi; mais Chambers fait noter⁷⁶ qu'il ne pouvait pas avoir lu le traité De Immortalitate Animae paru la même année. Il signale cependant que les idées de Pomponazzi étant à la mode, More y répond en quelque sorte par avance. La situation est la même pour les idées politiques. Le Prince n'est pas encore écrit, mais la notion du prince absolu qui sacrifie la morale à la réussite est déjà appliquée: "Utopia is, in part, a protest against the New Statesmanship: against the new idea of the autocratic prince to whom everything is allowed."⁷⁷

More lutte contre ces idées "modernes et progressistes," selon la terminologie de M. Chambers, pour le maintien d'une politique à base morale, et en cela il agit comme un conservateur, à la suite duquel se rangera Rabelais. Malgré cette analogie sur un point de principe important, l'île de More diffère beaucoup de Thélème que l'on ne peut qualifier d'utopique qu'au sens étymologique. En Utopie, par une réglementation étroite on obtient le bonheur collectif. La simplicité des moeurs, la vie en commun, la réduction et l'organisation du travail, l'alternance de la vie à la campagne et à la ville, donnent aux Utopiens

⁷⁴Th. More, Utopie, ed. Surtz (New Haven, 1964), p. 138.

⁷⁵Ibid., p. 133.

⁷⁶R. W. Chambers, Thomas More (London, 1949), p. 135.

⁷⁷Ibid., p. 131.

la paix de l'esprit et le bien-être matériel, même si leurs libertés peuvent paraître limitées. On a fait noter l'aspect monastique de la vie utopienne, avec la simplicité des vêtements, l'absence de richesse, la vie communautaire et laborieuse; nous sommes loin des Thélémites et de leur vie consacrée à l'étude et aux arts dans un cadre somptueux. L'analogie existe pourtant: Rabelais croit au bonheur, à la bonté de l'homme, et More a cherché un système capable de faire le bonheur de tous les hommes. Rabelais s'intéresse à l'aristocratie de l'esprit, More, plus réaliste, a cherché un système permettant d'éliminer la misère et les inégalités sociales, bien qu'il conserve également une classe d'aristocratie de l'esprit qui ne travaille pas et se consacre aux études.⁷⁸ Tous deux semblent avoir poursuivi un but assez similaire, mais l'un a raisonné en économiste et l'autre en poète.

Pour la religion, on s'accorde presque aussi mal sur la religion rabelaisienne que sur l'analyse de la religion utopienne. Il semble cependant qu'en Utopie l'Évangéliste, cher au cœur de Rabelais, aurait vécu en paix et en sécurité, à condition de ne pas faire de propagande. L'idéal du prêtre utopien est si élevé qu'il peut rejoindre celui du prêcheur évangélique; naturellement la question de la révélation pose un problème qui n'entre pas dans le cadre des présentes recherches, mais qu'il est impossible de ne pas mentionner.

Il y a par contre parfaite identité dans leur haine de la guerre. Comme les géants, et plus encore pourrait-on presque dire, les Utopiens cherchent à éviter la guerre. Dans certains cas ils tolèrent la guerre défensive pour eux et leurs alliés mais, si possible, la font faire par des mercenaires (et More parle des Suisses, qu'il appelle Zapoletans,

⁷⁸Th. More, Utopie, p. 73.

avec peu de sympathie). Ils utilisent tous les moyens autres que les batailles pour gagner la guerre y compris ruses⁷⁹ et achats des adversaires;⁸⁰ ils encouragent l'assassinat du chef adverse, considéré comme un tyran puisqu'il a voulu la guerre. Rabelais ne va pas tout à fait aussi loin, mais les idées sont essentiellement les mêmes. Les Utopiens acceptent la guerre de conquête, lorsqu'ils ont besoin de nouveaux domaines: ils occupent par la force les territoires laissés déserts par leurs voisins et les colonisent.⁸¹ De la même façon au Tiers Livre Pantagrueel transporte dans une région peu habitée de la Dipsodie des Utopiens en surnombre.

On trouve également des analogies dans l'importance que les deux humanistes accordent à la famille, respectée chez Rabelais, et cellule essentielle de la société utopienne, dans la suprématie de l'agriculture, la société étant presque uniquement rurale chez Rabelais, et chaque Utopien de More devant accomplir une période de travail aux champs, et enfin dans le grand intérêt manifesté par les deux auteurs pour les voyages d'exploration. Raphaël a accompagné Amerigo Vespucci et a pratiquement fait le tour du monde avant Sebastian Del Cano; Pantagrueel, de son côté, accompagne Panurge vers les territoires récemment explorés par Jacques Cartier.⁸²

Comme M. Chambers le met en lumière, l'Utopie de More représente un aspect de l'humanisme érasmien, alors que tout était encore

⁷⁹Th. More, Utopie, p. 118.

⁸⁰Ibid., p. 126.

⁸¹Ibid., p. 121.

⁸²Quart Livre, I, p. 34.

possible et semblait proche. Lorsque la situation a évolué, More a dû choisir entre le roi et Dieu et il a choisi Dieu, avec éclat, disant à ceux qui l'entouraient sur l'échafaud que "he would pray for them . . . protesting that he died the King's good servant, but God's first."⁸³

Rabelais, lui, a toujours précisé qu'il soutenait ses opinions "jusques au feu exclusivement." Sa position beaucoup plus humble que celle de More lui a permis de tenir sa résolution; mais la différence la plus grosse est probablement l'aspect tolérant de Rabelais qui ne se fâche que contre les persécuteurs, au nombre desquels, More semble pouvoir se ranger. Mais Chambers explique l'attitude de More: "His hatred of heresy has its root, not in religious bigotry, but in fear of sedition, tumult and civil war characteristic of Sixteenth-Century statesmen."⁸⁴

Au contraire de son ami More, Erasme n'a jamais activement participé à la vie politique pour laquelle son intérêt, quoique très vif, est demeuré théorique. En cela, il est naturellement beaucoup plus près de Rabelais que ne peut l'être la chancelier d'Angleterre, et son influence a des chances d'être beaucoup plus profonde. Il serait d'ailleurs difficile de nier que Rabelais a puisé son inspiration chez le Hollandais, puisque lui-même fait l'aveu de tout ce qu'il lui doit dans la fameuse "lettre à Salignac." Même en faisant la part de la flatterie, indispensable si l'on écrit à une personne aussi célèbre qu'Erasme l'était à l'époque, la seule comparaison de cette lettre avec celle que Rabelais avait envoyée au grand Budé, permet de sentir la différence dans les sentiments de Rabelais. La lettre à Budé sent sa rhétorique malgré le respect certain que Rabelais devait avoir pour ce savant. La lettre à

⁸³R. W. Chambers, Thomas More, p. 400.

⁸⁴Ibid., p. 398.

Erasme est beaucoup moins artificielle. Certes avec le passage des années, Rabelais a dû améliorer son style, mais l'expression des sentiments frappe par sa sincérité: "Sans m'avoir vu, sans même connaître mon nom, vous m'avez élevé . . . à tel point que si je ne m'avouais redevable à vous seul de tout ce que je suis, de tout ce que je vauX, je serais le plus ingrat des hommes . . ." ⁸⁵

Il est difficile d'évaluer l'influence qu'Erasme a véritablement eue, et les critiques varient de façon notable. Pour M. Lebègue, ⁸⁶ Rabelais est le dernier des Erasmiens, mais pour P. de Nolhac, Rabelais n'est qu'un reflet d'Erasme: "Il savait bien et reconnaissait hautement, étant honnête homme, que toute sa formation intellectuelle venait de son maître. Il lui doit sa meilleure substance. Qu'on le dise une bonne fois, sans diminuer la gloire du conteur: si Erasme n'avait pas écrit, Rabelais ne ferait pas figure de 'penseur'." ⁸⁷

Erasme a exprimé clairement ses idées sur la politique et sur la société, et leur caractéristique dominante est la complète subordination aux impératifs moraux et religieux. ⁸⁸ Comme l'avait noté Pirenne, il a cherché à tout humaniser "politique, morale, religion . . . et cela sans révolution violente, par la seule force de la raison et du savoir." ⁸⁹ L'Évangélisme a échoué sur le plan religieux, comme sur le plan politique, car sa conception de la royauté faisait elle aussi une large place à l'Évangile. Le roi devra rendre compte à Dieu de ses actes comme le

⁸⁵ Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 499.

⁸⁶ R. Lebègue, "Rabelais, the Last of the French Erasmians," Journal of the Warburg Institute (London, 1949).

⁸⁷ Erasme, Eloge de la folie, trad. de Nolhac (Paris, 1964), p. 6.

⁸⁸ J. Touchard, Histoire des idées politiques, p. 258.

⁸⁹ Cité in Mesnard, Essor de la philosophie politique au XVIème (Paris, 1952), p. 89.

plus humble de ses sujets et comme son rôle a été important sur la terre il sera jugé non seulement sur les actions qu'il a commises, mais sur l'exemple qu'il a offert. Cette conception de la royauté, vue comme un fardeau se trouve exprimée à plusieurs reprises dans l'oeuvre érasmiennne, comme par exemple dans l'Eloge de la folie: "Vivant au milieu des embûches, des haines, des dangers et toujours en crainte, il sent au-dessus de sa tête le Roi véritable, qui ne tardera pas à lui demander compte de la moindre faute, et sera d'autant plus sévère pour lui qu'il aura exercé un pouvoir plus grand."⁹⁰ L'emploi de l'expression "le Roi véritable" fixe la place exacte qu'Erasme attribue aux rois terrestres. Ils représentent la divinité à laquelle ils restent soumis. Dans l'Enchiridion militis christiani, il décrit la chrétienté comme trois cercles autour du Christ, le plus près est celui des prêtres, les princes occupant le cercle intermédiaire entre la hiérarchie ecclésiastique et la masse du peuple.⁹¹ Le roi a donc une fonction semi-ecclésiastique et plus de responsabilités que de droits et de plaisirs. Erasme d'ailleurs inclinerait volontiers vers l'élection au lieu de la succession héréditaire; le moyen lui semble plus sûr pour obtenir un roi conscient de ses devoirs.⁹²

Au premier rang des devoirs du roi se place celui de maintenir la paix. Toute l'oeuvre érasmiennne célèbre ses mérites et peint les horreurs morales et physiques de la guerre. Se plaçant d'un point de vue chrétien, Erasme ne peut accepter que les hommes se battent entre eux. Aucune raison ne peut justifier la guerre. Il fait remarquer que

⁹⁰ Erasme, Eloge de la folie, p. 74.

⁹¹ Cité in Mesnard, op. cit. (voir, note 89), p. 92.

⁹² A. Renaudet, Etudes Erasmiennes (Paris, 1939), p. 80.

le plus souvent elle est déclarée pour des raisons futiles, et aurait pu facilement être évitée. Mais en admettant que des problèmes graves surgissent, la guerre n'est pas la solution. Les papes n'ont pas condamné toutes les guerres, et saint Augustin ou saint Bernard ont approuvé certaines actions belliqueuses, mais Erasme s'indigne: "Le Christ, Pierre et Paul enseignent partout exactement le contraire. Pourquoi leur autorité est-elle moins forte auprès de nous que celle d'Augustin ou de Bernard? . . . Toute la philosophie du Christ la (la guerre) condamne."⁹³ Afin d'éviter les conflits, Erasme aimerait voir les nations s'associer dans une confédération dont les Turcs mêmes ne seraient pas exclus.⁹⁴ Erasme refuse en effet d'admettre l'idée de croisade, car la guerre ne peut se justifier même pour des motifs religieux (ou peut-être est-elle encore plus scandaleuse, lorsqu'on la justifie par des motifs religieux).

Sa haine de la guerre s'explique par ses sentiments profondément religieux, mais aussi par son intérêt pour le peuple et ses souffrances. A. Renaudet cite la lettre qu'Erasme avait envoyée à Charles Quint, où il semble résumer ses considérations sociales: "N'oubliez pas que toute guerre, même entreprise pour la plus légitime des causes et conduite avec le plus de modération, entraîne nécessairement à sa suite un cortège infini de crimes et de malheurs; et que ces calamités, contre toute justice, atteignent principalement des innocents."⁹⁵

L'aspect social qui manque absolument dans l'oeuvre de Rabelais

⁹³Cité in Jean-Claude Margolin, Erasme par lui-même (Paris, 1965), p. 169.

⁹⁴P. Mesnard, op. cit. (voir, note 89), p. 116.

⁹⁵A. Renaudet, Etudes Erasmiennes, p. 89.

paraît au contraire avoir eu une certaine importance dans la pensée d'Erasme. Renaudet met en avant son intérêt pour les problèmes économiques et son désir par exemple d'abolir les injustices sociales en plaçant de lourds impôts sur les objets de luxe, mais en préservant de toute taxation les produits d'usage courant.⁹⁶ Il souhaite l'intervention de l'état afin qu'il établisse une réglementation qui protégera les classes pauvres.

La condamnation qu'il porte sur la vénalité des offices, sur le souci "tyrannique du gain"⁹⁷ et sur la corruption des fonctionnaires,⁹⁸ participe de la même compassion qu'il éprouve pour les déshérités, encore qu'il ait peur de la violence de la populace.⁹⁹

Il semble donc que M. Lebègue a eu raison de signaler l'importance des similarités entre la pensée de Rabelais et celle de son maître Erasme: "It seems beyond dispute that while Rabelais gathered his substance from all the humanists of his time, none had so deep or lasting an influence on his mind as Erasmus."¹⁰⁰ Ce qu'il pourrait être tentant de discuter c'est la certitude de M. Lebègue que Rabelais est resté érasmien "until his death" c'est-à-dire jusqu'au Quart Livre inclus, le Cinquième Livre lui paraissant suspect, M. Lebègue ne le comprend pas dans son analyse.¹⁰¹

Il semble hors de doute que Rabelais a bien partagé les buts et

⁹⁶A. Renaudet, Etudes Erasmiennes, pp. 82-84.

⁹⁷Ibid., p. 114.

⁹⁸Ibid., p. 111.

⁹⁹J. Touchard, Histoire des idées politiques, p. 262.

¹⁰⁰R. Lebègue, "Rabelais the Last of the French Erasmians," p. 99.

¹⁰¹Ibid., p. 93.

les espoirs de l'Évangélisme érasmien, déposés sur un substrat de pensée platonicienne, peut-être plus profond chez Rabelais que chez le maître de Rotterdam. Cependant, sans abandonner véritablement ses croyances, Rabelais paraît avec le Tiers Livre moins tourné vers l'espoir de réalisations concrètes. Il est évident que l'Évangélisme a échoué en religion comme en politique. Erasme est mort et More a été exécuté, Calvinistes et Luthériens se sont définitivement éloignés de Rome.

Sans renoncer à ses croyances érasmienne, Rabelais, comme l'a démontré M. Saulnier, "en présence d'une certaine hostilité des pouvoirs, des querelles religieuses et des fanatismes qui s'affrontent" s'est réfugié dans un "évangélisme secret, non prêchant, non interventionniste."¹⁰²

L'Évangélisme érasmien correspondait à l'espoir d'une génération qui avait vu trois jeunes rois monter sur le trône, pleins de bonnes intentions et capables, semblait-il, de les réaliser. Rabelais a connu ces espoirs et les désillusions qui les ont suivis. La réalité de la vie politique semble avoir apporté de sévères modifications aux pensées, aux théories et aux espoirs que Rabelais tenait des maîtres qu'il avait choisis de suivre.

¹⁰²v. Saulnier, La littérature de la Renaissance (Paris, 1967), p. 68.

III

RABELAIS ET LA ROYAUTE

Dans la grande soif de savoir, caractéristique du XVIème siècle, une large place a été faite à la Politique, et c'est à juste titre que M. Mesnard a intitulé son remarquable ouvrage: Essor de la Philosophie politique au XVIème siècle. Si les discussions abstraites sur la valeur respective des diverses formes de "police" ont tenté ses contemporains, surtout ceux de la génération suivante, Rabelais ne semble pas avoir été attiré par l'aspect théorique du problème.

Né dans un royaume, d'une famille au service de la monarchie, il ne met jamais en question le bien-fondé de cette institution. Cela peut sembler surprenant; la lecture des Anciens aurait pu, en effet, lui suggérer des réflexions similaires à celles de Machiavel--surtout celles que contiennent les Discorsi sulla prima deca di Tito Livio--ou même la question que se pose le jeune La Boétie dès l'introduction de son Discours de la servitude volontaire: "Quel rang la monarchie doit avoir entre les republicques."¹

S'il n'a rien écrit, traitant exclusivement de la royauté, de sa forme, de son origine ou de son rôle, Rabelais a cependant laissé, éparées dans ses romans, des indications qui permettent de reconstituer, plus ou moins, l'idée qu'il s'en faisait. Comme on l'a si souvent remarqué, il a tracé avec Grandgousier, Gargantua et Pantagruel, le

¹E. de La Boétie, Discours de la servitude volontaire (Paris: Colin, 1963), p. 48.

portrait du roi idéal, sage et vertueux, tandis que Picrochole et Anarche, eux aussi privés de nuances représentent l'aspect négatif de la royauté. Ses rois sont tout d'une pièce ou symboles du bien ou représentant tous les défauts dont peut être chargé un mauvais roi.

La monarchie dont Rabelais parle a l'air d'une monarchie tempérée; son roi n'est jamais un autocrate de droit divin. Le régime qu'il décrit a pour base le contrat. Grandgousier exprime très nettement cette idée après l'attaque de Picrochole sur la Roche Clermauld. Dans sa lamentation, il déclare en effet: "Il fault, je le voy bien, que maintenant de harnoyz je charge mes pauvres espauls lasses et foibles, et en ma main tremblante je preigne la lance et la masse pour secourir et garantir mes pauvres subjectz. La raison le veult ainsi, car de leur labour je suis entretenu et de leur sueur je suis nourry, moy, mes enfants et ma famille."² Les sujets fournissent donc au roi travail et biens matériels, le roi en échange les aide et les protège en cas de danger. Cette idée est reprise dans la lettre que Grandgousier écrit à son fils pour le rappeler auprès de lui "au subside des gens et biens qui te sont par droict naturel affiez."³ Il aurait été intéressant que Grandgousier précise ce que Rabelais entendait par "droit naturel," mais on peut semble-t-il l'interpréter comme le devoir fait à Gargantua de remplacer son vieux père dans les fonctions dont, à son tour, il héritera; la royauté paraît, en effet, être héréditaire dans la famille des géants.

Le roi est donc obligé de remplir certaines fonctions et en

²Gargantua, XXVIII, p. 114.

³Ibid., XXIX, p. 115.

échange, ses sujets lui obéissent. Rabelais parle au Tiers Livre de la "premiere et unique subjection naturellement deue à leur prince."⁴ Le contrat semble donc nettement établi et répond à la définition des rôles respectifs du roi et des sujets, telle qu'Erasmus la donne dans ce texte cité par M. Mesnard: "Le peuple met dans un plateau de la balance le respect, l'obéissance et l'impôt raisonnable; le prince, ses capacités et le juste gouvernement du pays."⁵ Il ne faut naturellement pas négliger l'aspect féodal de ces rapports, où le roi, chevalier disposant des armes (on peut d'ailleurs noter que Grandgousier faisait allusion à des armes typiquement médiévales dans sa lamentation), défend ses sujets, chargés de fournir la nourriture et le travail manuel.

Un autre aspect qui rappelle également la féodalité est l'importance attribuée au conseil. Dans les occasions importantes, les géants assemblent leur conseil, nous en avons plusieurs exemples dans Gargantua. Ayant appris l'attaque de Picrochole, Grandgousier se lamente puis "feist convoquer son conseil et propousa l'affaire tel comme il estoit."⁶ Comme son père, Gargantua consultera ses conseillers, et pas seulement dans de graves occasions. Lorsque Pantagruel vient le voir pour lui demander l'autorisation d'accompagner Panurge à l'oracle de la Dive Bouteille, Rabelais nous dit: "Entrant Pantagruel en la salle grande du chasteau, trouva le bon Gargantua issant du conseil."⁷ Nous avons ainsi l'impression de participer à la vie du géant et de le surprendre alors qu'il vaque à ses occupations, le conseil étant l'une

⁴Tiers Livre, I, p. 406.

⁵Cité par P. Mesnard, in Essor de la Philosophie politique (Paris, 1952), p. 121.

⁶Gargantua, XXVIII, p. 114.

⁷Tiers Livre, XLVIII, p. 596.

d'elles.

Continuant la tradition familiale, Pantagruel de même, avant l'attaque des Andouilles, "assembla son conseil pour sommairement leur avis entendre sus ce que faire devoient en cestuy estrif d'espoir incertain et craincte evidente."⁸ Le roi, ou le prince, ne prend donc pas seul ses décisions, il s'entoure d'hommes sages capables de lui fournir de bonnes suggestions sur la conduite des affaires courantes et dans les cas extraordinaires. Les géants évoquent cependant davantage un suzerain entouré de ses vassaux qu'il consulte sur des cas particuliers, qu'un roi assistant régulièrement à son conseil (sauf naturellement dans le Tiers Livre, au chapitre XLVIII). Nous savons--grâce par exemple à la célèbre lettre de Catherine de Médicis adressée à son fils Charles IX⁹--l'importance que les rois contemporains de Rabelais attachaient aux séances du Conseil, auxquelles ils assistaient quotidiennement; mais le Conseil avait réglé les affaires courantes et réservé pour la venue du roi les points que lui seul pouvait trancher.

Le choix des conseillers est, naturellement, d'une grande importance; nous voyons la définition du conseiller idéal, à travers les conseils que Grandgousier donne à Toucquedillon avant de le renvoyer vers Picrochole: "Remonstrez à vostre roy les erreurs que congnoistrez, et jamais ne le conseillez ayant esgard à vostre profit particulier, car avecques le commun est aussy le propre perdu."¹⁰

Mal conseillé, Picrochole s'est lancé dans une guerre qu'il a perdue; battu, il s'est enfui. Gargantua doit régler la question de

⁸ Quart Livre, XXXVI, p. 146.

⁹ Citée par A. Lefranc, in La vie quotidienne (Paris, 1938), p. 15.

¹⁰ Gargantua, XLVI, p. 171.

l'administration de son royaume. Sa décision est riche d'enseignements: "Puis qu'il (Picrochole) est esperdu et ne sçayt on où ny comment est esvanouy, je veulx que son royaume demeure entier à son filz, lequel, parce qu'est par trop bas d'eage (car il n'a encores cinq ans accomplyz), sera gouverné et instruit par les anciens princes et gens sçavans du royaume."¹¹ La royauté sera donc transmise à l'héritier direct du roi, qui a démérité; mais l'éducation que le jeune prince recevra des nobles et gens savants de son pays, sous la direction avisée de Ponocrates, fera de lui un roi vertueux, digne de régner et d'appliquer les principes d'une royauté, basée sur la morale. Là donc, avec la correction que l'éducation du jeune prince y apporte, Rabelais semble reconnaître le principe de l'hérédité. Cependant lors de la guerre des Dipsodes, dans l'épisode parallèle, Anarche vaincu est détrôné. Pantagruel semble s'amuser à jouer Dieu: "Fais en à ton plaisir; je te le donne"¹² dit-il à Panurge. Il réunit ensuite le Sénat et annonce son intention de conquérir tout le royaume des Dipsodes. Il semble avoir pris seul cette décision.

Anarche, ayant démérité, perd son royaume et sa liberté. Rabelais semble donc ici reconnaître la légitimité de la déposition du roi indigne, mais il ne s'étend pas sur la question, et s'amuse à nous décrire la façon dont Panurge traite le pauvre roi déchu, en imitation de ce que les rois subissent après la mort, selon le récit fait par Epistémon. Les sujets d'Anarche seront heureux de ce changement, mais eux-mêmes ne se sont pas révoltés contre leur mauvais roi; l'attitude est conforme à celle que Calvin préconise: le mauvais roi ne peut être

¹¹Gargantua, I, p. 185.

¹²Pantagruel, XXX, p. 373.

déposé que par intervention divine, non par une révolte des sujets, qui n'est jamais licite. Pourquoi Anarche subit-il un sort si différent de celui de Picrochole, dont la famille--en l'occurrence son fils--avait conservé le royaume? Peut-être, Anarche n'a-t-il pas de famille?

Si l'on tient compte de l'ordre de publication des ouvrages, il faut peut-être voir dans l'attitude de Rabelais un nouveau respect à l'égard des rois; maltraités après la mort, d'après la vision d'Epistémon dans le Pantagruel, les rois semblent mieux traités dans le Gargantua, si l'on excepte l'apostrophe dirigée probablement contre l'empereur: "Je pense que plusieurs sont aujourd'huy empereurs, roys, ducz, princes et papes en la terre, lesquels sont descenduz de quelques porteurs de rogatons et de coutretz."¹³ Rabelais ne semble donc pas avoir une révérence extrême pour l'origine des familles royales et parle souvent de la fonction royale avec sa liberté coutumière: "Je cuyde que soye descendu de quelque riche roy ou prince au temps jadis; car oncques ne veistes homme qui eust plus grande affection d'estre roy et riche que moy, affin de faire grand chere, pas ne travailler, point ne me soucier, et bien enrichir mes amys et tous gens de bien et de sçavoir."¹⁴

Même lorsqu'il plaisante, Rabelais ne perd pas de vue l'importance de la fonction royale, permettant d'aider les amis, mais également les gens de bien et de savoir. Sous François Ier la royauté a souvent assumé cette fonction de protectrice des gens de bien--qui pouvaient être poursuivis par la Sorbonne--et de tous les savants. Pour les Humanistes, c'est là assurément un des aspects essentiels de la royauté, bien qu'ils aient pu souvent regretter le manque de suite dans la

¹³ Gargantua, I, p. 11.

¹⁴ Ibid., p. 12.

politique des rois de la Renaissance.

Lorsque Rabelais définit le rôle du roi, il trouve de très beaux accents lyriques, comme par exemple dans la lettre de rappel que Grandgousier adresse à Gargantua où l'on peut voir presque une profession de foi: "Ma deliberation n'est de provoquer, ains de apaiser; d'assaillir mais defendre; de conquester, mais de garder mes feaulx subjectz et terres hereditaires es quelles est hostilement entré Picrochole sans cause ny occasion, et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprinse avecques excès non tolerables à personnes libres."¹⁵ De même Pantagruel durant la guerre des Dipsodes fait une déclaration similaire dans le fond: "Sa fin n'estoit de piller ny ransonner les humains, mais de les enrichir et reformer en liberté totalle."¹⁶ On peut en quelque sorte voir un symbole de la fonction royale au chapitre XXXII du Pantagruel, lorsque ce prince couvre son armée de sa langue afin de la protéger "comme une geline faict ses poulletz."

Au Tiers Livre, revenant sur cette question du rôle du roi, il cite Hésiode et sa classification où les bons démons occupent une place intermédiaire entre les Dieux et les hommes, et il poursuit: "Pource que par leurs mains nous adviennent les richesses et biens du ciel et sont continuellement envers nous bienfaisans, tousjours du mal nous praeservent, les dict estre en office de roys: comme bien tousjours faire, jamais mal, estant acte uniquement royal."¹⁷ Cette définition si hautement morale, quel programme pour un roi simplement humain! Mais pour Rabelais, ici, le roi n'est pas un simple mortel, il participe du

¹⁵ Gargantua, XXIX, p. 115.

¹⁶ Pantagruel, XXVIII, p. 354.

¹⁷ Tiers Livre, I, p. 407.

divin, par les qualités qui doivent lui permettre de s'acquitter de sa tâche; comme modèle, il cite Osiris, le Roi-Dieu des Egyptiens, qui a conquis la terre: "Non tant à force d'armes que par soulagement des angaries, enseignemens de bien et salubrement vivre, loix commodes, gratieuseté et biensfaicts."¹⁸

Quel roi contemporain de Rabelais approche d'un tel portrait? On a beaucoup cherché les "clés" des personnages rabelaisiens et ses rois ont été vus tour à tour comme Louis XII, François Ier et Henry II; il pourrait être opportun de faire pour le portrait royal la même opération qui s'avère nécessaire pour le programme d'éducation tracé par Maître François, car il a brodé sur des bases réelles. Prenant quelques traits à tel ou tel souverain, il a, d'une façon semblable, tracé le portrait du Roi, qu'il est vain de rechercher dans l'Histoire. Ce n'est pas un roi tel qu'il l'a connu, mais un roi tel qu'il devrait être, ou même éventuellement pourrait être.

Cet aspect idéal est encore plus sensible, lorsqu'il s'agit du rôle du monarque en matière religieuse. Si l'on pense à toutes les luttes provoquées au XVIème siècle par les questions de religion, on admire vraiment la déclaration de Pantagruel, où il dit clairement: "En tel affaire (la foi) tu ne veulx coadjuteur, sinon de confession catholicque et service de ta parolle, et nous a defendu toutes armes et defences, car tu es le Tout Puissant, qui, en ton affaire propre, et où ta cause propre est tirée en action, te peulx defendre trop plus qu'on ne scauroit estimer."¹⁹

Le roi rabelaisien s'interdit donc tout recours à la force en

¹⁸ Tiers Livre, I, p. 407.

¹⁹ Pantagruel, XXIX, p. 361.

matière religieuse, Dieu n'a pas besoin que la religion soit imposée par les armes; le roi doit cependant éclairer ses sujets et Pantagruel dit: "Je feray prescher ton saint Evangile purement, simplement et entièrement, si que les abus d'un tas de papelars et faulx prophetes, qui ont par constitutions humaines et inventions depravees envenimé tout le monde, seront d'entour moy exterminiez."²⁰ Le monarque assume seulement un rôle de protection afin que de mauvais prêcheurs ne puissent corrompre l'esprit de ses sujets; c'était d'ailleurs très exactement l'attitude de Grandgousier qui, dans le discours qu'il fait aux pèlerins parle de ce caphard qu'il a puni de sorte qu'aucun autre prêcheur de ce genre n'est venu empoisonner les âmes de ses sujets.²¹ A la protection matérielle que le roi fournit, s'ajoute une protection spirituelle; le roi s'assure que ses sujets reçoivent une éducation religieuse qui les éclaire; il leur évite le contact des mauvais aspects d'une religion mal comprise, mais en aucun cas ne fait pression sur eux pour obtenir leur adhésion à une église. Quel rêve pour un Evangéliste, vivant dans le royaume de François Ier, surtout après l'affaire des Placards! Il ne s'agit pourtant que d'une relative tolérance, et il ne faut certes pas la confondre avec de l'indifférence. Le roi est lui-même profondément religieux et désire le bien-être moral de ses sujets, auxquels il entend assurer une confortable vie terrestre, tout en leur donnant l'occasion de se préparer à comprendre et accepter la vraie religion.

Le roi agit donc comme un père à l'égard de ses sujets, et très souvent de nombreux détails nous font pénétrer dans l'intimité de cette famille royale qui ressemble beaucoup à une famille de simples paysans.

²⁰Pantagruel, XXIX, p. 361.

²¹Gargantua, XLV, p. 168.

Certaines descriptions grandioses de repas ou des vêtements des géants, destinées à faire état du riche vocabulaire de Rabelais et de l'enthousiasme, si caractéristique de son génie, ne doivent pas nous faire oublier les nombreux exemples où la simplicité de la vie quotidienne se manifeste.

La naissance de Gargantua se produit lors d'une réunion où Gargamelle et Grandgousier avaient invité tous les citadins des villages environnants à manger les tripes des gaudebilleaux.²² Cette attitude pleine d'aménité est encore celle qu'adopte Grandgousier lorsque son fils, après avoir défait Picrochole, lui amène, à l'improviste les chefs des bandes qui ont gagné la guerre: "A la veue et venue d'iceulx, le bon homme feut tant joyeux que possible ne serait le descripre. Adonc leur feist un festin . . ."²³ S'il retrouve une magnificence gigantesque dans l'organisation du banquet, Grandgousier cependant offre l'image d'un homme simple, heureux de voir son fils vainqueur et entouré de ceux qui l'ont aidé. Mais le portrait doté du plus grand charme est probablement celui de Grandgousier se chauffant auprès du feu, "et attendent graisler des chastaines, escript au foyer avec un baston bruslé d'un bout dont on escharbette le feu, faisant à sa femme et famille de beaulx contes du temps jadis."²⁴

Ces rois menant une vie calme et simple le plus souvent, n'en sont pas moins pourvus des qualités royales. "C'est à l'âme, non à l'habit et aux attributs que l'on connaît le véritable prince,"²⁵ avait dit Erasme; cela s'applique parfaitement aux monarques rabelaisiens. Ils

²²Gargantua, IV, p. 21.

²³Ibid., LI, p. 187.

²⁴Ibid., XXVIII, p. 113.

²⁵Cité par P. Mesnard, in Essor de la Philosophie politique (Paris, 1952), p. 93.

sont bons compagnons, faciles à vivre et conservent cependant leur dignité royale. Panurge fournit un exemple de ce respect que les géants inspirent malgré leur débonnairété apparente.

Lorsqu'il consulte divers personnages afin de connaître le sort de son futur mariage, Panurge prend conseil du muet Nazdecabre. Celui-ci avec ses mimiques met Panurge en colère, fâché il "leva le poing pour frapper le mut; mais il revera la présence de Pantagruel et se retint."²⁶

Le respect dont Panurge fait montre devient encore plus remarquable, rapproché de l'attitude de Toucquedillon à la cour de Picrochole. Lorsqu'il revient et parle en faveur d'un arrangement avec Grandgousier, Hastiveau l'accuse de trahison. "A ces paroles, Toucquedillon, impatient, tyra son espée et en transperça Hastiveau un peu au dessus de la mammelle gauche, dont mourut incontinent; et tyrant son coup du corps, dist franchement: 'ainsi perisse qui feaulx serviteurs blasmera!'"²⁷ Toucquedillon qui n'a pas respecté la présence royale sera puni de mort, et son corps sera jeté par dessus les murailles, tandis que celui de Hastiveau sera enterré avec honneur; Picrochole n'a pas même pris cette décision à la Créon dans le calme, mais avec colère comme il convient à un homme ainsi nommé.

Avec Picrochole, et Anarche à un degré moindre, Rabelais a tracé le portrait du mauvais roi, par opposition à ses bons géants. Dans son article "la pensée politique de Rabelais" M. Janeau²⁸ insiste sur cet aspect dualiste du portrait des monarques.

²⁶ Tiers Livre, XXI, p. 487.

²⁷ Gargantua, XLVII, p. 176.

²⁸ in François Rabelais, ouvrage publié pour le quatrième centenaire de sa mort (Genève, 1953).

Il est intéressant de noter cependant, que Picrochole n'est pas simplement l'aspect négatif des qualités correspondantes que posséderaient les géants. Ce n'est pas un mécréant, ou un roi qui n'écoute pas ses conseillers. Non, il les écoute, et pour son malheur, car ils ont été mal choisis. Il ne s'agit pas de tenter une réhabilitation de Picrochole, mais de voir exactement pourquoi c'est un mauvais roi, même sans tenir compte de sa conduite en politique extérieure, qui sera étudiée plus loin.

Picrochole est colérique et il agit parfois sans réfléchir. Lors de la réunion de son état-major, ses conseillers le lui reprochent: "Attendez un peu. Ne soyez jamais tant soudain à vos entreprises; sçavez vous que disoit Octavian Auguste? Festina lente."²⁹ Cette impulsivité lui fait détruire en quelques instants les efforts de plusieurs années. En effet, jusqu'ici Picrochole semble avoir été un bon roi, mis à part le fait qu'il n'est pas économe comme ce vilain Grandgousier. Picrochole partage en effet l'opinion couramment admise que "Noble prince n'a jamais un sou."³⁰ On connaît la fortune édiflée par les banquiers du XVIème siècle, les Fugger par exemple, grâce aux prêts faits aux princes pour qu'ils puissent soutenir les guerres qu'ils entreprenaient. L'allusion peut ici tout particulièrement s'appliquer à Charles Quint, toujours à la recherche de subsides, alors que François Ier, grâce aux impôts qu'il percevait plus régulièrement, faisait l'admiration de l'Europe par les ressources à sa disposition.

Victime de son impulsivité et de son manque de mesure, Picrochole perd tous les avantages qu'il possédait. En effet il a certaines des

²⁹Gargantua, XXXIII, p. 127.

³⁰Ibid., XXXIII, p. 125.

qualités indispensables, selon Rabelais. Il est instruit, et ses conseillers le sont aussi. Sans parler de leurs connaissances géographiques, dont ils font étalage dans leurs plans de conquête de l'univers, on peut noter que Picrochole est capable de citer des traits d'histoire ancienne. Il demande par exemple: "Que boyrons nous par ces desers? Car Julian Auguste et tout son oust y moururent de soif."³¹ Mais cette culture classique qu'il semble posséder ne lui est d'aucune utilité, et il ne l'emploie pas à bonne fin.

De même que Grandgousier, Picrochole est près de son peuple; en effet, après leur querelle avec les bergers, les fouaciers viennent immédiatement se plaindre au roi: "Davant boyre ny manger, se transporterent au Capitoly, et là, davant leur roy nommé Picrochole, tiers de ce nom, proposerent leur complainte, monstrans leurs paniers rompuz, leurs bonnetz foupiz, leurs robes dessirées . . ."³² Picrochole n'est donc pas un tyran inaccessible, mais un seigneur auquel tout naturellement ses sujets viennent se plaindre et sans cérémonies.

Dans sa colère, Picrochole prend une décision précipitée, sans avoir fait faire l'enquête indispensable pour établir la vérité. Et ce faisant, il détruit les bienfaits de sa politique antérieure. Grandgousier lui-même admet la qualité de l'alliance qui l'unissait, depuis si longtemps, à Picrochole. Cela implique donc que la politique de ce dernier n'a pas toujours été conduite de cette façon irraisonnée, mais qu'au contraire il avait su conclure des alliances et s'y tenir.

Certains critiques ont vu en Picrochole un héros machiavélien, surtout dans sa façon de conduire la guerre et d'attaquer sans avertir

³¹Gargantua, XXXIII, p. 128.

³²Ibid., XXVI, p. 103.

l'adversaire; mais le secrétaire florentin enseigne à son Prince la nécessité de choisir avec soin des conseillers dévoués: "Voyez-vous un ministre songer plus à lui-même qu'à vous et rechercher son propre intérêt dans toutes ses actions, jugez aussitôt qu'il n'est pas tel qu'il doit être, et qu'il ne peut mériter votre confiance."³³

Picrochole n'a pas appliqué ce principe, pourtant élémentaire; il réunit ses conseillers, et pendant de longues heures,³⁴ surtout dans les cas d'urgence, mais comme il est entouré d'hommes de peu de valeur il est poussé à commettre des erreurs.

En matière de religion nous voyons, par exemple, son conseil le pousser vers l'intolérance. Dans leurs rêves de conquêtes, qui font l'objet du célèbre chapitre XXXIII de Gargantua, Picrochole et ses conseillers, ayant passé le détroit de Gibraltar, ont défait le célèbre corsaire Barberousse, qui se rend l'esclave du roi. Usant de magnanimité, ce dernier est prêt à le prendre "à merci," mais ses conseillers ne sont pas d'accord, il faut d'abord qu'il se fasse baptiser.³⁵ Il semble logique de voir, ici, une allusion à Charles Quint qui préparait une expédition pour déloger Barberousse de Tunis, dont celui-ci venait de chasser Moulay Hassan, protégé des Espagnols.³⁶ La façon dont Picrochole comprend la religion--et cela peut également fort bien s'appliquer à l'empereur dont la religiosité était bien connue--n'est pas faite pour lui assurer la sympathie de Rabelais, malgré son indifférence à l'égard du Pape (Picrochole passant près de Rome, toujours au cours

³³ in Mesnard, op. cit. (voir, note 25), p. 44.

³⁴ Gargantua, XLIII, p. 160.

³⁵ Ibid., XXXIII, p. 126.

³⁶ H. Lapeyre, Les monarchies européennes au XVIème siècle (Paris, 1967), p. 146.

du fameux conseil, déclare: "Par ma foy, je ne lui baisera jà sa pantofle.")³⁷

Malgré cette indépendance de bon aloi à l'égard du Pape, Picrochole est un chrétien intolérant. Après ses conquêtes, il tuera "tous ces chiens turcs et Mahumetistes"³⁸ vivement encouragé par ses conseillers, auxquels il distribuera les dépouilles. De plus, il croit en la vertu des pèlerinages, semble-t-il, et durant sa traversée de l'Italie aimerait s'arrêter "à Laurette"; ses compagnons le ramènent à la raison et l'avisent de s'y arrêter au retour!³⁹

Picrochole est un mélange de bon et de mauvais. Il lui arrive de faire de méritoires efforts pour atteindre le Bien, mais il semble que le Destin ne veuille pas qu'il réussisse; ses oeuvres ne peuvent rien obtenir, car il ne possède pas la grâce, pourrait-on dire en reprenant les termes de la célèbre querelle.

Si Rabelais avait vraiment voulu faire avec Picrochole, le portrait du mauvais roi, tyran de son peuple, il aurait pu facilement le dépeindre sous des traits plus antipathiques, et le doter ce caractéristiques plus nettement accentuées. Son irritabilité et la fougue avec laquelle il agit dans ses colères sont réellement les éléments les plus notables de son caractère, et Rabelais aurait pu, semble-t-il, faire mieux (que l'on pense, par exemple, à la terrible impression que produit l'archiduc des Chats-Fourrés au Cinquième Livre, si l'on admet qu'il est authentique, et la figure de Picrochole en devient presque inoffensive).

³⁷Gargantua, XXXIII, p. 126.

³⁸Ibid., p. 129.

³⁹Ibid., p. 127.

Quant à Anarche, il s'agit d'une simple silhouette qui n'apparaît que pour les besoins de la cause. Sa caractéristique la plus marquante ne semble pas être le brillant de son esprit. Que penser, en effet, d'un souverain qui s'empresse de manger les confitures envoyées par un inconnu qui vient de défaire "six cent cinquante et neuf chevaliers" de son armée?⁴⁰ N'est-ce pas s'exposer à de sérieux inconvénients, comme Anarche s'en rendra compte. Rabelais semble s'amuser de ce personnage qu'il fait emporter pas les géants, comme un nouvel Anchise, après le déluge qui a noyé son camp et que Panurge achèvera de ridiculiser en l'habillant de façon saugrenue et en le mariant à une vieille prostituée qui le battra, sans qu'il sache se défendre. Avec Anarche, Rabelais ne paraît pas avoir voulu faire le croquis d'un mauvais roi, mais la silhouette d'un personnage de farce.

Ces deux souverains, auxquels Rabelais confie un rôle plus important en ce qui concerne la politique extérieure et surtout la guerre, sont cependant de mauvais monarques, même en politique intérieure. Il ne semble pas que cela découle de faits matériels précis, mais bien plutôt de l'absence chez eux de ce qui fait la véritable grandeur des géants: leur code éthico-religieux.

Dans La Monarchie de France, Claude de Seyssel, d'accord en ceci avec l'auteur du Prince, avait énoncé la théorie moderne que la politique est une science, totalement distincte de la morale et de la religion.⁴¹ Ce n'est pas du tout la façon de voir de Rabelais, pour qui le Roi, au contraire, obéit à des principes moraux et religieux impératifs. Sa position ne le met pas au-dessus des lois communes, on

⁴⁰Pantagruel, XXVIII, p. 355.

⁴¹Cl. de Seyssel, La Monarchie de France (Paris, 1967), p. 35.

serait presque tenté de dire, au contraire. Il est en effet responsable de ses propres actes mais aussi doit s'efforcer d'éviter à ses sujets le contact de ce qui pourrait leur être nuisible, nous avons vu cela, par exemple, en ce qui concerne les prêcheurs de pèlerinages, que le roi a le devoir de chasser de son royaume.

Par deux fois, on trouve nettement exprimé le code auquel les géants obéissent, code moral et religieux à la fois; le roi dépend directement de Dieu, comme le dit Pantagruel à son prisonnier: "encores que soye puissant, comme tu peuz veoir, et aye gens infinitz en armes, toutesfoys je n'espere en ma force ny en mon industrie, mais toute ma fiance est en Dieu, mon protecteur, lequel jamais ne délaisse ceux qui en luy ont mis leur espoir et pensée."⁴² Cela ressemble assez à une déclaration que le pouvoir et la réussite du roi dépendent, non de son habileté et de ses oeuvres, mais de la grâce divine qui n'abandonne jamais celui qui croit et a confiance. Celui, au contraire, qui n'obéit pas à ces principes devra plus tard rendre compte de sa conduite. Ulrich Gallet, envoyé de Grandgousier auprès de Picrochole, le dit clairement: "Où est foy? Où est loy? Où est raison? Où est humanité? Où est craincte de Dieu? Cuyde tu ces oultraiges estre recellés es esperitz eternalz et au Dieu souverain qui est juste retributeur de noz entreprinses? Si le cuyde, tu te trompe car toutes choses viendront à son jugement."⁴³ Celui donc qui se fie à Dieu et obéit à ses lois est protégé et conduit par Dieu, celui, au contraire, qui néglige Dieu et ses commandements sera jugé sur ses oeuvres qui ne peuvent être bonnes puisqu'elles se passent de la grâce divine et ignorent le code éthique.

⁴² Pantagruel, XXVIII, p. 354.

⁴³ Gargantua, XXXI, p. 119.

Il est peut-être possible d'établir un parallèle entre les actions vertueuses du roi, respectant le code moral, poussé par sa totale confiance en Dieu, et l'attitude des Thélémites qui "ont par nature un instinct et aguillon qui tousjours les poulse à faitz vertueux et retire de vice, lequel ilz nommoient honneur."⁴⁴ Lorsqu'il s'agit de l'attitude royale le mot "honneur" n'a pas été prononcé, mais la définition donnée pour les Thélémites s'applique parfaitement en supposant une analogie entre "nature" et "grâce divine."

N'est-il pas possible de dire, sans exagération, que Picrochole aurait pu être un bon roi, si son amour pour Dieu n'avait été détourné du vrai: au lieu de croire sincèrement et simplement, du fond du coeur comme les géants, il a abandonné la fameuse "aurea mediocritas" et veut tuer des Infidèles, faire des pèlerinages etc. . . . Sans s'en être rendu compte, il a perdu l'appui divin et est devenu la proie du mal, d'Antiphysis ou encore de ce qu'en bon humaniste Rabelais dépeint comme Hybris.

C'est peut-être une des raisons pour lesquelles, Rabelais insiste tellement sur l'importance de l'éducation, non seulement pour ses géants, mais aussi pour le fils de Picrochole qui avec l'aide des princes et gens savants de son royaume, sous la direction de Ponocrates, recevra un enseignement qui lui permettra de régner, après avoir acquis la sagesse indispensable aux rois, le mot sagesse étant compris dans un sens large, impliquant connaissances, modération, respect de Dieu et Nature et de leurs lois. C'est probablement ce que Rabelais entend lorsqu'il cite la célèbre phrase de Platon, en prenant philosophe au

⁴⁴Gargantua, LVIII, p. 204.

sens étymologique: "Que lors les republicques seroient heureuses quand les rois philosopheroient ou les philosophes regneroient,"⁴⁵ On peut mesurer toute la distance qui sépare du réel la conception rabelaisienne de la fonction royale, si l'on met en regard la paraphrase de cette même pensée faite par Budé dans son Institution du Prince, telle que C. Bontems la présente: "Le monde vivra en félicité, quand les 'prudents deviendront rois', ou quand les rois deviendront prudents."⁴⁶

Si la conception rabelaisienne du roi s'élève à un haut degré de spiritualité, l'auteur n'a cependant pas négligé les aspects plus matériels. Le roi étant en même temps, chevalier, savant et philosophe doit recevoir une éducation qui le prépare à cette triple fonction. Les théories de Rabelais sur l'éducation sont bien connues; il est important qu'il précise la large place faite à l'éducation physique pour ses géants qui devront éventuellement exercer le métier des armes, comme l'indique la lettre de Gargantua à son fils: "Car doresnavant que tu deviens homme et te fais grand, il te faudra yssir de ceste tranquillité et repos d'estude et apprendre la chevalerie et les armes pour defendre ma maison, et nos amys secourir en tous leurs affaires contre les assaulx des mal faisans."⁴⁷ Mais ce rôle de chevalier n'est que le niveau inférieur du triple aspect de la fonction royale; c'est le plus largement développé dans le roman rabelaisien, mais il n'était pas question pour l'auteur d'écrire un traité de politique mais une histoire de géants.

Au niveau intermédiaire, le roi est un savant dont les

⁴⁵Gargantua, XLVI, p. 170.

⁴⁶C. Bontems, Le Prince dans la France du XVIème et XVIIème siècles (Paris, 1965), p. 54.

⁴⁷Pantagruel, VIII, p. 261.

connaissances recouvrent tous les domaines, intellectuels aussi bien que techniques. Il peut être intéressant de noter que le roi amasse une somme énorme de connaissances, ce qui lui permet d'exercer une fonction de contrôle dans tous les domaines, sans que lui-même utilise son savoir de façon constante. Nous savons que Pantagruel a reçu une solide formation juridique dont il a prouvé la valeur dans le célèbre procès des deux grands seigneurs, pourtant lorsque le Président Trinquamelle du Parlement de Myrelingues lui demande de juger le procès de Bridoye "non par l'obligation seulement en laquelle vous tenez par infinis biensfaictz cestuy parlement et tout le marquisat de Myrelingues, mais aussi par le bon sens, discret jugement et admirable doctrine que le grand Dieu, dateur de tous biens, a en vous posé,"⁴⁸ Pantagruel décline l'offre: "Mon estat n'est en profession de decider procès, comme bien vous sçavez,"⁴⁹ C. Bontems, dans son introduction à l'Institution du Prince de Budé fait noter la singularité de cette attitude, propre à C. de Seyssel et à Rabelais, alors que "la justice pour Budé comme pour les autres auteurs est la plus belle mission qui puisse être assignée au Roi. Rares sont les auteurs qui ne représentent pas le Roi, rendant lui-même cette justice et laissent aux seuls magistrats le soin de cette tâche."⁵⁰ Cette attitude est tout à fait caractéristique de la position assignée à son roi par Rabelais. Le souverain doit avoir les connaissances qui le mettent à même de comprendre les problèmes complexes qui se posent, mais lui-même reste à l'écart ou au-dessus d'eux, garant en quelque sorte de la justesse des solutions apportées. Le roi ne

⁴⁸ Tiers Livre, XLIII, p. 582.

⁴⁹ Ibid., p. 583.

⁵⁰ C. Bontems, op. cit. (voir, note 46), p. 68.

participe donc pas aux activités; probablement interviendrait-il pour le rétablissement de l'équilibre nécessaire à la société, dans le cas d'injustice flagrante. Son attitude, en cela, présente certaines analogies avec celle de Jupiter dans l'épisode de Couillatris au prologue du Quart Livre: Le roi des Dieux n'est pas intéressé par le cas particulier du bûcheron, mais par le respect de la justice, s'il reprend sa cognée il est récompensé, s'il se laisse tenter par l'attrait de la richesse, il sera puni.⁵¹ Il ne faut cependant pas pousser l'analogie jusqu'au bout, puisque Jupiter se désintéresse du choix de Couillatris, alors que Pantagruel se soucie du sort de Bridoye.

Au niveau le plus élevé, le roi rabelaisien participe du divin, comme dans la classification d'Hésiode, qu'il cite. En cela, le roi participe de ce que J. Servier appelle "le rêve des Humanistes"; il dit en effet: "Beaucoup souhaitent du plus profond de leur coeur, retrouver dans l'Evangile une règle de conduite individuelle, une éthique valable pour les temps modernes ainsi qu'une politique à laquelle les princes se soumettraient de toute leur foi."⁵² Le roi rabelaisien a trouvé tout cela et plus encore, semble-t-il, comme un contact avec la divinité.

Cet aspect "utopique" éloigne suffisamment le roi rabelaisien de l'histoire pour rendre inutile, et forcément erroné le jeu des "clés"; les commentaires de l'édition Variorum, par ailleurs si riches en précisions historiques, ont montré l'inanité de ce genre de recherches. Certains traits s'appliquent à un roi, mais il faut forcer le moule pour y voir un seul portrait. Cependant s'il a pris une certaine distance à l'égard des personnages contemporains, Rabelais n'a pas pu éviter le

⁵¹Quart Livre, Prologue, p. 23.

⁵²J. Servier, Histoire de l'Utopie (Paris, 1967), p. 115.

grand problème qui, devant la montée des tendances absolutistes, commençait à se poser aux sujets du roi sur la nature de son pouvoir.

Sans se lancer dans de complexes détails techniques, il est possible de se demander si l'adage emprunté au droit romain "Princeps legibus solutus" est valable dans la monarchie rabelaisienne. Il semble que la réponse soit négative et que Rabelais pense comme le théologien Mariana "Princeps non est legibus solutus."⁵³ La monarchie rabelaisienne peut alors entrer dans le cadre de la définition donnée par R. Mousnier: "Ce que les Français appelaient monarchie absolue est une monarchie limitée par la loi divine et la loi naturelle. Mais elle est absolue en ce sens que, si elle est limitée, elle n'est pas contrôlée."⁵⁴ Le monarque rabelaisien n'est soumis à aucun contrôle, il a simplement l'habitude féodale de prendre conseil, mais ne semble pas obligé de suivre les avis reçus; dans la monarchie selon Rabelais, l'accent est mis sur la limitation apportée par la loi divine.

Il paraît donc possible de conclure que, si Rabelais acceptait la forme courante à son époque de la monarchie dite absolue, il se serait certainement élevé contre la forme qu'elle prendra au siècle suivant, lorsque la loi sera "le bon plaisir du roi." En effet, la royauté des géants, absolue parce que non soumise à un contrôle, obéit de façon très stricte à un code moral, auquel la monarchie autoritaire refusera de se soumettre. Cette évolution, qui va dans le sens prévu par Budé et Machiavel, ne peut trouver sa place dans la conception rabelaisienne, qui idéalise la fonction monarchique, en ignorant, de façon délibérée, les réalités historiques, dont il ne sera tenu compte

⁵³P. Mesnard, in Essor de la Philosophie politique, p. 557.

⁵⁴H. Lapeyre, op. cit. (voir, note 36), p. 266.

que dans les critiques sociales. Lorsque Rabelais proteste contre la protection, excessive à ses yeux, que le roi accorde à ses "officiers," il prouve par là qu'il a aperçu l'évolution, qui s'amorçait vers la monarchie autoritaire, appuyée sur ses officiers. Mais s'il ne tient pas compte de ces nouvelles tendances, lorsqu'il peint sa royauté idéale et située hors du temps, il ne les a pas ignorées et semble avoir aperçu les dangers que cette association portait en elle.

Il ne faudrait donc pas déduire, de la présentation abstraite et quelque peu anachronique que Rabelais nous offre de la royauté, qu'il ignorait les réalités contemporaines et les courants de la pensée politique, bien qu'il soit possible de reconnaître, qu'avec le passage des années et l'élargissement du cercle de ses relations, il a considérablement enrichi son champ de vision. Au Tiers Livre cependant, il redit avec une force accrue, l'attrait qu'exerce sur lui la royauté idéale, dont les événements contemporains rendaient la venue bien improbable.

IV

RABELAIS ET LA POLITIQUE EXTERIEURE

Sans avoir jamais écrit une exposition théorique de ses croyances en matière de régime politique, Rabelais nous a laissé des indications qui permettent, plus ou moins, de reconstituer sa pensée; il en est de même en ce qui concerne la politique extérieure. Bien qu'il n'ait fait aucune déclaration formelle, il est évident que Rabelais s'est beaucoup intéressé aux problèmes de politique extérieure, et pas seulement aux problèmes abstraits, tels que "la guerre est-elle licite et dans quels cas?" genre qui passionnait les Humanistes et pouvait donner lieu à la composition de discours, mais également à des points précis de la complexe diplomatie de son époque.

Ses relations avec Tiraqueau, Geoffroy d'Estissac, le groupe de l'abbé Ardillon, Jehan Bouchet--auteur de La déploration de l'église militante, au plus fort de la lutte entre Louis XII et Jules II--auraient suffi à attirer son attention sur la "politique étrangère," en admettant qu'il n'y ait de lui-même trouvé aucun attrait, ce que nous ignorons.

Plus tard, son appartenance à la suite des Du Bellay, qu'il s'agisse du seigneur de Langey ou de son frère le Cardinal, l'introduit au coeur même de la diplomatie. En Poitou, il avait certainement discuté la question du pouvoir temporel du Pape, la gallicanisme, les guerres

d'Italie, mais tout cela à un niveau de "non initiés." Avec les Du Bellay, dont le rôle historique est de premier plan, Rabelais pénètre¹ dans le "conseil des Dieux" et connaîtra des secrets qu'il n'a pas toujours bien gardés, si l'on en croit le Cardinal de Tournon.² Lors de son séjour à Turin, ses relations épistolaires avec l'ambassadeur de France à Venise, l'évêque Pellissier,³ étaient assez suivies; or, Pellissier était un autre "atout" de la diplomatie française en Italie. Placé dans une position excellente pour un esprit curieux, Rabelais s'est manifestement intéressé à tous les problèmes débattus autour de lui, et il est possible de trouver dans son oeuvre un reflet des grandes questions qui bouleversaient l'Europe contemporaine.

Il est naturellement arbitraire de tenter de présenter ces pensées, éparses dans les différents volumes, sous une forme ordonnée; c'est cependant indispensable pour la compréhension et l'analyse. On peut, pourtant, semble-t-il, réduire la marge d'erreur en tenant compte de façon très stricte de la chronologie. En effet il ne semble pas que le Rabelais de Fontenay-le-Comte ait eu les mêmes opinions que le médecin du seigneur de Langey. Cela n'implique pas forcément l'adoption de la thèse de Lefranc.⁴ Si la pensée de Rabelais a évolué, ce n'est pas nécessairement parce que la politique royale a changé, cela peut être dû à un changement de point de vue de la part de Rabelais. En étudiant la

¹Robert Marichal, "Rabelais et la réforme de la justice," Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1952), p. 181.

²Victor Bourrilly, "Deux points obscurs dans la vie de Rabelais," Revue des Etudes Rabelaisiennes (1906), p. 105.

³A. Lefranc, Rabelais (1953), p. 226.

⁴Ibid., p. 240.

conception rabelaisienne de la politique extérieure sous trois aspects essentiels, la guerre, la royauté face aux problèmes de politique étrangère, l'actualité contemporaine, il sera possible de voir si une unité de pensée se maintient au-delà des variations ou si au contraire ces changements semblent ne répondre à aucune nécessité intérieure, il faudra, en somme, essayer de voir si Rabelais peut ou non être catalogué "publiciste royal." Pour atteindre ce but il est nécessaire d'oublier tout ce qui a été dit sur ce sujet si discuté et de s'en remettre aux textes de Rabelais lui-même.

Le genre du récit de géants se prête tout naturellement à la description de batailles "horrifiques," et Maître François a fait montre de beaucoup de verve dans les diverses guerres qu'il a décrites. Son vocabulaire militaire est d'une richesse extraordinaire et il sait obtenir de magnifiques effets de style: "Quand tu voyds le hourt de deux armées, pense tu . . . que le bruyt si grand et horrible que l'on y oyt proviène des voix humaines, du hurtis des harnois, du clicquetis des bardes, du chaplis des masses, du froissis des picques, du bris des lances, du cris des navrez, du son des tabours et trompettes, du hannisement des chevaux, du tonnoire des escoupettes et canons?"⁵ Tout y est et le son même évoque la bataille. Rabelais fait étalage de ses connaissances du vocabulaire militaire, de même qu'au Quart Livre il montre une vaste connaissance du vocabulaire maritime (encore qu'on lui ait cherché querelle pour avoir utilisé des termes concernant la marine méditerranéenne au lieu de la toute nouvelle terminologie atlantique). Ses connaissances militaires ont reçu un fervent soutien dans l'article "l'Art militaire de Rabelais." Stéphane Gigon y déclare en effet:

⁵ Tiers Livre, XXIV, p. 500.

"On voit que Rabelais avait des notions étendues dans les arts de l'ingénieur militaire, de l'artilleur, de l'armurier. Il avait d'ailleurs des clartés sur tout le métier militaire; les principes du recrutement des armées, leurs divisions . . ." ⁶

Ce qui est remarquable dans toutes ces notions militaires assimilées par Rabelais est qu'il réussit à les faire vraiment siennes et y ajoute la note qui démontre son intérêt pour la question. On l'a souvent accusé d'avoir copié des listes de mots dans des ouvrages techniques. Cela n'est pas toujours à exclure, mais lorsqu'il écrit: "les navrés il (Gargantua) feist panser et traicter en son grand nosocome," ⁷ on peut sans crainte dire qu'il exprime sa propre pensée, en créant au passage un mot calqué sur le grec. S. Gigon précise à ce sujet: "Rabelais, médecin lui-même, dut penser à l'établissement d'un service de santé militaire. C'était là le point le plus faible de l'organisation des armées au XVIème siècle." ⁸ S'il est naturel qu'en tant que docteur il s'intéresse à ce qu'il est difficile de nommer "l'état sanitaire" de l'armée, il peut paraître plus surprenant qu'il ait réfléchi au caractère du soldat français; "Telle est la nature et complexion des François que ils ne valent que à la premiere poincte. Lors ils sont pires que diables, mais, s'ilz sejourment, ilz sont moins que femmes." ⁹ C'est une bonne définition de ce que Machiavel avait appelé "la furia francese."

⁶Stéphane Gigon, "L'art militaire de Rabelais," Revue des Etudes Rabelaisiennes (1907), p. 6.

⁷Gargantua, LI, p. 187.

⁸Revue des Etudes Rabelaisiennes (1907), p. 21.

⁹Gargantua, XLVIII, p. 177.

Donnant les caractéristiques de la guerre au XVIème siècle, H. Lapeyre écrit: "Quant aux grandes batailles, on ne les recherchait pas, car leur issue était trop incertaine. Comme il était facile de refuser le combat, leur nombre demeura assez réduit par rapport à celui des sièges, qui constituaient l'essentiel des opérations militaires."¹⁰ Rabelais a beaucoup insisté sur l'importance des sièges et des murailles, bien qu'il excepte Paris de la commune nécessité de se protéger: "Ainsi ceste ville est si forte par la multitude du peuple belliqueux qui est dedans, qu'ilz ne se soucient de faire aultres murailles."¹¹ Il peut être intéressant de noter que Rabelais insiste beaucoup sur le caractère belliqueux des Parisiens; lors de l'entrée de Gargantua à Paris, il note: "Toute la ville feut esmeue en sedition, comme vous sçavez que à ce ilz sont tant faciles que les nations estranges s'esbahissent de la patience des Roys de France, lesquelz aultrement par bonne justice ne les refrenent, veuz les inconveniens qui en sortent de jour en jour."¹²

Dans le prologue du Tiers Livre, Rabelais fait étalage de son érudition concernant la mise en défense d'une ville. Ce morceau de bravoure est célèbre par son inspiration et par son style, encore que P. Jourda fasse noter que Rabelais utilise indifféremment, à propos du siège de Corinthe, des termes médiévaux et contemporains. L'auteur a probablement utilisé ses souvenirs personnels de la mise en défense de Paris par le Cardinal Jean Du Bellay et beaucoup aussi tout ce qui concernait l'oeuvre si chère--selon V. Bourrilly--au coeur de seigneur de Langey, la fortification de Turin essentielle à la défense du Piémont.

Ce prologue est également connu pour contenir une attaque

¹⁰H. Lapeyre, Les monarchies européennes au XVIème (Paris, 1967), p. 324.

¹¹Pantagruel, XV, p. 295.

¹²Gargantua, XVIII, p. 70.

contre Erasme et une variante dans l'attitude rabelaisienne concernant la guerre. On peut considérer que Rabelais a fait partie de cette République des Lettres, parcourue d'un courant pacifiste et cosmopolite sous la conduite d'Erasme dont on acceptait généralement l'adage: "Il n'y a pas de paix, même injuste, qui ne soit préférable à la plus juste des guerres."¹³ Maître François est l'auteur de fort belles pages sur la paix; Numa Pompilius, écrit-il nous a enseigné: "Que les termes, frontières et annexes des royaumes convient en paix, amitié, débonnairété garder et régir, sans ses mains souiller de sang et pillerie."¹⁴ Panurge, plus loin nous apprend que la nature a fait l'homme nu et désarmé car il est "né à paix, non à guerre, animant né à jouissance mirifique de tous fruictz et plantes vegetables, animant né à domination pacifique sus toutes bestes."¹⁵

Rabelais a beaucoup écrit sur le problème de la guerre et de la paix et les épisodes belliqueux abondent dans ses romans: guerre Picrocholine, guerre des Dipsodes et au Quart Livre guerre des Andouilles. Cependant il peint toujours ses géants sous les traits du personnage attaqué et forcé de se défendre. Comme le note M. Armitage dans son article "Is Gargantua a Reworking of Pantagruel?" Rabelais se donne la peine d'expliquer en détails comment la guerre est amenée: "The futility of war is also presented with more 'punct' in the second attempt. We are left to believe that in Pantagruel's case the war is one of unjust aggression and greed. The causes of conflict are neglected. When he writes the Gargantua, however, he again becomes concrete, realistic, and

¹³R. Mousnier, Les XVI et XVIIèmes siècles (Paris, 1967), p. 159.

¹⁴Tiers Livre, I, p. 408.

¹⁵Ibid., VIII, p. 434.

as a result more effective. Two chapters are devoted solely to the causes of conflict."¹⁶ Dès ses premiers ouvrages Rabelais distingue nettement la guerre d'agression et la guerre de défense.

Même la guerre simplement défensive doit être évitée, si cela est possible. Dans Pantagruel, le géant n'hésite pas à employer la ruse et renvoie à Anarche un prisonnier chargé de fausses nouvelles et de confitures qui altéreront le pauvre roi, assez naïf pour les goûter.

Pantagruel expose d'ailleurs son plan sans aucune honte: "J'ay donné entendre à ce prisonnier que nous avons armée sur mer, ensemble que nous ne leur donnerons l'assault que jusques à demain sus le midy, à celle fin que eulx, doubtant la grande venue de gens, ceste nuyct se occupent à mettre en ordre et soy remparer; mais ce pendent mon intention est que nous chargeons sur eulx environ l'heure du premier somme."¹⁷ Nous sommes bien loin de l'idéal médiéval. Si dans Gargantua la ruse n'est pas utilisée, l'opinion de Grandgousier est cependant la même: "L'exploict sera faict à moindre effusion de sang que sera possible, et si possible est, par engins plus expediens, cauteles et ruzes de guerre, nous saulverons toutes les ames et les enverrons joyeux à leurs domiciles."¹⁸

Si Rabelais pense que la guerre doit être évitée par n'importe quel moyen, ruse et mensonges inclus, c'est qu'il n'ignore rien des ruines qu'elle apporte. La description des ravages causés par l'armée de Picrochole semble indiquer qu'il a vu une armée à l'oeuvre, tant elle est vivante: "Sans ordre et mesure prindrent les champs les uns parmy les aultres, gastans et dissipans tout par où ilz passioient, sans

¹⁶in P.M.L.A. (déc., 1944), p. 948.

¹⁷Pantagruel, XXVIII, p. 355.

¹⁸Gargantua, XXIX, p. 116.

espargner ny pauvre, ny riche, ny lieu sacré, ny prophane; emmenoiēt beufz, vaches . . . ¹⁹ La guerre au XVIème siècle devient beaucoup plus meurtrière avec les progrès de l'artillerie. La bataille de Marignan marque le tournant décisif et Rabelais a été sensible à cette évolution qu'il signale; dans la lettre de Gargantua à son fils il établit un parallèle entre les merveilleux progrès de l'imprimerie et ceux, horribles, de l'artillerie: "Les impressions tant elegantes et correctes en usance, qui ont esté inventées de mon eage par inspiration divine, comme à contrefil, l'artillerie par suggestion diabolicque."²⁰

Après avoir parlé avec tant de conviction en faveur de la paix et signalé avec force les maux que la guerre provoque, Rabelais déclare dans le Tiers Livre: "Peu de chose me retient que je n'entre en l'opinion du bon Heraclitus, affermant guerre estre de tous biens pere: et croye que guerre soit en Latin dicte belle non par antiphrase, ainsi comme ont cuydé certains repetasseurs de vieilles ferrailles latines parce qu'en guerre gueres de beaulté ne voyoient, mais absolument et simplement, par raison qu'en guerre apparaisse toute espèce de bien et beau, soit decelée toute espèce de mal et laidure."²¹ Cette phrase si troublante peut-elle signifier que Rabelais est devenu belliqueux? La suite même du Tiers Livre comprend de fort belles pages sur la paix, et comme le fait noter M. Saulnier en réponse à ceux qui font de notre auteur "le porte-étendard des fleurs de lys . . . si Rabelais voulut inviter la France à l'union sacrée dans une sorte de chant du départ, n'est-il pas cocasse de voir tout le Tiers Livre prendre sa lancée sur une résolution précise

¹⁹Gargantua, XXVI, p. 105.

²⁰Pantagruel, VIII, p. 259.

²¹Tiers Livre, Prologue, p. 397.

de Panurge: celle de ne plus combattre?"²² Au Quart Livre, Pantagruel persiste dans son attitude pacifiste et tente de rétablir la paix au pays des Andouilles: "Si voyez que par quelque honeste moyen puissions fin à ceste guerre mettre, et ensemble les reconcilier, donnez m'en advis. Je me y emploiray de bien bon coeur et n'y espargneray du mien pour contemperer et amodier les conditions controverses entre les deux parties."²³

Le fondement de l'attitude de Rabelais semble être un profond amour de la paix, tempéré cependant par la raison et par l'amour de son pays. Humaniste, il partage ce sentiment d'appartenir à une communauté, plus vaste que son propre pays, la communauté de ceux qui parlent latin et éventuellement comprennent le grec; mais il a trop vécu mêlé au siècle pour ne pas avoir ressenti l'effet du grand mouvement patriotique qui se développe rapidement au début du XVIème siècle, se confondant avec le patriotisme local et le sentiment de fidélité envers le prince suzerain, comme l'indique R. Mousnier, qui poursuit: "Ce patriotisme, très ancien, s'épanouit en raison des grandes luttes contre l'étranger, qui font prendre conscience des intérêts communs, en raison de l'activité des fonctionnaires royaux, en raison des nouvelles relations économiques . . ."²⁴

Cette dualité de sentiments s'oppose à la conviction érasmiennne, qui, en comparaison, fait figure de monolithe. En effet, Erasme mentionne bien dans L'Eloge de la folie l'amour de la patrie "une des passions moyennes et comme naturelles"²⁵ mais il n'en fait pas un cas extrême, et

²²V. Saulnier, Le dessein de Rabelais, p. 90.

²³Quart Livre, XXXVI, p. 144.

²⁴R. Mousnier, op. cit. (voir, note 13), p. 114.

²⁵Erasme, Eloge de la folie (Paris, 1964), LXVI, p. 92.

ne semble pas convaincu qu'elle justifie l'action de tuer. Dans ses Entretiens familiers, durant le dialogue entre un soldat et un chartreux, le soldat affirme: "Il est permis de tuer un ennemi" et le chartreux répond par cette formule dubitative: "Peut-être l'est-il s'il se rue sur votre pays."²⁶ En somme comme l'indique J. C. Margolin dans la biographie qu'il lui consacre: "Le double commandement évangélique de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain résume, pour le soldat du Christ, l'essentiel de sa tâche sur terre. 'Le fondement' écrit Erasme . . . 'c'est paix et concorde.' Paix et concorde: l'évangélisme et le pacifisme ne font qu'un, comme ne font qu'un l'amour de Dieu et l'amour des hommes."²⁷ Rabelais n'est jamais allé aussi loin. S'il semble être un tenant du pacifisme érasmien, il l'a toujours sensiblement limité, et ses géants reçoivent une éducation qui fait d'eux des chevaliers parfaitement préparés à combattre, si cela est nécessaire. La phrase du Tiers Livre ne modifie pas notablement sa façon de voir et il ne se joint pas à la troupe de ceux qui, à la suite de Denys d'Halicarnasse, professaient que la guerre est un mal périodiquement nécessaire au corps social comme la saignée au corps humain.²⁸

Comment cependant expliquer cette tirade? Il ne semble pas que ce soit un simple exercice de style. Au lieu de mettre l'accent sur l'apologie de la guerre, que le début de la période "peu de chose me retient" contredit d'ailleurs, puisque retenu par peu, il ne partage pourtant pas l'opinion du bon Heraclitus, on peut s'arrêter sur la seconde partie de la phrase, c'est-à-dire l'attaque dirigée contre Erasme.

Déjà bien compromise lors de sa mort, la situation s'est encore

²⁶ Erasme, Entretiens familiers (Paris, 1662), p. 76.

²⁷ J. C. Margolin, Erasme par lui-même (Paris, 1965), p. 76.

²⁸ Cité in Lapeyre, Les monarchies européennes au XVIème, p. 318.

détériorée dans les dix ans qui l'ont suivie. Erasme avait été l'apôtre de l'évangélisme, de la paix, du cosmopolitisme. Tout cela a échoué et Rabelais qui semble avoir partagé beaucoup de ces espoirs, peut montrer une certaine amertume à l'égard de celui que, quelques années plus tôt dans la célèbre lettre "à Salignac" il appelait: "Père si plein d'affection, père et honneur de la patrie, protecteur et défenseur des lettres, invincible combattant de la vérité."²⁹ Erasme est devenu un "repetasseur de vieilles ferrailles latines"³⁰ et la vérité a perdu la bataille. Les bûchers de Mérindol et Cabrières ont été allumés et Tournon l'a définitivement emporté sur les Du Bellay.³¹ On s'achemine vers la création de la "Chambre Ardente" qui entrera en fonction l'année suivant la parution du Tiers Livre. Il semble donc que l'on puisse voir dans cette apostrophe amère, adressée à la mémoire d'Erasme, une confirmation de l'attitude prêtée à Maître François par M. Saulnier: "Ce que disaient le Pantagruel et le Gargantua, c'était dans l'attaque, une confiance. Plus tard le Tiers Livre et le Quart Livre disent une profonde déconvenue, sans désespoir. Consulter les autres, c'est perdre son temps, dit le Tiers Livre."³² Au premier rang "des autres" se place probablement Erasme.

L'adoption de la thèse de V. Saulnier implique nécessairement le rejet de la théorie de Lefranc, quelque séduisante qu'elle soit. Pour M. Saulnier, Rabelais n'a jamais été de tout coeur avec le pouvoir royal représenté par François Ier ou Henry II. Son idéal aurait été le roi

²⁹Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 498.

³⁰Tiers Livre, Prologue, p. 397.

³¹Hauser et Renaudet, Les débuts de l'âge moderne (Paris, 1929), p. 501.

³²V. Saulnier, Le dessein de Rabelais, p. 138.

Louis XII; c'est aussi l'opinion de J. Poujol qui signale l'influence qu'a eue sur Rabelais l'ouvrage de Claude de Seyssel, Louenges du Roy Louys XIIème. Une grande part d'appréciation personnelle intervient dans la question, on ne peut cependant pas s'empêcher de remarquer qu'en ce qui concerne la politique extérieure, Louis XII a tracé la voie à François Ier, et ajouté la question du Milanais au problème de Naples que lui avait légué Charles VIII.

En étudiant la politique extérieure des géants en regard de celle de Picrochole (dans ce domaine également, le personnage d'Anarche offre peu de caractéristiques à noter) il devrait être possible de voir quelle description s'applique aux rois de France considérés, celle du bon monarque ou du méchant, selon l'optique rabelaisienne.

Attaqué par Picrochole, Grandgousier rappelle la grande idée médiévale de la fraternité chrétienne. Se ruer sur "son prochain frère chrétien" c'est "sédition" comme Platon appelait les luttes fratricides que menaient entre elles les cités grecques, et il ajoute: "Si guerre la nommez, elle n'est que superficielle, elle n'entre point au profond cabinet de nos cœurs: car nul de nous n'est outragé en son honneur, et n'est question, en somme totale, que de rabiller quelque faute commise par nos gens . . ."³³ Aimant la paix et ne voyant aucune raison de se montrer offensé dans la querelle, son honneur étant sauf, Grandgousier veut "acheter la paix" en payant des réparations que, selon le droit, il n'a pas à faire.³⁴ Il résume ainsi sa théorie: "Je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé tous les ars et moyens de paix."³⁵ Et Grandgousier, se retournant vers Dieu le prend à témoin que toute sa

³³Gargantua, XLVI, p. 171.

³⁴Ibid., XXXII, p. 122.

³⁵Ibid., XXVIII, p. 114.

politique a obéi au code moral.

Au Quart Livre, même politique; dans la guerre des Andouilles, Pantagrue s'entremet et s'efforce de rétablir la paix, il envoie donc Gymnaste "entendre qu'elles vouloient dire, et sus quelle querelle elles vouloient sans defiance guerroyer contre leurs amis antiques, qui rien n'avoient mesfaict ne mesdict."³⁶ (On peut noter la clause de style utilisée "contre leurs amis antiques," en effet Pantagrue ignore tout des Andouilles lorsqu'il débarque dans l'isle Farouche, et se fait expliquer par Xenomanes qui elles sont au chapitre XXXV.) Lorsque la lutte paraît inévitable, il fait un discours à ses troupes leur demandant: "soy monstrier vertueux au combat, si par cas estoient contraintes . . . avecques defense de commencer le hourt."³⁷ Le combat a lieu, mais le prince le fait cesser à peine les ennemies jettent-elles bas les armes à la vue de Mardigras: "Frere Jan, avecques ses gens, frappoit tousjours, et embrochoit Andouilles. Mais par le commandement de Pantagrue fut sonnée retraicte, et cesserent toutes armes."³⁸

Il serait facile de multiplier les exemples montrant le pacifisme des géants, mais ce pacifisme n'implique pas qu'ils soient sans défenses, loin de là. Attaqués à l'improviste par Picrochole, ils sont immédiatement capables de se défendre, ce qui indique la solide organisation d'une armée nationale; la levée d'une armée mercenaire aurait, en effet, pris plus de temps. Cherchant à éviter la guerre, le géant la fait cependant dans les cas extrêmes, lorsqu'il y est forcé par son code moral. Picrochole, au contraire, se lance allégrement dans une

³⁶Quart Livre, XLI, p. 160.

³⁷Ibid., XXXVII, p. 152.

³⁸Ibid., XLII, p. 163.

aventure irréfléchie: "sans plus oultre se interroguer quoy ne comment, feist crier par son pays ban et arriere ban, et que un chascun, sur peine de la hart, convint en armes en la grand place devant le Chasteau, à heure de midy."³⁹ Avec enthousiasme, il donne l'ordre d'attaquer un pays tranquille, ce qui, aux dires de Machiavel, est de bonne guerre; il n'a cependant pas vraiment compris la leçon du secrétaire florentin puisqu'il ne s'efforce même pas de présenter une façade de respectabilité, en inventant un bon prétexte à son attaque.

Lorsque Grandgousier envoie une ambassade à Picrochole, ses conseillers n'y voient que de la peur. Incapables de comprendre le code, selon lequel les géants se conduisent, ils jugent les autres selon leurs propres critères. Pour eux, une ambassade n'est qu'un moyen d'égarer l'ennemi par l'emploi de la diplomatie, ou de gagner du temps.

L'armée picrocholine, comme on peut s'y attendre, est une armée de pillards; les soldats avancent "tous espars et mal en ordre, pillans et desrobans tout ce qu'ils povoient."⁴⁰ Cela n'a rien d'extraordinaire dans une guerre au XVIème siècle, mais il est à noter que, sauf erreur, la seule mention de l'intérêt porté par les géants à la protection du pays et de la population est l'ordre donné par Gargantua "que l'on ne feist oultrage quelconques en la ville, veu quelle estoit sienne."⁴¹ La dernière partie de la phrase annule l'effet philanthropique que l'on pourrait y voir.

Les géants ont conscience de faire partie d'une large communauté, régie par des lois morales que chaque prince doit respecter;

³⁹Gargantua, XXVI, p. 104.

⁴⁰Ibid., XXXIV, p. 132.

⁴¹Ibid., XLIX, p. 181.

Grandgousier les résume ainsi: "Guarder, saulver, regir et administrer chascun ses pays et terres, non hostilement envahir les aultres . . . Le temps n'est plus d'ainsi conquister les royaulmes avecques dommaige de son prochain frere christian."⁴²

Entre les princes doit régner un système d'accord, assez analogue au système de contrat régissant les rapports entre le roi et ses sujets; l'un étant vertical, va du monarque au peuple, l'autre est horizontal, entre princes égaux. Mais ce système encadre tout le monde chrétien, et assure à chacun une place que l'ensemble du système garantit. La sûreté de tous dépend du respect que chacun éprouve pour l'accord en général. Ainsi dans la harangue que Gallet fait à Picrochole il lui rappelle que son alliance avec Grandgousier était la base de sa sécurité: "Les nations barbares . . . ont estimé aussi facile demollir le firmament et les abysmes eriger au dessus des nues que desemparer vostre alliance, et tant l'ont redoubtée en leurs entreprises que n'ont jamais auzé provoquer, irriter ni endommaiger l'ung par craincte de l'aultre."⁴³ Grandgousier attaqué, reçoit immédiatement une ambassade de ses autres alliés, prêts à lui venir en aide: "Ceulx de Bessé (suit une liste des villages chinonais) . . . envoierent devers Grandgousier ambassades pour luy dire qu'ilz estoient advertis des tordz que luy faisoit Picrochole, et, pour leur ancienne confederation, ilz luy offroient tout leur povoir, tant de gens que d'argent et aultres munitions de guerre."⁴⁴

Cette importance accordée par Rabelais aux alliances reflète

⁴²Gargantua, XLVI, p. 171.

⁴³Ibid., XXXI, p. 118.

⁴⁴Ibid., XLVII, p. 174.

le concept, nouvellement apparu, de la recherche d'un équilibre européen que R. Mousnier définit ainsi: "Les impérialismes dechaînèrent la résistance des autres souverains incarnant les intérêts de leurs nations respectives. Ils cherchèrent à empêcher le plus puissant du moment de triompher et se liguèrent contre lui pour réaliser un équilibre des forces entre les Etats, une balance des pouvoirs. Cet instinct devint peu à peu la règle de l'équilibre européen."⁴⁵

Mais alors que Rabelais parle toujours d'antique amitié, de liens durables, dans la politique contemporaine les alliances ne duraient que le temps d'une guerre, parfois même d'une bataille (il faut naturellement mettre à part le cas des Suisses, fidèles alliés de la France, depuis la Paix Perpétuelle, signée à la suite de Marignan).⁴⁶ Pour maintenir un équilibre précaire, les alliés changeaient de camp afin d'annihiler les avantages obtenus par leurs amis de la veille, devenus trop puissants; les différentes ligues, qui se succèdent, groupent des alliés qui ne le resteront pas. Les géants, au contraire, sont membres d'une confédération dont la composition semble immuable et qui agit immédiatement pour étouffer la tentative irresponsable de Picrochole.

C'est peut-être là que se trouve l'aspect le plus caractéristique de l'attitude de Rabelais à l'égard de la politique. Partant d'un trait précis, nettement défini, il élimine tous les détails, les épisodes qui en font un fait réel et l'utilise en le transcendant. C'est ainsi qu'il agit avec ses portraits de rois. On cherche les analogies avec des souverains réels; il y en a, sans aucun doute. Louis XII, surnommé "le Père du peuple" peut, par là même, avoir inspiré tout

⁴⁵R. Mousnier, Les XVI et XVIIèmes siècles, p. 154.

⁴⁶Duc de Lévis Mirepoix, La France de la Renaissance (Paris, 1947), p. 223.

l'aspect protecteur et indulgent du roi géant. Certains épisodes de la vie même de François Ier pourraient être tirés des romans. Le duc de Lévis Mirepoix rappelle la phrase prononcée par le roi, sur le champ de bataille, après sa victoire de Marignan, alors que chacun s'enthousiasmait: "Nul n'en peut prendre gloire, si ce n'est le Tout-Puissant."⁴⁷ De même, Monluc raconte de quelle façon il a été décidé de livrer la bataille de Cérisoles. Le Conseil était partagé sur la décision à prendre. "On voit François Ier jeter son bonnet sur la table, faire une courte prière, et, après s'être recueilli un instant s'écrier: 'Qu'ils combattent, qu'ils combattent'."⁴⁸ Certaines attitudes de Grandgousier ou de Pantagruel peuvent avoir été directement inspirées par Louis XII, François Ier ou Henry II, cela ne veut pas dire qu'il y ait identité entre ce roi et le personnage du roman. Comme l'affirme R. Lebègue dans l'article "Rabelais et son temps": "Pantagruel est, comme le Grandgousier de la guerre picrocholine, le souverain idéal."⁴⁹ Il serait vain de chercher sous ces personnages romanesques, des personnages historiques. Il en est de même pour sa théorie des alliances. Les alliances sont d'une importance capitale, et l'accord avec certains rois extrêmement recherché--que l'on pense par exemple à l'entrevue du Camp du Drap d'or . . . Conscient de cela, Rabelais a parlé des alliances, mais il en a fait quelque chose d'idéal. Prenant un trait remarquable d'un roi de France, il l'utilisait dans son portrait du monarque idéal, et, de la même façon, il utilise les courants de la politique contemporaine en les sublimant dans un système chrétien idéal qui, en fait, n'a jamais existé entre les princes, même aux plus beaux jours du Moyen Age.

⁴⁷ Duc de Lévis Mirepoix, op. cit. (voir, note 46), p. 222.

⁴⁸ A. Lefranc, La vie quotidienne (Paris, 1938), p. 17.

⁴⁹ in Les Nouvelles Littéraires (9 avril 1953), p. 4.

Le seul aspect de la politique contemporaine où l'on puisse, semble-t-il, largement retrouver l'expérience vécue et une certaine véracité historique est dans "la façon de traiter les ennemis vaincus." Encore que ce soit le sujet de nombreuses dissertations humanistes de Machiavel à Thomas Morus, on admet généralement que, dans ce cas, comme l'a indiqué Abel Lefranc,⁵⁰ les méthodes, employées par le seigneur de Langey en Piémont ont beaucoup influencé Rabelais.

Comme l'avait bien fait remarquer Claude de Seyssel, il est relativement facile pour un prince puissant de conquérir des pays étrangers;⁵¹ le problème commence vraiment, lorsqu'il s'agit de les conserver. Il énumère de sages moyens "pour garder et conserver les états et seigneuries que l'on a nouvellement recouverts ou conquis."⁵² Les mêmes idées sont exprimées chez Rabelais qui fait succéder la justice à la "virtus" antique et dit du souverain vainqueur: "Sa vertu est apparue en la victoire et conquête, sa justice apparoistra en ce que par la volonté et bonne affection du peuple donnera loix, publiera edictz, establira religions, fera droict à un chacun."⁵³ Après avoir vaincu Anarche, Pantagruel va fonder une colonie en Dipsodie, car la ville des Amaurotes "est tant pleine des habitans qu'ilz ne peuvent se tourner par les rues."⁵⁴ Dans ce cas, l'action du prince est motivée

⁵⁰A. Lefranc, "Rabelais et les peuples conquis," Revue du XVIème siècle (1914), p. 286.

⁵¹Claude de Seyssel, La monarchie de France, p. 35.

⁵²Ibid., p. 208.

⁵³Tiers Livre, I, p. 408.

⁵⁴Pantagruel, XXXI, p. 374.

par des raisons purement économiques: le pays surpeuplé ne pouvant pas nourrir sa population, Pantagruel expose ainsi sa décision: "Je les (les habitants en surplus, qui voudront le suivre) meneray comme une colonie en Dipsode, et leur donneray tout le pays, qui est beau, salubre, fructueux et plaisant sus tous les pays du monde."⁵⁵ Ce n'est qu'au Tiers Livre qu'il précise que la Dipsodie offre de larges espaces vides, et que c'est la raison pour laquelle il y a transport de population: "Pour ledict pays refrachir, peupler et orner, mal autrement habité et desert en grande partie."⁵⁶

Là, peut-être, peut-on voir l'influence de l'expérience. Dans le Pantagruel, Rabelais parle de transporter la population excédentaire en Dipsodie, sans préciser que ce ne sera pas au détriment de la population vaincue. Dans le Tiers Livre, il a vu le problème et expose une théorie très optimiste où il explique que le pays sous-développé (en raison du manque de population) accueillera avec plaisir cette main-d'oeuvre dont il a besoin, et qui comprend aussi bien des artisans que des "professeurs de toutes sciences liberales." Fidèles à leur prince et l'aimant très sincèrement les nouveaux venus inculqueront aux sujets récemment acquis le respect du monarque et, par leur propre exemple, en feront des sujets modèles. De la sorte, Pantagruel évitera les ennuis bien connus de Charlemagne "lequel feist d'un diable deux quand il transporta les Saxons en Flandre et les Flamens en Saxe."⁵⁷ En effet, explique-t-il, les Saxons "transportés" continuèrent leur opposition, et les fidèles sujets, prenant par force la place des Saxons, prirent également leurs habitudes de rébellion. Par conséquent, Rabelais semble

⁵⁵Pantagruel, XXXI, p. 405.

⁵⁶Tiers Livre, I, p. 405.

⁵⁷Ibid., p. 409.

bien convaincu que la force ne paie pas. Il insiste sur la douceur, sur la tendresse même avec lesquelles il faut traiter les sujets nouvellement conquis; là on peut probablement voir le souvenir de Guillaume Du Bellay, car, selon son biographe Victor Bourrilly, il a beaucoup lutté au temps où lui-même n'était que gouverneur de Turin pour la protection de ses administrés, exploités par les agents du gouverneur du Piémont.

Mais on peut faire remarquer et cela n'implique aucunement que la thèse de Lefranc soit fausse, que l'attitude de Gargantua après la guerre picrocholine avait été, dans les grandes lignes, semblable; il déclare, en effet: "Nos peres, ayeulx et ancestres de toute memoyre ont esté de ce sens et ceste nature que des batailles par eulx consommées ont, pour signe memorial des triumphes et victoires, plus volontiers erigé trophées et monuments es cueurs des vaincuz par grace que, es terres par eulx conquestées, par architecture: car plus estimoient la vive souvenance des humains acquise par liberalité . . ." ⁵⁸

Gargantua pratique donc une politique d'apaisement qu'il justifie d'ailleurs par d'excellentes raisons politiques: "Selon vraye discipline militaire jamais ne fault mettre son ennemy en lieu de desespoir, parce que telle necessité luy multiplie sa force et accroist le couraige qui jà estoit deject et failly, et n'y a meilleur remede de salut à gens estommiz et recreuz que de ne esperer salut aucun." ⁵⁹

Gargantua s'occupe aussi de réparer les ruines occasionnées par la bataille et paie des dommages de guerre selon l'évaluation faite par

⁵⁸ Gargantua, L, p. 182.

⁵⁹ Ibid., XLIII, p. 161.

les habitants "à leur confession et serment."⁶⁰ Nous sommes loin de la bureaucratie, le roi est encore tout près de ses sujets et les croit sur parole.

Roi juste, le géant s'efforce de panser toutes les plaies, de réparer toutes les ruines, mais il est également conscient de la nécessité de punir. Il se fait livrer les responsables de la guerre et les envoie travailler dans ses presses nouvellement installées. Il explique ainsi sa décision de ne pas pardonner: "Je considère que facilité trop enervée et dissolue de pardonner es malfaisans leur est occasion de plus legierement derechief mal faire, par ceste pernicieuse confiance de grace."⁶¹

Gargantua ayant été publié avant l'occupation du Piémont, on se rend compte que l'influence du seigneur de Langey a pu renforcer les convictions de Rabelais et lui montrer certains aspects du problème qu'il n'avait pas entrevus, mais elle n'a pas substantiellement modifié sa façon de penser. Il faut ici aussi signaler la transposition que subissent les faits. Par des guerres de conquêtes, les rois de France ont occupé des pays étrangers, ce qui est absolument contraire au code moral des géants. Dans le roman, la guerre de conquête est devenue une guerre défensive, parfaitement justifiée; l'occupation du pays conquis par une minorité armée s'est transformée en colonisation d'un pays désert par une main-d'oeuvre spécialisée, nécessaire à la mise en valeur.

Rabelais ne se contente pas d'utiliser dans ses romans, après les avoir transposés, certains épisodes contemporains, il avoue son intérêt pour les intrigues diplomatiques. Dans son Epître-dédicace au

⁶⁰ Gargantua, LI, p. 187.

⁶¹ Ibid., L, p. 185.

Cardinal Du Bellay de l'ouvrage de Marliani La topographie de l'ancienne Rome, il déclare en effet: "C'est un titre de gloire d'avoir participé aux affaires au moment où vous étiez chargé de cette prestigieuse ambassade pour laquelle vous avait délégué à Rome notre invincible roi François."⁶² Grâce aux trois lettres qui nous sont parvenues, parmi celles qu'il a adressées de Rome à Geoffroy d'Estissac, nous pouvons juger combien il s'intéressait aux "affaires" et la somme de détails qu'il était capable d'envoyer à son correspondant semble tout à fait remarquable.

Dans le conseil de Jupiter, au prologue du Quart Livre, il s'amuse à accumuler les détails qui le montrent parfaitement au courant de la politique extérieure, même lointaine. Il fait par exemple allusion⁶³ à la querelle entre Perse et Turquie. Si le "Presth'an" est un personnage légendaire, Soliman, lui, par contre est bien réel. C'est l'allié, plus ou moins secret de François Ier, au grand scandale de la Chrétienté. Charles Quint de son côté soutient et encourage la Perse qui, en occupant le sultan, sur les frontières orientales de son domaine, l'empêche d'aider la France dans sa lutte contre l'Empire. Cette mention, anodine en apparence et teintée d'inexactitude avec l'allusion au Prêtre Jean, montre une connaissance précise du jeu de l'échiquier européen. Il serait fastidieux d'analyser ainsi la liste des allusions qui se succèdent, mais chacune d'elles se rapporte à un fait historique exact et aisément contrôlable. Des allusions analogues figuraient au Tiers Livre, dans l'épisode où Dendin "l'apointeur de procès" se fait fort, grâce à sa merveilleuse méthode, de régler tous les différends opposant les

⁶²Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 529.

⁶³Quart Livre, Prologue, p. 16.

souverains du monde.⁶⁴

A cette connaissance de la politique extérieure concernant les régions lointaines, s'ajoutera une remarquable compréhension de faits plus proches géographiquement; il semble avoir fort bien saisi l'importance extrême du rattachement de la Bretagne à la France et son glissement du cercle de la politique extérieure à celui de la politique intérieure. On trouve dans son oeuvre plusieurs mentions de cette dernière grande lutte féodale. Tout particulièrement intéressante est l'allusion faite dans le Gargantua à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier,⁶⁵ où le roi géant est assimilé au Valois vainqueur. Cela tend d'ailleurs à infirmer la thèse qui fait de Louis XII, le prototype du roi idéal; encore duc d'Orléans, il participa à la lutte du côté breton et fut fait prisonnier. Louis XII n'a pas vengé les injures faites au duc d'Orléans, mais il semble que si Rabelais avait vraiment tant admiré ce roi, il aurait évité de rappeler cette dangereuse "erreur de jeunesse."

Dans ses études sur la politique de Rabelais, G. Lote avait noté qu'en politique extérieure l'intérêt de Rabelais se concentrait sur trois questions principales: l'Angleterre, la Papauté et l'Empire. En ce qui concerne l'Angleterre, dans le fond, les allusions sont assez rares; il y a naturellement la mention de la prise de l'Île aux Chevaux⁶⁶ et de l'alliance France-Ecosse contre l'Angleterre, de même qu'un certain sentiment anglophobe, comme le souligne G. Lote. Pour la Papauté, les allusions sont nombreuses, qu'il s'agisse du pouvoir temporel du pape, ou d'attaques contre Jules II et les abus de la fiscalité papale. Mais

⁶⁴Tiers Livre, XLII, p. 576.

⁶⁵Gargantua, L, p. 182.

⁶⁶Quart Livre, LXVII, p. 244.

cela entraînera tout naturellement dans le cadre de la critique de l'Eglise. La papauté exclue pour le moment, reste en effet L'Empereur. Rabelais l'a vivement attaqué. Nous savons qu'il a eu l'occasion de le voir (ou plus probablement de l'apercevoir de loin) à l'entrevue d'Aygues-Mortes en 1538; c'est donc d'après ses souvenirs personnels qu'il nous parle au Quart Livre de "ce petit homme tout estropié."⁶⁷

Dès le Gargantua, il avait pris position dans l'ancienne querelle de la suprématie impériale, selon laquelle l'empereur prétendait à la suzeraineté sur tous les souverains d'Europe, et à laquelle le roi de France "empereur dans son royaume" s'opposait. Dans la généalogie des géants, il mentionne "l'admirable transport des regnes et empires"⁶⁸ qu'il fait passer des Assyriens aux Français. Cela ne résout certes pas la question, mais semble montrer qu'elle n'avait aux yeux de Rabelais qu'une importance toute relative.

Au contraire, il s'étend longuement sur le manque d'élégance et de "vertu" dans l'attitude de Charles Quint après la défaite de Pavie où François Ier fut fait prisonnier. On connaît la terrible apostrophe de Rabelais à l'encontre de ceux qui ont abandonné le champ de bataille, rendant la défaite inévitable: "Que je ne suis roy de France pour quatre vingtz ou cent ans! Par Dieu je vous metroys en chien courtault les fuyars de Pavye! Leur fiebvre quartaine! Pourquoi ne mouroient ilz là plus tost que laisser leur bon prince en ceste necessité? N'est il meilleur et plus honorable mourir vertueusement bataillant que vivre fuyant villainement."⁶⁹ Mais l'absence de générosité de l'empereur est

⁶⁷ Quart Livre, Prologue, p. 17.

⁶⁸ Gargantua, I, p. 12.

⁶⁹ Ibid., XXXIX, p. 149.

encore plus sévèrement critiquée sous le couvert du récit que Gargantua fait de la façon dont son père a traité le roi Alpharbal. Ce roi de Canarre a en effet envahi les territoires du géant qui, en se défendant, l'a vaincu; on peut noter au passage que le roi Alpharbal a envahi des territoires qui ne lui appartenaient pas, n'est-ce pas implicitement admettre, par analogie, que François Ier lui non plus n'avait rien à faire dans "la duché de Milan"? Rabelais se moque d'ailleurs de la valeur que lui attribuaient les rois de France et note au Quart Livre que Couillatris ayant perdu sa cognée criait aussi fort que "si elle valust la duché de Milan."⁷⁰ Alpharbal, réduit à sa merci, Gargantua énumère ce que son père aurait pu lui imposer: "Pour sa rançon prinze à toute extremité, eussions peu tyranniquement exiger vingt foys cent mille escutz et retenir pour houstaigners ses enfants aisnez"⁷¹ et même, il déclare de façon plus directe encore: "Au cas que les aultres roys et empereurs, voyre qui se font nommer catholicques, l'eussent miserablement traicté, durement emprisonné et rançonné extremement."⁷² Il exalte alors la façon dont le géant a traité son prisonnier vaincu et met en évidence combien plus profitable est cette attitude: "C'est la nature de gratuité, car le temps qui toutes choses rongé et diminue, augmente et accroist les bienfaictz, parce qu'un bon tour liberalement fait à l'homme de raison croist continuellement par noble pensée et remembrance."⁷³ Ayant agi avec noblesse et bonté, le géant s'est attaché l'amitié du roi de Canarre; au contraire l'attitude de l'empereur

⁷⁰Quart Livre, Prologue, p. 21.

⁷¹Gargantua, I, p. 184.

⁷²Ibid., p. 183.

⁷³Ibid., p. 184.

a justifié le parjure de François Ier. Rabelais ne mentionne pas le reniement du traité de Madrid imposé à François Ier, mais on peut penser qu'il ne désapprouve pas l'attitude du roi. Ce traité injuste lui a été imposé au mépris du code moral; ne pas tenir une promesse obtenue par violence n'est certes pas élégant, mais c'est aussi indispensable que la guerre défensive.

Rabelais semble avoir une solide antipathie pour Charles Quint, dont il mentionne malicieusement un tour de passe-passe diplomatique. Au cours des voyages du Quart Livre, Pantagruel et ses compagnons passent au large des îles de Enig et Evig "desquelles par avant estoit advenue l'estafillade au Landgrauff d'Esse."⁷⁴ Dans la "briefve declaration" qui accompagne ce volume, il prend la peine d'expliquer (avec une certaine absence d'exactitude d'ailleurs) la substitution de mots qui permit à l'empereur de faire emprisonner le landgrave de Hesse.

Est-ce que ces critiques de l'empereur Charles Quint et de la façon dont il a traité François Ier suffisent pour faire de Rabelais un agent du bureau de presse des Du Bellay? Dans le fond, sa contribution aurait été bien mince. Une attaque en règle contre Charles Quint aurait pu aisément prendre des proportions beaucoup plus imposantes.

Les Du Bellay ont soutenu inconditionnellement la politique royale et l'ont aidée de toute leur habilité et sans réserves; le seigneur de Langey y a même consacré sa fortune. Rabelais semble, pour sa part, prendre une certaine distance à l'égard des actions du gouvernement. Il raille le prix attaché à la conquête du Milanais. Il se moque de ces conquérants chimériques, au rang desquels on ne peut éviter de placer les rois de France, responsables des guerres d'Italie.

⁷⁴ Quart Livre, XVII, p. 92.

Ces rois ont mené campagne sur campagne dans une guerre de conquête que toute l'oeuvre de Rabelais condamne. L'attaque contre Erasme, au prologue du Tiers Livre, ne doit pas faire oublier que, quelques chapitres plus loin, Dendin indiquant comment il rétablira la paix entre les souverains en guerre déclare: "Je les prendrais sus l'instant que et les uns et les autres seroient las de guerroyer, qu'ilz auroient vuidé leurs coffres, expuisé les bourses de leurs subjectz, vendu leur domaine, hypothéqué leurs terres, consumé leurs vivres et munition,"⁷⁵ traçant ainsi un tableau des conséquences économiques de la guerre. Ce n'est certes pas le genre de vérité que les rois auraient chargé leur bureau de presse de faire connaître au public.

En plus du manque de vraisemblance de la théorie transformant Rabelais en publiciste officiel, il semble qu'il ait très constamment exprimé les mêmes idées, dérivant plus ou moins du pacifisme érasmien avec une nuance idéaliste tout à fait propre à l'esprit de Maître François.

Avec le temps et grâce aux nombreuses relations qu'il s'était faites, l'horizon de Rabelais s'est considérablement élargi et sa connaissance des rouages de la politique extérieure semble avoir été vraiment profonde. Il a certainement réfléchi et à l'occasion précisé ou modifié son point de vue (c'est le cas par exemple du peuplement des pays conquis ou de sa décision--si l'on accepte la théorie que M. Saulnier propose dans Le dessein de Rabelais--de ne plus faire de "propagande"), mais sans modifier essentiellement le fond de sa pensée. Au contraire, l'aspect le plus notable de ses idées en matière de politique extérieure n'est certes pas le changement mais bien une remarquable fidélité à un

⁷⁵ Tiers Livre, XLI, p. 576.

code de valeurs idéales, qu'il avait dû pourtant rarement avoir l'occasion de voir appliquer.

V

RABELAIS ET LA SOCIÉTÉ

L'étude de la société dans la première moitié du seizième siècle représente un sujet extrêmement discuté. Les historiens, pour ne rien dire des économistes, s'opposent sur la vision qu'il faut en avoir. bouleversement presque chaotique avec la naissance du capitalisme, ou continuation du déclin de la société féodale, accentué par la montée du capitalisme? Le débat n'a certes pas encore été tranché et reste étroitement lié à la discussion de la définition du terme de Renaissance même.

Henry Lefebvre, comme on peut s'y attendre, fait de Rabelais le témoin d'une époque de bouleversements qu'il "typifie" et l'auteur précise: "Il est en plein dans le mouvement d'une période créatrice, rejetant d'un coup d'épée un lourd passé couvert d'une cendre et d'une poussière dont plus d'un grain colle encore à sa peau."¹ Au terme de sa très solide étude sur Les Monarchies européennes au XVIème siècle, H. Lapeyre arrive à une conclusion tout à fait différente, il met au contraire en relief "les traits principaux d'une société essentiellement aristocratique, où la bourgeoisie n'a sans doute pas joué le rôle que des historiens ont eu tendance à lui attribuer, et où le peuple lui-même ne se manifeste pas comme force politique, sauf de loin en loin

¹H. Lefebvre, Rabelais (Paris, 1955), p. 125.

par quelque révolte."² Pour R. Mandrou dans l'Histoire de la civilisation française qu'il a écrite en collaboration avec G. Duby, dès le XV^{ème} siècle, la France possède "les cadres sociaux et politiques, et les structures économiques qui vont se maintenir jusqu'à la Révolution."³ Prenant l'exemple de trois petites capitales provinciales, il explique ainsi l'évolution tempérée qu'elles ont subie: "Ces villes . . . grandissent, rayonnent sur le plat pays, commercent et échangent livres et idées avec Paris et avec leurs voisines; mais reflètent encore dans leur vie intérieure ces grands conflits et ces échanges puissants qui nourrissent la vie française pendant si longtemps: heurts et osmose de la société seigneuriale héritée du haut Moyen Age, et de la société bourgeoise, si puissante à mesure que le commerce et la robe élargissent son avenir."

A quelle description se rattache la société vue à travers l'oeuvre rabelaisienne? Le développement du commerce, des villes et l'essor du capitalisme ne semblent pas y tenir une très grande place, quoique les voyages maritimes jouent un très grand rôle dans les derniers volumes; il semble cependant que l'auteur se soit inspiré beaucoup plus des explorations contemporaines que des périples mercantiles.

On a souvent signalé que la conception sociale de Rabelais fait une large place aux liens médiévaux. Dans son article "Rabelais et la vie économique" J. Bichon note la confusion constante dans l'esprit de l'auteur entre maison féodale et royaume;⁴ nous n'avons jamais

²H. Lapeyre, Les monarchies européennes au XVI^{ème} siècle (Paris, 1967), p. 348.

³G. Duby et R. Mandrou, Histoire de la civilisation française (Paris, 1968), p. 238.

⁴J. Bichon, "Rabelais et la vie économique," Etudes Rabelaisiennes (1967), VII, p. 111.

l'impression que les géants sont les fastueux rois de France, malgré les descriptions que Maître François fait, à l'occasion, de leur luxe et de leurs dépenses. Le plus souvent il semble que nous ayons devant nous de riches paysans ou des petits seigneurs vivant à l'aise dans leurs domaines campagnards, près de leurs paysans qui font vraiment partie de la famille." A cet égard, J. Bichon rappelle l'idée des relations paternelles entre le roi et ses sujets, déjà exprimée chez Erasme dans l'Institutio principis christiani où il conseille: "Bonus princeps non alio animo debet esse in suos cives, quam bonus paterfamilias in suos domesticos. Quid enim aliud est regnum quam magna familia; quid rex, nisi plurimorum pater."⁵ Ces relations étroites entre roi ou seigneur et leurs gens font immédiatement surgir l'image du sire de Gouberville qui, vers le milieu du siècle, note dans son journal qu'en raison de la pluie les paysans ne purent travailler aux champs. Ils durent rentrer et "nous lûmes, dit-il, en Amadis des Gaules comment il vainquit Dardan."⁶

Le seigneur, installé dans sa cuisine devant un grand feu, en compagnie de ses gens et écoutant la lecture d'un roman, ou racontant des histoires du temps passé, comme Grandgousier, c'est encore la peinture d'une société étroitement féodale en raison de l'existence des liens humains. Ces liens n'impliquent pas du tout l'égalité, mais au contraire une société hiérarchisée. Grandgousier, s'asseyant près de ses paysans, ne devient pas pour autant leur semblable, mais il est encore capable de les comprendre et de voir en eux des êtres humains, dotés de traits individuels caractéristiques. Dans son étude sur les aspects économiques du XVIème siècle européen, F. Mauro met fort bien

⁵ in J. Bichon, op. cit. (voir note 4), p. 115.

⁶ in A. Lefranc, La vie quotidienne au temps de la Renaissance (Paris, 1938), p. 111.

en relief ce double aspect des relations humaines: "Les sociétés européennes--écrit-il--connaissent également comme celles de l'âge précédent, des structures hiérarchiques: hiérarchie des personnes dans la famille, la cité, la seigneurie, l'Etat; hiérarchie des groupes soumis comme les personnes à un protocole strict de préséances. Chacun--groupe ou personne--est à la fois le supérieur et l'inférieur d'un troisième . . . Enfin la société du XVIème siècle est encore fondée sur les liens personnels."⁷ Chaque individu est donc encadré dans une hiérarchie sociale, qui est humaine et n'a pas encore pris cet aspect désincarné, que la bureaucratie royale lui donnera sous peu; les liens familiaux humanisent également cette vie en société et le duc de Lévis Mirepoix a raison de noter: "Elle a gardé intacte, en effet, son armature familiale, grâce à quoi elle a traversé des transformations économiques et sociales profondes."⁸ Ces liens tracent autour de l'individu un réseau de protection, mais aussi, dans une certaine mesure, l'empêchent de trop innover. Nous verrons combien Rabelais attache d'importance à ces liens familiaux; au chapitre XLVIII du Tiers Livre, se trouve l'attaque si véhémement qu'il a lancée contre les mariages sans le consentement des parents. Il y a certes critique de ceux qui bénissent de telles unions, mais il y a aussi conscience de la menace qu'elles représentent pour la conservation de l'équilibre familial.

La société telle qu'elle apparaît dans l'oeuvre rabelaisienne est encore une société essentiellement féodale et paysanne; ses personnages vivent à la campagne et même lorsqu'ils sont dans des villes, Paris, Poitiers ou autre, l'auteur n'en donne qu'une peinture limitée à un

⁷F. Mauro, Le XVIème siècle européen (Paris, 1966), p. 159.

⁸Lévis Mirepoix, La France de la Renaissance (Paris, 1947), p. 380.

certain milieu, étudiantin principalement. On sait pourtant avec certitude que Rabelais a passé plusieurs années de sa vie à Lyon, à une époque où cette ville était un centre financier et commercial de premier ordre dans l'Europe contemporaine; il est surprenant de ne pratiquement en voir aucun souvenir dans son oeuvre. Les marchands y sont extrêmement rares; il y a, bien sûr, Dindenault, qui ne brille pas par sa subtilité face à Panurge, dans le fameux épisode du Quart Livre, et qui d'ailleurs est un emprunt à Merlin Coccaie. Les voyageurs ont également rencontré d'autres marchands et Rabelais fait allusion aux foires, d'une si grande importance pour la vie économique contemporaine, mais son commentaire est fort bref: "C'estoit le tiers jours des grandes et solennes foires du lieu, es quelles annuellement convenoient tous les plus riches et fameux marchans d'Afrique et Asie."⁹ C'est tout, et c'est peu si l'on songe à l'extraordinaire fièvre, qui animait la cité du bord du Rhône à la période des foires, et dont l'auteur savait d'ailleurs fort bien profiter pour "lancer" ses nouveaux volumes. Dans le Gargantua, pour mieux mettre en évidence la paresse du moine, Rabelais trace un tableau de toutes les activités utiles au pays et le marchand y figure en bonne place: "Un moyne ne laboure comme le paisant, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guerist les malades comme le medecin, ne presche ny endoctrine le monde comme le bon docteur evangelicque et pedagogue, ne porte les commoditez et choses necessaires à la republicque comme le marchand."¹⁰ L'importance de son rôle est donc loin d'être méconnue, même s'il se trouve à la fin de l'énumération, où le paysan occupe le premier plan.

⁹Quart Livre, II, p. 37.

¹⁰Gargantua, XL, p. 152.

Son attention semble en effet se porter plus aisément sur la campagne et la vie paysanne et dans son oeuvre les ouvriers n'apparaissent pratiquement pas. On peut, à ce propos, remarquer qu'il ne mentionne pas le grand Tric, ou grande grève de Lyon et Paris qui groupa les ouvriers typographes de 1539 à 1542, couvrant presque la période du "trou" dans sa biographie, précédant le séjour à Turin. Mêlé comme il l'a été au monde de l'imprimerie, il aurait pu manifester un certain intérêt pour cette révolte qui l'a, de toute évidence, beaucoup moins impressionné que la révolte de Gascogne dont on trouve plusieurs mentions dans ses oeuvres.

Il est possible de voir au Quart Livre la représentation schématique de la société telle que Rabelais la concevait; il nous montre, en effet, les quatre ordres de la nation. En arrivant dans l'île des Papimanes, les voyageurs voient venir vers eux "quatre personnes diversement vestuz; l'un en moine enfrocqué, crotté, botté; l'autre en faulconnier, avecques un leurre et guand de oizeau; l'autre en solliciteur de procès, ayant un grand sac plein d'informations, citations, chiquaneries et adjournemens en main; l'autre en vigneron d'Orléans, avecques belles giestres de toille, une pancuere et une serpe à la ceinture."¹¹ Sous ces habits caractéristiques, on reconnaît aisément le clergé figuré par un moine étrangement botté, la noblesse représentée par un chasseur, la bourgeoisie en juriste, flanquée d'un paysan. La division en quatre ordres est étrange; en effet, il y a traditionnellement trois ordres: la noblesse, le clergé et le tiers état. Rabelais a divisé ce troisième ordre en deux, distinguant selon la

¹¹
Quart Livre, XLVIII, p. 179.

fonction entre la bourgeoisie et la paysannerie (dans son Histoire des Institutions,¹² M. Doucet signale qu'aux Etats Provinciaux, le Tiers Etat était souvent scindé en deux, pour faire place à un quatrième ordre constitué d'officiers royaux).

Cette place à part donnée à la bourgeoisie est riche d'enseignements; les historiens pensent en général, comme M. Lapeyre, que les mots de bourgeois et bourgeoisie "ont eu primitivement un sens juridique, qu'ils désignaient l'appartenance à une communauté urbaine et qu'ils ne servaient pas à délimiter une classe sociale."¹³ Sans employer le mot de bourgeois, c'est à la classe urbaine d'officiers royaux, qui ont acheté leurs charges après enrichissement, que Rabelais semble penser. Il est cependant remarquable que la bourgeoisie dès le siècle précédent ait eu tendance à se mêler à la noblesse, soit par achat de terres, soit par mariage, soit par lettres royales d'anoblissement, au point que J. Heers dans son ouvrage L'Occident aux XIV et XVèmes siècles puisse conclure à "un certain effacement des différences entre nobles et roturiers."¹⁴ La multiplication et la vénalité des offices au XVIème siècle a précipité cette évolution, contre laquelle une notable résistance s'est naturellement manifestée, venant de la vieille noblesse d'épée contre cette noblesse récente, dite de robe en raison de son origine. Rabelais semble admettre la distinction puisqu'il limite le tiers état à la paysannerie, laissant à part cette classe intermédiaire,

¹²R. Doucet, Les Institutions de la France au XVIème (Paris, 1948), I, p. 356.

¹³H. Lapeyre, op. cit. (voir note 2), p. 223.

¹⁴J. Heers, L'Occident aux XIV et XVèmes siècles (Paris, P.U.F., 1966), p. 379.

réservée aux avocats et autres "avaleurs de frimas"; étrangement les marchands n'y figurent pas.

Rabelais refuse l'assimilation noblesse-gens de robe, et pourtant il n'attache qu'une importance très réduite aux privilèges de la naissance ou de la fortune. Dans le Gargantua, il se moquait des grands de ce monde "descendus de quelques porteurs de rogatons et de coustretz" et Panurge, faisant étalage de ses dons de polyglotte lors de sa rencontre avec Pantagruel déclare en écossais: "La nature nous a faits égaux, mais la fortune en a élevé quelques-uns et abaissé d'autres."¹⁵ La noblesse et la richesse ne viennent que par chance et ne doivent pas entrer vraiment en considération lorsqu'on veut juger un homme. Par cette affirmation, Rabelais se rattache, même si ce n'est pas étroitement, à un courant d'agitation sociale, dont H. Hauser avait signalé les rapports avec la Réforme: "Ce n'est pas seulement contre la corruption du dogme et les abus du clergé, c'est aussi contre la misère et l'iniquité que se soulèvent les classes populaires. Ce qu'elles vont chercher dans la Bible, ce n'est pas seulement la doctrine du salut par la grâce, c'est la preuve de l'égalité originelle de tous les hommes."¹⁶

Au Moyen Age, cette croyance que les hommes ont été créés égaux a souvent trouvé à s'exprimer, et, là encore, Rabelais est l'héritier de Jean de Meung et des prédicateurs franciscains. C'est peut-être la raison de son silence dédaigneux à l'égard des marchands occupés à s'enrichir; il peuvent même faire l'acquisition d'un titre de noblesse. Cela a-t-il de la valeur aux yeux de Rabelais? Il semble que la réponse soit négative. Rabelais rejoint la tradition antique qui, à travers le courant

¹⁵Pantagruel, IX, p. 265.

¹⁶Cité in Delumeau, Naissance et affirmation de la Réforme, p. 261.

médiéval, fait de la noblesse une aspiration au bien.

Dans son article "The concept of true nobility at the Burgundian court"¹⁷ Charity Willard retrace l'histoire de cette pensée que l'on retrouve chez Dante, Boccace ou Lemaire de Belges et qui s'oppose à la tradition féodale du "lion fils de lion." Toute l'oeuvre rabelaisienne chante la gloire de cette noblesse, composée des meilleurs--véritable aristocratie--et non des mieux nés ou des plus riches.

Il fait, à l'occasion, une petite place aux moeurs "nobles" et on peut noter quelques allusions, qui ont dû sembler familières aux lecteurs de romans de chevalerie. Durant la guerre picrocholine, par exemple, Gymnaste après avoir tué plusieurs ennemis se retirera, en commentant: "Il convient à tous chevaliers reverentement traicter leur bonne fortune, sans la molester ny gehainer."¹⁸ De même, plus loin, Frère Jean fait prisonnier durant cette même guerre, raisonne: "Ces gens icy sont bien mal exercez en faictz d'armes, car oncques ne me ont demandé ma foy et ne me ont ousté mon bracquemart."¹⁹ Mais ces remarques, plus ou moins sérieusement faites, sont assez rares. Il semble évident que la noblesse ne repose pas pour Rabelais dans le respect de certaines règles du jeu chevaleresque. Il faut chercher beaucoup plus loin.

Au chapitre XV du Gargantua, se trouve un texte riche d'enseignements sur l'échelle des valeurs rabelaisiennes. Eudémon, dans le discours qu'il adresse à Gargantua afin de montrer les bons effets de son éducation, vante les mérites qu'il trouve chez le jeune géant--il est important de noter au passage que tous l'approuvent pour cette déclaration, qui fait l'admiration de Grandgousier et la honte de Gargantua--:

¹⁷Studies in the Renaissance (1967).

¹⁸Gargantua, XXXV, p. 136.

¹⁹Ibid., XLIV, p. 163.

"commença le louer et magnifier premièrement de sa vertus et bonnes meurs, secondement de son sçavoir, tiercement de sa noblesse, quartement de sa beaulté corporelle . . ." ²⁰ L'ordre est tout à fait remarquable, "vertus, bonnes meurs et sçavoir" viennent avant noblesse, dans le sens de naissance, qui précède de peu la beauté physique.

Les qualités morales et intellectuelles sont donc essentielles et la naissance est de peu supérieure aux attraits corporels, qu'en bon humaniste Rabelais ne dédaignait d'ailleurs pas. Cette beauté physique traduit soit la noblesse de naissance, soit les qualités de l'âme, comme dans l'Antiquité où le vainqueur des Jeux était à la fois le meilleur athlétiquement et le plus aimé des Dieux pour ses qualités morales, dont ses capacités physiques n'étaient que l'extériorisation. Ainsi Pantagruel, rencontrant un Panurge famélique aux abords immédiats de Paris, le voyant "beau de stature et élégant en tous linéamens du corps," déclare immédiatement: "Il n'est pauvre que par fortune, car je vous assure que, à sa physionomie, Nature l'a produit de riche et noble lignée, mais les adventures des gens curieux le ont reduict en telle penurie et indigence." ²¹ Pantagruel, qui aimera Panurge toute sa vie et fera montre à son égard d'une indulgente complaisance, voit en lui noblesse en raison de son élégance physique, insuffisante cependant pour certifier l'existence de la beauté morale.

Les Thélémites, eux, représenteront l'absolue perfection, beauté morale et physique les caractérise ainsi que haute naissance. Les nobles chevaliers vivent dans l'abbaye en compagnie des dames de "hault paraige," "fleurs de beaulté"; les pasteurs évangéliques, sans qu'ils soient

²⁰ Gargantua, XV, p. 63.

²¹ Pantagruel, IX, p. 263.

nécessairement bien nés, les y rejoindront pour fonder la foi profonde. Dans "l'inscription mise sur la grande porte de Thélème," ce sont là les trois catégories seules admises. Il semble que naissance et beauté soient mises au même rang que la connaissance de la Bible, mais les chapitres suivants vont préciser et approfondir la pensée rabelaisienne.

Bien nés et bien instruits--les deux qualités sont ici étroitement liées--les Thélémites ne feront que le bien, en raison de leur merveilleuse nature qui obéit à l'honneur; laissés à eux-mêmes, protégés de toute contrainte, ils seront portés uniquement vers le Bien, grâce à leurs nobles instincts, développés cependant par l'éducation. Car il ne faut pas négliger le fait que, si les contraintes leur ont été épargnées, ces jeunes gens ont cependant reçu une éducation que Ponocrates ne renierait probablement pas. Rabelais énumère avec complaisance leurs connaissances, et l'on pense immédiatement à la lettre de Gargantua: "Tant noblement estoient apprins qu'il n'estoit entre eulx celluy ne celle qui ne sceust lire, escrire, chanter, jouer d'instrumens harmonieux, parler de cinq et six langaiges, et en iceulx composer tant en carme, que en oraison solue."²² Mais leur éducation n'est pas purement intellectuelle, et les hommes sont également des athlètes et des chevaliers, et les dames sont aptes à manier l'aiguille et sont "doctes . . . à tout acte muliebre."

Bien formés, bien naturés, bien nés, bien instruits en toutes sciences et grâces sociales, les Thélémites représentent l'idéal du gentilhomme et de la femme qu'il épousera, non parce que sa famille le veut, mais parce que c'est la femme qui lui convient. Cela est tout à fait étrange, comparé à l'attitude de Pantagruel, qui laisse à son père le

²²Gargantua, LVIII, p. 204.

soin de lui trouver une épouse. J. Servier a probablement raison de souligner que Thélème est l'Utopie des Humanistes, en ce qui concerne le mariage des Thélémites, Rabelais semble en effet bien loin de ce qu'il affirme par ailleurs. Thélème est assurément le lieu où l'on peut chercher et développer sa vraie personnalité, comme l'indique J. Servier: "L'âme et le corps de chaque individu doivent pouvoir s'y développer harmonieusement, non pour les modeler selon la loi d'une communauté, mais pour permettre à chacun de devenir ce qu'il est et d'être digne de la grâce sous le regard de la conscience."²³ Dans cette interprétation, il est nécessaire que l'individu échappe aux liens de la famille et choisisse lui-même la personne qu'il veut épouser. Ce n'est naturellement pas une possibilité valable dans la vie quotidienne, où les intérêts familiaux, que Rabelais semble avoir été soucieux de ménager, se trouvent en jeu.

Si certains critiques ont surtout vu l'aspect utopique de Thélème, d'autres ont mis l'accent sur la limitation imposée par la naissance. Il faut cependant immédiatement admettre que Rabelais n'a pas dressé un plan sérieux et précis pour la vie d'une communauté. Comme l'a savoureusement fait remarquer Lucien Febvre, Thélème manque de "roustisseries aromatisantes et de caves fraîches et profondes." Rabelais a décrit avec un luxe de détails incomparables l'architecture du château hexagonal, mais il a oublié les cuisines. De même pourquoi ne pas admettre une certaine simplification, lorsqu'il parle de gens "bien nés"; cela évoque immédiatement un certain idéal qui n'implique pas nécessairement noblesse par le sang, mais une bonne naissance par les qualités personnelles. Que l'on pense par exemple à Erasme, n'offre-t-il pas toutes les

²³ J. Servier, Histoire de l'Utopie (Paris, 1967), p. 117.

caractéristiques de l'homme bien né, malgré sa naissance irrégulière? Pourquoi ne pas admettre ce concept dans le sens où l'entendait Dante, selon l'analyse donnée par Burckhardt dans la Civilisation de la Renaissance en Italie: "Dans le Convito il dégage presque entièrement l'idée de 'nobile' et de 'nobiltà' de toute condition de naissance et l'identifie avec l'aptitude à toute supériorité morale et intellectuelle; il donne une importance particulière à la haute culture, attendu que la 'nobiltà' doit être la soeur de la 'filosofia'."²⁴

Ce serait méconnaître l'oeuvre et la pensée de Rabelais, que de faire des Thélémites uniquement des aristocrates de naissance; il faut assurément voir là une aristocratie de l'esprit et comprendre que bien nés n'implique pas la naissance avec un titre nobiliaire, mais signifie nés avec les qualités morales et intellectuelles indispensables aux yeux de Rabelais. Cela explique d'ailleurs la présence des pasteurs évangéliques; il n'est pas précisé qu'ils sont bien nés, le fait qu'ils soient pasteurs évangéliques est garant de leurs qualités spirituelles. Il ne peut donc s'agir d'une naissance selon le monde, mais bien selon l'esprit et l'on est tenté de chercher des analogies entre les personnages élus et ceux qui fréquentaient le cercle de la Reine de Navarre.

En admettant que la pensée rabelaisienne puisse se prêter à jouer ce rôle de chantre de l'aristocratie, qu'on a voulu lui faire assumer à propos de Thélème, le reste de l'oeuvre abonde cependant en indications si claires, qu'elles ne peuvent laisser subsister aucun doute sur les vrais sentiments de l'auteur.

La pantagrueline pronostication, parue à la fin de 1532 selon

²⁴J. Burckhardt, Civilisation de la Renaissance en Italie (Paris, 1958), II, p. 291.

P. Jourda, fournit un apport très intéressant. Dans le chapitre intitulé "de l'estat d'aulcunes gens" Rabelais semble se moquer des classes sociales élevées, en faisant noter qu'à l'égard des astres nous sommes tous égaux: "La plus grande folie du monde est penser qu'il y ayt des astres pour les Roys, Papes et gros seigneurs, plustost que pour les pauvres et souffreteux, comme si nouvelles estoilles avoient esté crééz depuis le temps du deluge, ou de Romulus, ou Pharamond, à la nouvelle création des Roys . . . Tenant doncques pour certain que les astres se soucient aussi peu des Roys comme des gueux, et des riches comme des maraux . . ." ²⁵ De même, plaisantant sur les "maladies de cette année" dans l'ouvrage cité, le docteur fait cette remarque qui n'est pas dépourvue d'implications sociales: "Les riches se porteront un peu mieulx que les pauvres" ²⁶ mais il noie la critique en faisant une pirouette, car il ajoute "et les sains mieulx que les malades."

Cette notion d'une certaine injustice sociale due à l'inégalité des fonctions se trouve également dans le Pantagruel, où Epistémon, mort temporaire, raconte la façon dont les humains sont traités "en enfer et par les Champs Elysées": "Ceulx qui avoient esté gros seigneurs en ce monde icy, guaingnoyent leur pauvre meschante et paillarde vie là-bas. Au contraire, les philosophes et ceulx qui avoient esté indigens en ce monde, de par de là estoient gros seigneurs en leur tour." ²⁷ Ce changement de fortune rappelle la phrase de l'énigme en prophétie, trouvée

²⁵ Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 509.

²⁶ Ibid., p. 507.

²⁷ Pantagruel, XXX, p. 371.

dans les fondements de l'abbaye de Thélème, où il est parlé d'hommes "laz du repos" qui provoqueront une espèce de révolution: "Car ilz diront que chascun à son tour / doibt aller hault et puis faire retour."²⁸

Rabelais, dans ses propres phrases ou dans sa citation du poème de Mellin de Saint-Gelais, semble admettre que les différences sociales sont parfois ridicules ou excessives, mais il n'en prend pas pour autant le parti de "l'ignorante et sotte multitude." Il semble avoir vu les inégalités sociales, mais considérées seulement sur un plan abstrait. Ce n'est que rarement qu'il fait allusion à des faits sociaux précis, tels ces nobles brigands qu'il mentionne au Quart Livre: "Petitz Janspill' hommes de bas relief, qui à Couillatris avoient le petit pré et le petit moulin vendu pour soy gourgiaser à la monstre . . ."²⁹ Il fait là une double critique de cette noblesse, qui se livrait au brigandage, afin de se procurer l'argent, que ses terres ne lui fournissaient plus avec la dévaluation de la monnaie et que l'interdiction de déroger l'empêchait de se procurer dans le commerce. F. Mauro dans son étude sur l'économie du XVIème siècle les représente ainsi: "Les petits nobles deviennent des 'hobereaux', des oiseaux de proie, plaideurs au surplus et souvent obligés de travailler comme de vrais paysans."³⁰ Ayant obtenu quelque argent en dérobant autrui ou en vendant le patrimoine familial, ces gentilshommes, dans le roman rabelaisien, vont ensuite le dépenser pour parader à la revue des troupes. Maître François semble passablement moqueur à leur endroit, mais ces notations méchantes

²⁸ Gargantua, LVIII, p. 206.

²⁹ Quart Livre, Prologue, p. 26.

³⁰ F. Mauro, op. cit. (voir note 7), p. 165.

sont rares dans sa peinture sociale (si l'on excepte naturellement ses "bêtes noires" représentées par les juristes, les financiers et certains membres du clergé). Les nobles n'apparaissent pratiquement pas, les ouvriers sont ignorés. Les romans se situent sur un fond de paysannerie pleine de verve, de joie de vivre et de bonne humeur, malgré les difficultés rencontrées. L'auteur peint son Chinonais natal avec vigueur et vérité, en utilisant les souvenirs liés aux années de sa vie où il a dû mener une existence étroitement mêlée à celles des brassiers, laboureurs et autres paysans de la Devinière.

La peinture de la société, que Rabelais nous offre, a donc elle aussi un fort caractère d'idéalisation. Sur une base de souvenirs de jeunesse (il a déjà été noté que l'influence urbaine est peu apparente), Rabelais a reconstruit une société utopique, où chacun est à sa place et remplit sa fonction dans des cadres immuables. Les critiques sont bénignes en ce qui concerne la société en général, et ses menaces d'un changement, dans une vie post-terrestre, relèvent de la rhétorique médiévale; elles ne retranchent rien à l'image si noble qu'il a donnée de la royauté à travers ses géants.

Il faut cependant remarquer que ces conclusions s'appliquent aux quatre premiers livres; la violence de la satire contenue dans le Cinquième Livre est bien connue et concerne tout particulièrement la société. C'est là une des raisons, qui ont poussé certains auteurs à mettre en doute l'authenticité de ce volume, paru si longtemps après la mort de l'auteur. Ce problème passionnant dépasse de beaucoup les limites de la présente étude, mais il a semblé nécessaire de présenter à part les considérations sociales tirées du Cinquième Livre, afin de ne

pas risquer le mélange des textes authentiques et de certains qui peuvent ne pas l'être, puisque même les tenants de l'authenticité admettent la présence d'interpolations.

Dans Le problème de l'incroyance au XVIème siècle, L. Febvre met en relief le caractère presque sacerdotal du roi de France: "Un roi oint de l'huile sainte, miraculeusement apportée par une colombe pour le baptême de Clovis. Un roi qui n'est pas 'pur laïc', un roi qui par son toucher, renouvelle le miracle des guérisons authentifié par la foi des miraculés."³¹ La peinture que Rabelais a faite de ses géants participe de ce caractère mi-sacré mi-laïc, et ne fournit le thème d'aucune plaisanterie. Au Cinquième Livre, durant le séjour des voyageurs dans le royaume de la Quinte Essence, un officier royal déclare: "En vostre Royaume, avez quelques Roys, lesquels phantastiquement guarissent d'aucunes maladies, comme scrophule, mal-sacré, fiebvres quartes, par seule apposition des mains. Ceste nostre Royne de toutes maladies guarist sans y toucher, seulement leur sonnans une chanson selon la competence du mal."³²

La cour de la reine Entelechie fournit à l'auteur l'occasion de se moquer de la multiplication des offices de la maison du roi, qui a subi un important développement sous les Valois. La Quinte est entourée de ses "Abstracteurs, Spodizateurs, Massiteres . . . et autres siens officiers," qui servent à introduire les lépreux, qu'elle guérit d'une chanson!³³ La satire de la cour royale se poursuit chez les Lanternes, où la reine, somptueusement vêtue, est entourée "des lanternes du sang,"

³¹L. Febvre, Le problème de l'incroyance au XVIème siècle (Paris, 1968), p. 319.

³²Cinquième Livre, XIX, p. 349.

³³Ibid., p. 350.

elles aussi fort élégantes et respectant l'étiquette: "L'heure du souper venue, la Royne s'assit en premier lieu, conséquemment les autres selon leur degré et dignité."³⁴

Si l'on admet que ces critiques sont apocryphes, elles en deviennent encore plus virulentes. Il s'agit en effet de reines et non plus de rois; or, Catherine de Médicis est régente depuis 1560, date de la mort de François II, auquel a succédé Charles IX, encore mineur. La gourmandise de cette reine étant bien connue, la description d'Entelechie qui ne mange que "par procuration" en devient plus savoureuse encore.

De plus vaste portée se trouve l'affirmation, déjà exprimée si éloquemment au Tiers Livre, de la nécessité de la solidarité humaine et de l'égalité fondamentale des hommes: "Tous humains naissent un sac au col, souffreteux par nature et mandians l'un de l'autre. Roy souz le Ciel tant puissant n'est qui passer se puisse d'autrui; pauvre n'est tant arrogant, qui passer se puisse du riche."³⁵ Les rois ne sont que des hommes parmi les autres, quant aux nobles ils ont disparu, mangés par les Chats fourrés, incarnation de la bourgeoisie. Le Cinquième Livre reprend l'image du Quart Livre, du gentilhomme chasseur qui représentait la noblesse à côté du moine, du paysan et de l'avocat chargé de sacs de procès. Ici, le tableau est différent et l'auteur s'apitoie devant "les bons gentilshommes qui, par raison de leur estat, s'exerseoient à la vollerie et à la chasse pour plus estre en temps de guerre escors et ja endurciz au travail. Car venation est un simulachre de bataille . . ."³⁶ Le gentilhomme pendant qu'il passe son temps à la chasse afin d'être

³⁴Cinquième Livre, XXXII, pp. 404-405.

³⁵Ibid., XLVI, p. 454.

³⁶Ibid., XIV, p. 326.

exercé pour la guerre, sa raison d'être, a été dépouillé par les Chats fourrés. Après sa mort, il devient gibier et est encore poursuivi par ses anciens ennemis: "Orez ces Chatz fourrez, avoir leurs chasteaux, terres, domaines, possessions, rentes et revenuz destruit et devoré, encores leur cherchent-ils le sang et l'ame en l'autre vie."³⁷ La critique des Chats fourrés est devenue si violente qu'elle colore d'une certaine sympathie le portrait des nobles chasseurs, dont l'histoire a bien enregistré la spoliation, mais pour lesquels jusqu'ici Rabelais n'avait fait preuve d'aucun intérêt spécial, et qu'il traitait même de "Janspil'hommes," dans le prologue du Quart Livre.

Cette attaque peut éventuellement trouver son explication dans le désir de maintenir le statu quo. Rabelais semble, en effet, avoir beaucoup tenu à la conservation de l'équilibre social et familial; cela peut expliquer, peut-être, l'attaque contre les nouveaux riches qui se sont emparé des biens de la noblesse. Mais un passage de l'Isle sonnante ne semble pas s'accorder avec cette façon de penser. Parlant du pays "Jour-sans-pain" et de la région "Trop-d'iceulx," Egitus explique qu'ils fournissent beaucoup de moines et de nonnes: "La maniere est telle: quant en ceste contrée derniere y a trop d'iceulx enfans, soyent masles, soyent femelles: de sorte que, qui à tous part feroit de l'héritage (comme raison le veult, nature l'ordonne, et Dieu le commande) la maison seroit dissipée. C'est l'occasion pourquoy les parens s'en deschargent en ceste isle."³⁸ L'affirmation est forte; raison, nature et Dieu veulent et ordonnent le partage des héritages, mais la défense des intérêts familiaux (argument bien plat ainsi présenté) l'empêche. Rabelais au Tiers

³⁷ Cinquième Livre, XIV, p. 327.

³⁸ Ibid., IV, p. 293.

Livre était infiniment plus éloquent lorsqu'il conseillait la mise à mort "du meurtrier," qui a mis en danger l'équilibre familial, en épousant une jeune fille sans le consentement des parents.³⁹ H. Ligier voit dans cette demande d'un partage équitable des héritages une hardiesse caractéristique de la pensée rabelaisienne,⁴⁰ mais on peut, au contraire, faire remarquer que cela ne cadre pas avec son souci de la conservation familiale, dont le droit d'aînesse était un des piliers.⁴¹

Pour avoir une exacte vision de la pensée rabelaisienne concernant la société, il semble nécessaire de ne pas placer l'accent sur les "hardiesses" du Cinquième Livre, mais bien au contraire sur la cohésion de l'oeuvre et sur la fidélité de l'auteur à une ligne directrice. Roi, guerre, paix, société, tout ce que Rabelais en dit s'insère dans un système logique, où chacun occupe avec joie la place qui lui est assignée. D'après Erasme, Philautie, qui sert de soeur à Folie, aide à maintenir chacun à sa place: "Si le bonheur consiste essentiellement à vouloir être ce que l'on est, ma bonne Philautie le facilite pleinement. Elle fait que personne n'est mécontent de son visage, ni de son esprit, de sa naissance, de son éducation, de son pays."⁴² La pensée rabelaisienne est beaucoup moins cynique et beaucoup plus profonde. Son monde est gouverné par des rois philosophes, selon le voeu de Platon et sa société, où l'aristocratie est celle de l'esprit, semble régie par la pensée que la voix de Pantagruel exprime au Quart Livre, à propos de la mort de Pan, tandis que des larmes coulent de ses yeux: "Tout ce que sommes, tout ce que vivons, tout ce que avons, tout ce que esperons est luy, en luy, de

³⁹Tiers Livre, XLVIII, p. 600.

⁴⁰H. Ligier, La politique de Rabelais (Paris, 1879), p. 95.

⁴¹H. Lapeyre, op. cit. (voir note 2), p. 219.

⁴²Erasme, Eloge de la folie (Paris, 1964), p. 32.

luy, par luy."⁴³ Société donc en étroite relation avec la divinité et qui pourrait être heureuse, comme Thélème si bien protégée, si son harmonie n'était troublée par "les grippeminaulx, hypocrites" ou autres, contre lesquels Rabelais écrira des pages féroces.

⁴³Quart Livre, XXIX, p. 124.

VI

RABELAIS ET L'EGLISE

Le problème envisagé dans ce chapitre n'est pas la religion de Rabelais, mais sa position à l'égard de l'Eglise en tant qu'institution. Il n'est naturellement pas possible d'ignorer la querelle qui oppose, avec des variations infinies, les tenants d'un Rabelais athée, selon la thèse de Lefranc¹ à ceux de la thèse opposée qui, à la suite de L. Febvre affirment sa "foy profonde"² en passant par la nuance réformée telle que la présente M. de Grève dans L'interprétation de Rabelais au XVIème siècle: "Plus personne (après le Quart Livre) ne semble ignorer que, sous un aspect burlesque et faussement innocent, Gargantua et Pantagruel ne tendent à rien moins qu'à ébranler la papauté, à bouleverser les institutions ecclésiastiques, et même à préparer l'avènement de la doctrine de Calvin."³

Ces tentatives pour reconstituer les croyances de Rabelais relèvent d'un domaine différent. Athée, réformé ou catholique de croyance parfaitement orthodoxe, cet auteur a présenté dans son oeuvre un tableau extrêmement critique de l'église catholique qu'il oppose nettement à la simplicité et à la pureté des prêcheurs évangéliques, "fondateurs de la

¹A. Lefranc, Rabelais, p. 193.

²L. Febvre, Le problème, p. 428.

³M. de Grève, L'influence de Rabelais (Genève, 1961), p. 76.

foy profonde" qui répandent la connaissance de l'Évangile et qu'il faut défendre contre les "ennemys de la sainte parole."⁴ Cette citation de l'énigme en prophétie n'est qu'un exemple parmi ceux qui abondent, surtout dans les deux premiers volumes de l'œuvre, puisque, comme le fait noter M. Saulnier à partir du Tiers Livre une certaine prudence se manifeste dans la présentation de la pensée à la suite du changement d'attitude du roi après "l'affaire des Placards."⁵

La critique de l'Église, elle, est un élément constant dans l'ouvrage, encore qu'elle gagne en violence au Cinquième Livre. Les nombreuses allusions disséminées dans les cinq volumes peuvent être groupées sous deux rubriques principales, concernant d'une part l'Église en tant qu'institution française, avec la critique des moines, des théologiens, et des abus commis à l'intérieur de la communauté nationale, et d'autre part la Papauté en tant que puissance temporelle mais aussi considérée dans sa position hiérarchique supranationale.

A la suite de l'étude détaillée de ces critiques, une place à part sera réservée au Cinquième Livre, de même que cela a été fait pour l'étude de la société et pour les mêmes raisons.

Dans la critique de l'Église et de ses membres, Rabelais réserve aux moines une place de choix et leur reproche beaucoup de choses; il était évidemment bien placé et avait pu observer à loisir les défauts de ses compagnons "d'années de moynage." Mais si l'on compare la critique rabelaisienne à celle d'un autre moine, lui aussi "gyrovague" Erasme, bien que les griefs soient à peu près les mêmes et qu'ils fustigent tous deux la saleté, l'ignorance, la grossièreté et autres

⁴ Gargantua, LIV, pp. 196-197.

⁵ V. Saulnier, Le dessein de Rabelais, p. 20.

défauts des moines, la critique érasmiennne apparaît beaucoup plus acerbe; dans L'éloge de la folie, il dit combien leur espèce est détestée au point qu'ils sont accusés de porter malheur, et il continue: "Ils estiment que la plus haute piété est de ne rien savoir, pas même lire. Quand ils braient comme des ânes dans les églises, en chantant leurs psaumes qu'ils numérotent sans les comprendre, ils croient réjouir les oreilles des personnes célestes. De leur crasse et de leur mendicité beaucoup se font gloire . . . Aimables gens qui prétendent rappeler les Apôtres par de la saleté et de l'ignorance, de la grossièreté et de l'impudence."⁶

Rabelais exerce lui aussi sa verve à leur détriment et les traite de "Sarrabovites, cagotz, escargotz, hypocrites, caffars . . ."⁷ dans une accumulation de vocables, si caractéristique de son art. Mais il profère aussi contre eux des accusations plus précises et sur un ton plus sérieux, il ajoute à propos de ces gens qui se "sont desguizez comme masques pour tromper le monde. Car donnans entendre au populaire commun qu'ilz ne sont occupez sinon à contemplation et devotion, en jeusnes et maceration de la sensualité, sinon vrayement pour sustenter et alimenter la petite fragilité de leur humanité, au contraire font chiere, Dieu sçait quelle . . ." Ces critiques que l'on retrouve souvent dans l'oeuvre rabelaisienne traduisent l'existence d'un véritable malaise dans l'Eglise et tout particulièrement dans la vie monastique, qui a perdu une grande partie de l'éclat dont elle était parée dans le haut Moyen Age. Dans son étude sur Naissance et affirmation de la Réforme, J. Delumeau caractérise ainsi l'évolution subie par l'Eglise et dont Rabelais voit les résultats: "La montée de la bourgeoisie et de

⁶Erasmus, Eloge de la folie, pp. 68-69.

⁷Pantagruel, XXXIV, p. 386.

l'artisanat, et plus généralement de l'élément laïc, dans une civilisation plus urbaine, l'apparition du luxe, l'affirmation d'un certain sentiment national, le désarroi général dans un climat d'insécurité, les tares de l'Eglise enfin engendrèrent à la fin du Moyen Age, une sorte d'anarchisme chrétien."⁸ C'est cette atmosphère et ces tares que Rabelais et Erasme critiquent si âprement; mais il ne faut cependant pas imaginer tout l'état monastique d'après leurs peintures. Que l'on pense par exemple à la ferveur et aux études de Luther, jeune moine, et qui plus tard expose ainsi ses souvenirs: "J'ai été moine et j'ai veillé la nuit, j'ai jeûné, prié et j'ai châtié mon corps . . . Je parle des moines pieux et sincères qui ont pris leur vocation vraiment au sérieux, qui ont fait de réels efforts, qui se sont mortifiés pour arriver à être comme le Christ et à conquérir la félicité éternelle . . ."⁹ En fait cette ferveur et cet ascétisme se trouvent également chez le jeune Calvin durant son séjour dans le célèbre collège de Montaigu, administré en congrégation quasi religieuse suivant les ordonnances de Jean Standonck.¹⁰

S'il ne faut donc pas généraliser et accepter comme une vérité absolue les critiques adressées aux moines par Rabelais, il est certain néanmoins qu'elles contenaient une large part de vérité. Mais comme le fait remarquer Pierre de Nolhac à propos de L'éloge de la folie dédiée par Erasme à Thomas Morus (et cela seulement suffit à montrer que ces critiques ont une portée limitée, sinon la dédicace au futur saint ne se justifierait pas) ses remarques--et cela est valable pour celles de

⁸J. Delumeau, Naissance et affirmation de la Réforme (Paris, 1968), p. 60.

⁹in G. Casalis, Luther (Paris, 1962), p. 23.

¹⁰A. M. Schmidt, Calvin (Paris, 1957), p. 9.

Rabelais également--n'ont pour but que de servir la cause chrétienne et d'instruire les hommes à être mieux chrétiens.¹¹ En signalant les abus on peut espérer qu'une amélioration se produira. Rabelais met en évidence les défauts des moines pour aider à une rénovation de la société chrétienne; ses griefs sont nombreux. D'abord les moines sont inutiles; le plus souvent ils prient sans comprendre ce qu'ils disent et sans penser (Frère Jan dit même qu'ils dorment en priant)¹² mais, de plus, Rabelais ne croit pas, comme on le croyait au Moyen Age, que les prières faites dans les monastères puissent sauver les âmes perdues dans le monde. Pour lui, c'est à chacun de faire son salut avec la grâce divine: "Tous vrais christians, de tous estatz, en tous lieux, en tous temps, prient Dieu et l'Esperit prie et interpelle pour iceulx, et Dieu les prent en grace."¹³

Les moines ont oublié le sens des prières de même que celui de la religion. Rabelais les accuse de respecter davantage les règles de leurs ordres que les commandements divins, comme le dit Pantagruel au Tiers Livre: "Toute moinerie moins crainct les commandemens de Dieu transgresser que leurs statutz provinciaulx."¹⁴ Au lieu de consacrer une partie de la journée à l'étude comme le voulait la règle bénédictine, la plupart des moines semblent être devenus ignorants. Le sympathique Frère Jan, lui-même d'une remarquable ignorance, parle d'un moine de son couvent (on peut probablement y voir une allusion à ce que les moines de

¹¹ Erasme, Eloge de la folie, p. 13.

¹² Gargantua, XLI, p. 154.

¹³ Ibid., XL, p. 152.

¹⁴ Tiers Livre, XX, p. 483.

Fontenay-le-Comte pensaient de Rabelais, Amy et leurs études): "O le bon compagnon que c'est! Mais quelle mousche l'a picqué? Il ne faict rien que estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie point de ma part. En nostre abbaye nous ne estudions jamais, de peur des auripeaux. Nostre feu abbé disoit que c'est chose monstrueuse veoir un moyne sçavant."¹⁵ Gourmands et buveurs, les moines, comme on peut s'y attendre, se placent au premier rang des adorateurs de Messere Gaster: "Nous consyderans le minoys et les gestes de ces poiltrons magnigoules Gastrolatres, comme tous estonnez, ouymes un son de campane notable, auquel tous se rangerent comme en bataille, chascun par son office, degré et antiquité."¹⁶

Si l'on en croit Emile Telle, au début du Quart Livre Rabelais a ridiculisé les habitudes d'alliances spirituelles, si répandues dans le monde, mais qui avaient également envahi les couvents.¹⁷ Dans l'isle d'Ennasin, il suggère en effet de voir une satire de ce monde monastique, dont il signale que les voyageurs rencontrent partout "la gent encapuchonnée" et il explique: "Le peuple Ennasé alliancier, c'était évidemment les gens mal 'nez' à savoir ceux au nez desquels Frère Jan avait fermé la grande porte d'entrée de son Abbaye de Thélème . . . Dans l'esprit de Rabelais, l'île des Alliances devait être le pendant anti-thétique du château de Thélème."¹⁸

Même si l'on accepte la thèse de M. Telle, Frère Jan ne court pas le risque d'être accusé de céder à la mode platonisante. Bien qu'il

¹⁵Gargantua, XXXIX, p. 149.

¹⁶Quart Livre, LIX, p. 214.

¹⁷Emile Telle, "L'île des Alliances," Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1952), p. 165.

¹⁸Ibid., p. 160.

possède beaucoup des défauts de la gent monastique (ignorance, amour du vin et de la nourriture au point que dans la lutte contre les Andouilles au Quart Livre c'est lui qui conduit l'armée des cuisiniers), Frère Jan est cependant destiné à apparaître sympathique. Gargantua le fait remarquer et trace son portrait en l'opposant à celui de ses confrères "en moinerie": "Chacun le soubhaite en sa compagnie. Il n'est point bigot; il n'est point dessiré; il est honeste, joyeux, deliberé, bon compaignon; il travaille, il laboure; il defent les opprimez, il conforte les affliges; il subvient es souffreteux . . ." ¹⁹ La critique de la "gent encapuchonnée" est présente d'un bout à l'autre de l'oeuvre rabelaisienne; accompagnée d'une autre satire, celle des théologiens, déguisés en sophistes par crainte des représailles.

Nous avons noté qu'Erasme attaquait les moines avec plus de brutalité que Rabelais, bien que, dans les grandes lignes, leurs critiques soient identiques. En ce qui concerne les théologiens, la situation est inversée. La critique érasmiennne, quoique parfois cinglante, demeure assez détachée: "Ils estiment que l'Eglise entière s'étale sur leurs syllogismes et qu'elle s'écroulerait sans eux, comme les poètes disent que Atlas soutient le ciel sur ses épaules . . . Ils se font les censeurs du monde et exigent qu'on rétracte tout ce qui ne s'adapte pas exactement à leurs propres conclusions explicites et implicites . . ." ²⁰

Rabelais manifeste à leur égard une rancune plus profonde et qui semble augmenter avec le temps, et les persécutions dont il est l'objet. Dans sa dédicace du Quart Livre à Odet de Châtillon, il déclare qu'en raison de toutes les attaques qu'il avait dû subir il avait décidé de ne plus écrire: "La calumnie de certains Canibales, misantropes, agelastes,

¹⁹Gargantua, XL, p. 153.

²⁰Erasme, Eloge de la folie, p. 67.

avoit tant contre moy esté astroce et desraisonnée qu'elle avoit vaincu ma patience, et plus n'estois deliberé en escrire un iota. Car l'une des moindres contumelies dont ilz usoiest estoit que telz livres tous estoient farciz d'heresies diverses."²¹ Il est facile de reconnaître dans l'arme préférée des Cannibales et agélastes celle dont la Sorbonne savait si bien user. Dans le Gargantua, la magistrale caricature du tousseux Janotus de Bragmardo n'est qu'une des nombreuses attaques que "magistri nostri" doivent supporter dans l'oeuvre rabelaisienne. S'il méprise leur latin de cuisine, leur attachement à la scolastique, leurs méthodes d'éducation ridiculisées en Thubal Holoferne²² Rabelais les déteste (le mot n'est pas trop fort, mais surprend appliqué à Maître François, bon pantagruéliste) surtout pour les entraves qu'ils apportent à la liberté de penser, d'écrire et de croire, et pour l'utilisation abusive que fait la Sorbonne des poursuites pour hérésie. Au Quart Livre Rabelais fait de tous ses ennemis (théologiens aussi bien que Calvinistes) des monstres fils d'Antiphysie: "Elle engendra les Matagotz, Cagotz et Papelars; les Maniacles Pistoletz, les Demoniacles Calvins, imposteurs de Geneve; les enraigez Putherbes, Briffaulx, Caphars, Chattemines, Canibales et aultres monstres difformes et contrefaits en despit de Nature."²³

Une autre moquerie à l'égard des théologiens doit, selon C. Lenient, être vue au Quart Livre dans la lutte des Andouilles contre Quaresmeprenant; selon cet auteur il faut se souvenir de la grande querelle du gras et du maigre qui opposa la faculté de théologie parisienne au pape. Celui-ci ayant en effet autorisé la suppression

²¹Quart Livre, Prologue, p. 6.

²²Gargantua, XIV, p. 60.

²³Quart Livre, XXXIII, p. 137.

des jours de maigre, la faculté fit brûler la bulle pontificale; cela naturellement provoqua de nombreux remous, et dans ce cas les sympathies de Rabelais ne peuvent pas faire de doute.²⁴

Evidemment, la faculté de théologie croyait en la valeur des oeuvres extérieures, dont Rabelais au contraire souligne toute la vanité. Il se moque de la vente des Indulgences et commente, parlant à la première personne dans le Pantagruel où il accompagne Panurge lors de sa visite des églises: "Ainsi allasmes, commenceant à Saint Gervays, et je gaigné les pardons au premier tronc seulement, car je me contente de peu en ces matières."²⁵ Panurge, au contraire, visite toutes les "banques de pardons" et interprète à sa façon la formule des pardonnaires lui disant lorsqu'il donne sa pièce de monnaie: "Centuplum accipies."

Les indulgences ou les pèlerinages représentent un bon moyen de s'assurer les faveurs du ciel dans ce monde-ci et dans l'autre. Rabelais prend position contre ces arrangements faits avec le ciel par l'entremise de l'église. C'est assurément sa pensée que Grandgousier exprime dans les conseils qu'il donne aux pèlerins qui ont été mangés en salade: "Ne soyez faciles à ces otieux et inutilles voyages. Entretenez voz familles, travaillez, chascun en sa vocation, instruez vos enfans, et vivez comme vous enseigne le bon apostre saint Paoul. Ce faisans, vous aurez la garde de Dieu, des anges et des saintz avecques vous, et n'y aura peste ny mal qui vous porte nuyance."²⁶

Dans la croyance populaire, des maladies ou des fléaux étaient souvent associés à des saints, susceptibles de les guérir ou de les

²⁴C. Lenient, La satire en France, p. 83.

²⁵Pantagruel, XVII, p. 307.

²⁶Gargantua, XLV, p. 169.

éviter, mais aussi peut-être de les provoquer; les pèlerins auxquels s'adressait Grandgousier étaient allés à Saint Sébastien lui offrir dans son sanctuaire leurs "votes contre la peste."²⁷ Dans le Gargantua on peut également trouver une caricature du culte des saints, auxquels se vouent les soldats attaqués par Frère Jan durant la bataille du clos de Seuillé; l'invocation de toute une liste de "bons petitz saintz"²⁸ se montre inefficace devant la bravoure de Frère Jan.

Avec la vente des Indulgences et les pèlerinages, l'Eglise offrait également une autre possibilité de rachat par des "oeuvres" aux âmes préoccupées de leur vie post-terrestre; c'était la possibilité de faire des dons à l'Eglise par testament, ou avec effet rétroactif pour le repos des trépassés. Pantagruel et ses compagnons rencontrent au Quart Livre neuf navires chargés de moines et "ayant courtoisement salué les beatz peres et recommandé le salut de son ame à leurs devotes prieres et menuz suffraiges, feist jecter en leurs nauz soixante et dix-huict douzaines de jambons, nombre de caviatz, dizaines de cervelatz, centaines de boutargues et deux mille beaulx angelotz pour les ames des trespassez."²⁹ La qualité des dons ne fait pas très bien augurer de la valeur que Pantagruel attribue à ce genre de prières. L'opinion de Rabelais avait d'ailleurs été nettement exprimée au Tiers Livre lors de la mort du vieux poète Raminagrobis qui avait chassé de la chambre où il agonisait "un tas de villaines immondes et pestilentes bestes, noires, guarres, fauves, blanches, cendrées, grivolées les quelles laisser ne me vouloient à mon aise mourir."³⁰ Panurge, mort de peur devant une

²⁷Gargantua, XLV, p. 168.

²⁸Ibid., XXVII, p. 111.

²⁹Quart Livre, XVIII, p. 93.

³⁰Tiers Livre, p. 491.

telle audace, critique l'attitude du vieux poète et assure qu'il mérite d'être damné; et il énumère les fautes impies commises par Raminagrobis: "Pour quoy mesdisoit il des bons peres de religion? Pour quoy les avoit il chassé hors sa chambre, sus l'heure que il avoit plus de besoing de leur ayde, de leurs devotes prieres, de leurs saintes admonitions? Pour quoy par testament ne leurs ordonnoit il au moins quelques bribes, quelque bouffaige . . ." ³¹ Assurément, dans cet épisode Panurge ne sert pas de porte-parole à l'auteur; il tient ici le rôle de l'anti-héros, peureux, bigot et peu miséricordieux envers son prochain. C'est Raminagrobis, au contraire, qui est le modèle à admirer "Le bon vieillart en agonie, avecques maintien joyeux, face ouverte et regard lumineux." ³² Le bon vieillard est l'image même de l'homme en paix malgré--ou à cause de--l'imminence de sa rencontre avec Dieu.

L'Eglise ne vendait pas seulement le repos pour l'âme des trépassés, il était également possible d'acheter des fonctions ecclésiastiques. Rabelais ne manque pas, bien sûr, d'attaquer cette pratique courante de la simonie. Il peint au Quart Livre le marché des bénéfices qui se produit lors de l'avènement d'un pontife: "Vous eussiez proprement dict que fussent petitz Romipetes, vendens le leur, empruntans l'aultruy, pour achapter mandatz a tas d'un pape nouvellement créé." ³³

Plus ironique encore est sa mention du cumul des bénéfices, une des plaies les plus graves de l'Eglise. Le cumul rend en effet la résidence du bénéficiaire fort improbable, ou à tout le moins temporaire, ce qui implique nécessairement la délégation des fonctions religieuses à un substitut, avec risques de négligence ou d'incompétence. Rabelais

³¹ Tiers Livre, XXIII, p. 497.

³² Ibid., XXI, p. 490.

³³ Quart Livre, Prologue, p. 26.

à la fin de sa vie possédera deux bénéfices; cela semble peu conforme à l'idéal qu'il propose dans La Pantagrueline Pronostication lorsqu'il parle ironiquement de l'époque où, par nécessité, chaque religieux devra avoir plusieurs bénéfices, comme si ce n'était pas la pratique de son temps: "Et tant mourra de gens d'Eglise qu'on ne pourra trouver à qui conferer les benefices, en sorte que plusieurs en tiendront deux, troys, quatre et davantaige."³⁴ On peut à cet égard faire noter que, lorsqu'il critique l'attribution des bénéfices par influence ou par achat, il parle dans l'absolu. La dédicace de la traduction des Aphorismes d'Hippocrate à Geoffroy d'Estissac, vante les qualités de ce prélat, telles qu'elles lui ont permis d'être porté à la fonction épiscopale "par les suffrages unanimes du Sénat et du peuple du Poitou."³⁵ Mais J. Plattard a déjà dit ce qu'il fallait penser de cette affirmation, lorsqu'il indique³⁶ que Geoffroy d'Estissac a fait une brillante carrière ecclésiastique en raison de sa naissance plus que de sa piété et de sa vertu.

Les louanges aux protecteurs étaient une nécessité pour conserver leurs bonnes grâces; cette petite entorse à la vérité n'implique pas du tout que Rabelais n'ait pas souhaité une réforme de l'Eglise avec attribution de bénéfices à qui peut et veut remplir la charge et offre les qualités nécessaires pour l'obtenir, mais il faut reconnaître que ses allusions à ce sujet sont rares et vagues. Sa position est beaucoup plus claire lorsqu'il parle du "bon prêcheur évangélique" qui semble représenter son idéal religieux.

³⁴Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 510.

³⁵Ibid., p. 492.

³⁶J. Plattard, Vie de Rabelais, p. 29.

Beaucoup plus ferme et conséquente est l'opinion qu'il exprime sur deux autres grands abus de l'Eglise. Ils mettent étrangement en évidence deux aspects contrastants de l'esprit de l'auteur. Il prend une position totalement dépourvue de nuances sur la question des mariages sans le consentement des parents, mais prouve au contraire son sens de l'humain dans sa protestation contre les persécutions.

En ce qui concerne les mariages sans le consentement des parents, M. Screech dans l'Evangelisme de Rabelais fait noter l'attitude humaniste de l'auteur qui "méprise les constitutions papales en faveur du code de Justinien."³⁷ L'Eglise a toujours montré une certaine souplesse à l'égard de cette question si délicate, et sans vraiment admettre ces mariages, elle les tolérait. Malgré de nombreuses protestations, le Concile de Trente même "se contenta de déclarer que l'Eglise ne les approuvait pas."³⁸ J. Plattard explique cette attitude par la crainte de sembler donner raison à Calvin sur ce point, car dans l'Institution de la religion chrétienne il avait déclaré de tels mariages nuls de droit naturel et divin. Ce problème n'est pas près de trouver sa solution, et dans la Bradamante de Garnier, en 1582, Aymon expose encore la théorie rabelaisienne selon laquelle le consentement des parents est indispensable pour que le mariage ou la promesse de mariage soit valable: "Bradamante à Roger n'a point donné sa foy./ Aussi ne pouvoit-elle estant en ma puissance./ Une telle promesse est de nulle importance."³⁹

Lorsque la question du mariage de Pantagruel se pose, il laisse à son père le soin de choisir celle qu'il épousera à son retour du

³⁷M. A. Screech, Evangelisme de Rabelais, p. 87.

³⁸"Sur les mariages clandestins," Revue du XVIème siècle (1927), p. 387.

³⁹R. Garnier, Bradamante (Paris: Garnier, 1949), v. 1380-2.

voyage où il accompagne Panurge en quête d'une impossible réponse. Il expose avec force sa théorie: "Je n'ay jamais entendu que par loy aulcune, feust sacre, feust prophane et barbare, ayt esté en arbitre des enfans soy marier, non consentans, voulans, et promovens leurs peres, meres et parens prochains. Tous legislatureurs ont es enfans ceste liberté tollue, es parens l'ont reservée."⁴⁰ Il attaque alors violemment les "pastophores et taulpetiers" qui bénissent de telles unions, permises par le droit canonique en France, puisque le mariage repose sur le consentement des époux, le religieux faisant simplement fonction de témoin.⁴¹ Rabelais dépeint avec colère la grandeur du crime commis: "Moyenantes les loigs dont je vous parle, n'est ruffien, forfant, scelerat, pendart, puant, punais, ladre, briguant, voleur, meschant en leurs contrées, qui violement ne ravisse quelque fille il voudra choisir, tant soit noble, belle, riche, honneste, pudicque que scauriez dire, de la maison de son père, d'entre les bras de sa mere, maulgré tous ses parens, si le ruffien se y ha une fois associé quelque myste, qui quelque jour participera de la praye."⁴²

Passant ensuite à la punition que l'on peut appliquer au séducteur, la mort ne lui paraît pas excessive. Ayant déshonoré la jeune femme qu'il a épousée sans l'accord des parents, le séducteur a commis un acte pire que l'assassinat et Rabelais le traite de meurtrier méritant la mort: "Merveilles doncques n'est si, trouvant le ruffien, à la promotion du taulpetier, sa fille subornant et hors sa maison ravissant,

⁴⁰Tiers Livre, XLVIII, p. 597.

⁴¹Ibid., p. 598, note 1.

⁴²Ibid., p. 598.

quoy qu'elle en feust consentente, les peut, les doibt à mort ignominieusement mettre et leurs corps jecter en direption des bestes brutes."⁴³

La violence de tout ce chapitre surprend sous la plume de Rabelais, généralement plus humain. Il est encore plus surprenant qu'il ignore délibérément la possibilité d'un mauvais choix de la part des parents. Erasme a plusieurs fois attiré l'attention de ses contemporains sur ces épouvantables mariages que l'intérêt seul justifiait, comme par exemple dans son célèbre portrait de la mal-mariée des Colloques.⁴⁴ Rabelais, au contraire, ne prend pas en considération l'aspect individuel de la question. Le mariage est une affaire qui intéresse la famille et dont le but est la conservation du patrimoine ou son agrandissement. La famille a pour devoir d'écarter tout danger; cela met encore mieux en relief combien Panurge, isolé et par là-même libre, représente l'individu en quête de lui-même; ce n'est pas un personnage mais un symbole.

L'attitude rabelaisienne fournit à Henry Lefebvre⁴⁵ l'occasion d'un développement sur la propriété et l'évolution des moeurs bourgeoises, dont il voit en Rabelais un ardent défenseur. Il n'est pas nécessaire d'adopter une interprétation marxiste pour admettre que dans ce cas précis, Rabelais est le reflet de son temps et d'une certaine conception des liens familiaux. Ce serait cependant quelque peu anachronique de penser en termes de liberté individuelle, là où l'intérêt de la famille et du clan est en jeu. Ce qui surprend un peu, ce n'est pas la

⁴³ Tiers Livre, XLVIII, p. 601.

⁴⁴ in J. C. Margolin, Erasme par lui-même, p. 150.

⁴⁵ H. Lefebvre, Rabelais, p. 68.

conception rabelaisienne, normale pour l'époque, mais la rigidité et, pourquoi ne pas le dire, la brutalité dans la présentation de cette idée.

Beaucoup plus proche de l'attitude qui lui est habituelle est sa position à l'égard des persécutions. Pour bien l'apprécier à sa juste valeur, il faut se rappeler la vieille devise qui assure l'unité du pays "une foi, une loi, un roi."⁴⁶ Cette nécessité d'union autour de croyances similaires apparaît comme indispensable. Le Père Leclerc dans l'Histoire de la tolérance fait remarquer: "Le monde chrétien . . . bien que déjà divisé en nations, conservait pour l'essentiel la structure sociologique de la Chrétienté. L'unité de foi demeurait la règle universelle; elle était toujours considérée comme le fondement le plus solide de l'unité de l'Etat."⁴⁷ Les gouvernements ont donc été tentés de maintenir par la force l'unité de croyance religieuse, si étroitement liée en théorie au maintien de la stabilité nationale. Pourtant, dès 1523, Erasme exprime dans une lettre à Carondelet sa conviction de l'inutilité des persécutions en matière de foi: "Par la force et la peur, nous essayons de faire croire aux hommes ce qu'ils ne croient pas, de leur faire aimer ce qu'ils n'aiment pas, de les forcer à comprendre ce qu'ils ne comprennent pas. La contrainte ne peut s'unir à la sincérité; et le Christ n'accepte que le don volontaire de nos âmes."⁴⁸ A sa suite, le courant pacifiste et cosmopolite a plus ou moins dégagé l'idée de tolérance avec l'apparition des tentatives de colloques entre Catholiques

⁴⁶in H. Lapeyre, Les monarchies européennes au XVIème, p. 236.

⁴⁷Ibid., p. 244.

⁴⁸in J. C. Margolin, Erasme, p. 167.

et Protestants. Bientôt la conviction de l'inutilité de la violence en matière de foi se répandra dans certains milieux et le problème prendra un aspect éthico-religieux. Dans son Traité des hérétiques, S. Castellion explique que la persécution est inspirée par les puissances du mal et il conseille d'éviter "tous ceux qui nous poussent à tuer et brusler aucun pour la foy. Car il est certain qu'ils sont dans la nature du Diable et de l'Antéchrist, lesquelz désirent la mort des pauvres âmes."⁴⁹

La position de Rabelais a toujours été nette à cet égard et les géants font prêcher l'Évangile mais n'imposent pas leurs croyances. A partir du Quart Livre, les allusions aux persécutions se multiplient; les persécutions ne sont pourtant pas nouvelles en France, mais l'attention de Rabelais a peut-être été attirée sur la question par les Du Bellay, comme le fait noter R. Lebègue: "Rabelais avait été témoin en 1540 et 1541 de l'intervention de Guillaume Du Bellay auprès de François Ier en faveur des Vaudois. La pitié et la tolérance que manifeste Pantagruel . . . ne sont-elles pas copiées sur les vertus de ce noble esprit?"⁵⁰

Dans le Quart Livre, on peut relever comme un crescendo dans la mention des cruautés contre les hérétiques. Il s'agit tout d'abord de la rencontre de neuf bateaux chargés de moines de tous ordres qui vont au Concile de Chésil (le concile du feu), c'est-à-dire au Concile de Trente; ils vont "au concile de Chesil pour grabeler les articles de la foy contre les nouveaulx hoereticques."⁵¹ Plus loin il fait mention d'un des résultats du Concile: Les Andouilles, c'est-à-dire les

⁴⁹in M. A. Screech, L'évangélisme de Rabelais, p. 83.

⁵⁰in Les Nouvelles Littéraires (Avril, 1953).

⁵¹Quart Livre, XVIII, p. 93.

Protestants, ont eu à souffrir des décisions prises par les "benoits peres conciliaires," et il précise: "Depuis la denonciation du concile national de Chesil, par laquelle elles feurent farfouillées, guodelurées et intimées."⁵²

Lorsque Rabelais peint la terrible situation des Papefigues, il représente sous forme imagée les châtements qu'ils ont subis, tempête, grêle etc. . . au point d'être totalement ruinés. Le pays est si misérable que Pantagruel, avant de s'éloigner fait un don généreux "en contemplation de la paouvreté et calamité du lieu."⁵³

L'indignation de Rabelais se donne libre cours lorsque les voyageurs atteignent la benoîte île des Papimanes. Homenaz reçoit aimablement les voyageurs et dit beaucoup de sottises avec aménité, mais dès qu'il pense aux hérétiques qui refusent d'admettre la valeur des saintes Décrétales, il perd toute mesure et Rabelais lui prête des paroles dont la violence exprime l'indignation de l'auteur contre les persécuteurs, sous cette apparente invitation à la persécution: "Bruslez, tenaillez, cizaillez, noyez, pendez, empallez, espaultrez, demembrez, exenterez, decoupez, fricassez, grislez, transonnez, crucifiez, bouillez, escarbouillez, escartelez, devezillez, dehinguandez, carbonnadez ces meschans Hereticques Decretalifuges, Decretalicides, pires que homicides, pires que parricides, Decretalictones du Diable."⁵⁴

Dans sa critique de l'Eglise, Rabelais fait une large place à la Papauté. Là également, l'influence du Moyen Age se fait sentir dans la pensée rabelaisienne. On discerne sous-jacent le souvenir d'une

⁵²Quart Livre, XXXVI, p. 144.

⁵³Ibid., XLVII, p. 178.

⁵⁴Ibid., LIII, p. 197.

Papauté, puissance spirituelle qui revendiquait la direction de la Chrétienté par son seul prestige et qui n'avait pas besoin de s'imposer par la force de ses propres armées. Au XVIème siècle, après le long séjour en Avignon et le Grand Schisme, la Papauté a perdu beaucoup de sa puissance spirituelle et tente d'imposer ses décisions par la force.⁵⁵

On trouve encore dans l'oeuvre rabelaisienne l'écho de la grande querelle qui a secoué la Chrétienté médiévale. La Papauté est-elle une puissance spirituelle soumise au glaive temporel, comme on l'a souvent affirmé de Dante à Jean Huss, pour lequel: "La dignité papale découle de l'Empereur et la primauté et l'institution de la Papauté proviennent de la puissance impériale."⁵⁶ ou au contraire la Papauté se place-t-elle au-dessus de tout pouvoir séculier comme l'affirmait Innocent III et comme le répète Paul III qui, à la mort de Francesco Sforza en 1535, se pose en "père commun et neutral de tous les princes de la chrétienté"⁵⁷ et par là affirme sa suprématie.

Pour Rabelais, l'évolution subie par la Papauté semble inacceptable. Le pape, ayant perdu peu à peu sa suprématie spirituelle, est devenu un seigneur temporel, peu différent en somme des autres princes italiens. La guerre est un scandale chez les laïques, mais que penser d'un pape guerrier? De même que Picrochole représentait le roi belliqueux, pour Rabelais, Jules II est l'incarnation du mauvais pape, dont il nous décrit les "furies"⁵⁸ et qu'il fait "crieur de petits pâtés"⁵⁹

⁵⁵H. Lapeyre, Les monarchies européennes au XVIème, p. 238.

⁵⁶in J. Delumeau, Naissance et affirmation de la Réforme, p. 64.

⁵⁷Victor Bourrilly, "Deux points obscurs dans la vie de Rabelais," Revue des Etudes Rabelaisiennes (1907), p. 335.

⁵⁸Quart Livre, XII, p. 71.

⁵⁹Pantagruel, XXX, p. 370.

après sa mort en punition de ses exploits guerriers, que Panurge nous dépeint: "Je les ay veu non aumusse, ains armet en teste porter, thymbré d'une thiare persicque; et tout l'empire christian estant en paix et silence, eulx seulz guerre faire felonne et trescruelle."⁶⁰

Ces attaques, contre la Papauté et son intérêt excessif pour les conquêtes relevant du temporel, sont du domaine littéraire courant et confirmées par l'étude historique, de même que les critiques contre la simonie, le népotisme et les vices de la cour de Rome. Dans La civilisation de la Renaissance en Italie, Burckhardt a brossé un tableau détaillé qui confirme les critiques rabelaisiennes.⁶¹

Lorsqu'il décrivait le mauvais roi, Rabelais offrait en parallèle le portrait du bon souverain. En ce qui concerne la Papauté, Rabelais s'attache uniquement aux défauts des pontifes en tant qu'hommes et aux vices de l'institution; ce n'est plus un diptyque. Dans la description de la benoîte île des Papimanes, il rassemble toutes ses critiques et la présentation, apparemment sincère et enthousiaste, de la vertu des Saintes Décrétales et de la déification du Pape y prend une force extraordinaire.

Bien qu'il ne se prononce pas sur la question de la valeur des Décrétales, l'utilisation qu'il en fait faire aux Papimanes les déconsidère totalement. Quant à l'adoration de la personne du Pape, elle prend l'aspect de l'idôlatrie. Comme Luther⁶² Rabelais refuse la déification du Pontife à la façon des Papimanes, pour lesquels lorsqu'on parle de Dieu la question se pose de savoir s'il s'agit du Dieu "es

⁶⁰Quart Livre, I, p. 187.

⁶¹J. Burckhardt, Civilisation de la Renaissance en Italie, I, p. 168 sq. p. 182 sq.

⁶²G. Casalis, Luther, p. 83.

cieulx," car "en terre il y en a un autre"⁶³ dont le culte est étroitement organisé, comme l'explique Homenaz aux voyageurs: "Heureux et bien-heureux, qui tant avez eu les astres favorables que avez vivement en face veu et realement celluy bon Dieu en terre, duquel voyant seulement le portraict, pleine remission guaingnons de tous nos pechez memorables, ensemble la tierce partie avecques dix-huict quarantaines des pechez oubliez."⁶⁴

Rabelais dit clairement ce qu'il n'aime pas dans l'organisation de la Papauté, mais il ne signale aucun aspect positif. Il fait même allusion au Concile de Bâle où la grande question de la suprématie disputée au Pape par le concile avait été discutée.⁶⁵ Il ne tranche pas, mais plusieurs mentions de "Dame pragmatique"⁶⁶ la Pragmatique Sanction de Bourges (que l'un des grands seigneurs en procès cite plaisamment⁶⁷) montre l'intérêt qu'il portait à la question, sans qu'il ait clairement indiqué de quel côté penchait sa préférence; sa position ne peut cependant laisser aucun doute en la matière.

En effet Rabelais se montre résolument gallican, et pas seulement lors de la grande crise de 1551. Tout au long de son oeuvre il exprime directement ou indirectement la théorie si chère à l'église de France. Dès le Pantagruel, il représentait Jean Le Maire de Belges, gallican convaincu, l'ayant définitivement emporté sur la Papauté après sa vie terrestre, comme le raconte Epistémon: "Je veiz Maistre Jean Le Maire

⁶³Quart Livre, LII, p. 196.

⁶⁴Ibid., L, p. 186.

⁶⁵Ibid., LVII, p. 210.

⁶⁶Tiers Livre, XLI, p. 573.

⁶⁷Pantagruel, XI, p. 278.

qui contrefaisoit du pape, et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz; et en faisant du grobis leur donnoit sa benediction . . ." ⁶⁸ Il n'est donc pas nécessaire de penser que l'attitude de Rabelais lors de la nouvelle crise gallicane, au cours du règne de Henry II, lui ait été imposée. Elle prend tout naturellement place dans la pensée résolument gallicane de l'auteur, comme le montrent des allusions que l'on retrouve dans les différents romans. Dans le Gargantua ⁶⁹ il attaquit les Décrétales, moyen d'action fort efficace au service des ambitions papales, contre lesquelles les juristes français avaient mené une rude lutte, avec au premier rang Pierre de Cugnières, dont Rabelais mentionne le nom au Quart Livre ⁷⁰ sans s'étendre sur son rôle bien connu.

Naturellement avec les discours d'Homenaz dans l'épisode de l'île de Papimanie, les vertus miraculeuses des Décrétales sont mises en évidence et tout particulièrement leur pouvoir d'attirer subtilement l'or de France en Rome "veu que France la Treschristiane est unique nourrice de la court Romaine." ⁷¹ C'est dans ce même chapitre qu'après avoir vanté tous les mérites des Décrétales qui assurent le pouvoir temporel et la richesse du Pape, Homenaz clame sa croyance au salut dans ce monde-ci et dans l'autre, par la vertu des Décrétales: "Vous adonnans à l'estude unique des sacres Decretales, vous serez riches et honorez en ce monde. Je dis consequemment qu'en l'aultre vous serez infailliblement saulvez on benoist royaulme des Cieulx, du quel sont les clefz baillées à nostre

⁶⁸ Pantagruel, XXX, p. 372.

⁶⁹ Gargantua, XLII, p. 158.

⁷⁰ Quart Livre, Prologue, p. 19.

⁷¹ Ibid., LIII, p. 197.

bon Dieu Decretaliarche."⁷²

La critique de la Papauté est donc extrêmement sévère aussi bien en ce qui concerne les croyances qu'elle encourage qu'en ce qui concerne la personnalité des papes. On peut, à ce propos, remarquer que Rabelais parle beaucoup de Jules II, qui semble être pour lui le prototype du mauvais pontife. Cette insistance peut paraître surprenante si l'on compare les dates de Julien della Rovere à celles de Rabelais. On voit que ce dernier, en suivant la chronologie généralement admise, n'était qu'un jeune homme lorsque le pontificat de Jules II s'achève en 1513. Il semble pourtant que lorsque Rabelais évoque un pape, l'image de Jules II se présente à lui, alors que les deux papes sous les pontificats desquels il a vécu, Clément VII et Paul III, ne figurent pas dans son oeuvre. Or Burkhardt, pourtant sévère pour la papauté, signale qu'après le sac de Rome, un gros effort--que Rabelais semble ignorer-- a été fait pour créer à Rome "une hiérarchie toute nouvelle, entièrement régénérée, qui évitera les dangers et les scandales intérieurs, particulièrement le népotisme, et qui, d'accord avec les princes catholiques, animée d'un zèle ardent pour les intérêts de l'Eglise, ne travaillera qu'à regagner ce qu'elle a perdu."⁷³

Rabelais a eu des contacts directs avec le Saint-Siège, durant le pontificat de Paul III, lorsqu'il obtint l'absolution pour son apostasie. D'après sa lettre du 30 décembre 1535 à Geoffroy d'Estissac, Rabelais reçut conseil du Pape lui-même.⁷⁴ Bien qu'ayant pratiqué le népotisme, Paul III a tenté l'assainissement de l'Eglise, même s'il a

⁷² Quart Livre, LIII, p. 200.

⁷³ J. Burkhardt, Civilisation de la Renaissance en Italie, I, p. 193.

⁷⁴ Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 535.

utilisé des moyens que Rabelais n'a pas dû aimer, tels que l'Inquisition en Italie ou la Compagnie de Jésus.⁷⁵ Mais il ne semble pas possible de trouver dans l'oeuvre rabelaisienne trace de ce pontife, sauf peut-être dans la critique des persécutions.

Le Cinquième Livre continue la critique de l'Eglise avec une recrudescence de violence. La visite que font les voyageurs à l'île sonnante, donne à l'auteur l'occasion de se moquer de la hiérarchie ecclésiastique et des moeurs du clergé. Mais les idées développées ont, en général, été déjà exprimées, même si c'était sous une forme plus atténuée.

Editus qui fait les honneurs de l'île montre aux voyageurs les diverses sortes d'oiseaux et leur explique que Papegaut est le seul de son espèce. Il évoque les temps lointains où il y eut deux Papegauts et présente une peinture ironique de l'époque du grand schisme: "Tous ces oiseaux se pillèrent les uns les autres, et s'entre-pelauderent si bien ce temps durant, que l'Isle periclita d'estre spoliée de ses habitans, part d'iceux adherans à un et le soustenant; part à autre et le defendant; demourerent part d'iceux muetz comme poissons et oncques ne chanterent, et part de ces cloches, comme interdites, coup ne sonnerent."⁷⁶ Editus fait admirer tous les oiseaux qui "ne labourent ne cultivent la terre"⁷⁷ et se contentent de chanter, car ils sont nourris par "l'autre monde." Editus rit de ces gens qui, comme les ancêtres du Duc de Touraine, ont fait des legs si importants à l'Eglise que leurs descendants ont à peine de quoi vivre, tandis que les oiseaux vivent heureux et chantent: "Le Duc de Touraine n'a en tout son revenu de quoy, le saoul de lard manger, par l'excessif legz que ses predecesseurs ont

⁷⁵J. Delumeau, Naissance et affirmation de la Réforme, p. 167.

⁷⁶Cinquième Livre, III, p. 291.

⁷⁷Ibid., VI, p. 299.

faict à ses sacrosaincts oyseaulx, pour icy de faisans nous saouller
 . . . "78

Deux allusions assez claires concernent les Protestants. Editus explique à propos de ses oiseaux "depuis certaines eclipses, s'en est volé une grande mouée par vertu de certaines constellations celestes. Cela de rien ne nous melancollie, le demourant n'en a que plus grande pitance. Et lors, avant que revoller, ont leur pennaige laissé parmy ces orties et espines."⁷⁹ Le gardien ne semble guère regretter les oiseaux fugitifs, qui ont abandonné leur plumage aux orties!

Au cours de la discussion avec le Frère Fredon, caricature du moine, et qui ne parle que par monosyllabes, Epistémon critique le Carême, tant aimé des "Caffards" et des Cagots qui "tiennent leurs grands jours, forces sessions, stations, pardonnances, confessions, fouettements, anathematisations. Je ne veux pourtant inférer que les Arimaspiens soient en cela meilleurs que nous, mais je parle à propos."⁸⁰ Il est aisé de reconnaître les Protestants et leur simplification de la religion dans ces peuples nordiques.

Cela n'apporte guère d'aperçus nouveaux, et Rabelais a déjà souvent mentionné les abus de l'Eglise et l'inutilité du Carême ou de la vie monastique. Une idée nouvelle est cependant introduite au Chapitre VIII par Editus lorsqu'il arrête Panurge prêt à frapper un vieil Evesquegault qui ronfle. Il l'avertit: "Homme de bien, frappe, feris, tue et neurtris tous Roys et princes du monde, en trahison, par venin ou autrement, quand tu voudras; denige des cieulx les anges; de tout

⁷⁸Cinquième Livre, VI, p. 300.

⁷⁹Ibid., V, p. 296.

⁸⁰Ibid., XXVIII, p. 391.

auras pardon du Papegault. A ces sacrez oyseaulx ne touche, d'autant qu'aymes la vie, le proffit et le bien, tant de toy que tes parents et amys, vifz et trepassez; encores ceulx qui d'après d'eulx naistroyent en sentiroyent infortune."⁸¹ L'auteur prend violemment à parti la justice ecclésiastique encline à pardonner n'importe quel crime, tant qu'on ne touche à aucun de ses membres; mais celui qui s'est attaqué à un clerc ne saurait obtenir la paix, ni pour lui ni pour ses parents morts ou vivants. Le vengeance de Papegaut est terrible et ne se limite pas à ce monde-ci.

Pourtant, si elle protège ses membres, l'Eglise ne montre pas de discernement dans leur choix. D'après Editus, deviennent moines les enfants de famille trop nombreuse ou des pays pauvres: "Quant sont en danger de patir de mallesuade famine par non avoir de quoy soy alimenter, et ne sçavoir ou vouloir rien faire, ne travailler en quelque honneste art ou mestier, ne aussi feablement à gens de bien soy asservir; ceulx aussi qui n'ont peu jouir de leurs amours, qui ne sont parvenus à leurs entreprinses en sont desesperez; ceux pareillement qui meschamment ont commis quelque cas de crime et lesquels on cerche pour à mort ignominieusement mettre, tous advolent icy."⁸² Il ajoute aussi que l'on voue à Dieu les enfants "bossuz, borgnes, boiteux . . ." Ces pages peuvent paraître surprenantes sous la plume d'un homme qui s'était voué à la vie monastique, mais il ne faudrait peut-être pas y chercher des confidences sur les origines de la vocation de Frère François.

Cette étude de l'Eglise vue à travers l'oeuvre rabelaisienne montre à nouveau l'aspect idéaliste de la conception de l'auteur. De

⁸¹Cinquième Livre, VIII, p. 309.

⁸²Ibid., IV, p. 295.

même que le géant était un roi parfait, Rabelais voudrait que les représentants de l'Eglise, Pape y compris, se consacrent uniquement à leurs devoirs spirituels, en les comprenant comme le fait le bon prêcheur évangélique. Sa critique ne porte pas sur le dogme, mais sur ce qu'on en a fait et sur la façon dont on impose cette leçon. Rabelais s'élève contre la richesse de certains membres du clergé, contre le sacerdoce devenu un bénéfice, contre l'utilisation des croyances pour obtenir des résultats temporels, contre les abus et les persécutions. Aux excès de tous genres de l'Eglise catholique, à ses croyances fossilisées, il oppose la sincérité et la foi profonde des prêcheurs évangéliques, dont les croyances sont pures et pleines d'enthousiasme.

De même que le roi rabelaisien se consacrait uniquement au bien de ses sujets, le prêcheur se consacre à Dieu, dont il annonce la parole sans tenter de forcer les croyances des auditeurs par les moyens si facilement employés par les "cagots, caphards" et autres. Ils ont en effet oublié le sens véritable du Christianisme, et la valeur de l'amour de Dieu que Rabelais semble concevoir comme saint Paul le présente dans l'Epître aux Romains (8, 33): "J'ai la certitude que ni la mort, ni la vie, ni les anges ni les principautés, ni le présent ni l'avenir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni rien d'autre de créé ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur."⁸³

Rabelais semble ici aussi d'accord avec son maître Erasme qui, dans sa lettre à Carondelet, définit l'Evangelisme par opposition à la pente suivie par l'Eglise. L'essentiel était d'abord d'avoir le coeur

⁸³ in Cl. Tresmontant, Saint Paul (Paris: Seuil, 1956), p. 157.

pur, car, "l'essence de notre religion, c'est paix et concorde" mais la science théologique est venue et a codifié les croyances. "Le symbole de la foi commença d'être plutôt dans les écrits que dans les coeurs. Il y eut presque autant de fois que d'hommes. Les articles s'accrurent; la sincérité décrut. La doctrine du Christ, qui au début, répudiait toute logomachie, demanda protection aux écoles des philosophes: ce fut le premier pas dans le déclin de l'Eglise. Puis les richesses augmentèrent; la violence s'en méla."⁸⁴ Rabelais pense lui aussi, semble-t-il, que l'Eglise s'est éloignée de ses origines, et espère en un retour à la sincérité dans l'oubli de tous ces abus qui sont devenus peu à peu partie intégrante de l'Eglise. Comme le dit M. Saulnier⁸⁵ l'Evangélisme "est une recherche plus qu'un décalogue" et Rabelais se trouve parmi ceux qui désirent ôter ou repousser les entraves mises par l'Eglise aux croyants qui ont ainsi, non par leur faute, perdu la "foy profonde."

⁸⁴ in J. C. Margolin, Erasme, p. 166.

⁸⁵ V. Saulnier, Le dessein de Rabelais, p. 136.

VII

RABELAIS ET LA JUSTICE

Dans l'ensemble, Rabelais accepte telles qu'elles sont les institutions de son époque. Sa critique n'est constante que pour l'Eglise et la Justice. Les méfaits des Chats-Fourrés et de leurs acolytes sont fustigés dans les cinq ouvrages, avec cependant plus de brutalité au Cinquième Livre, volume dans lequel s'ajoute une critique des gens de finances que, jusque-là, Rabelais avait plus ou moins ignorés, si ce n'est pour leur interdire l'entrée de Thélème.

Tout au long de sa carrière littéraire, Rabelais a manifesté beaucoup d'intérêt pour le droit, son étude et les problèmes qu'il pose. Il cite abondamment les textes spécialisés et ne cache pas son admiration pour la science juridique d'un homme tel que Tiraqueau, auquel il écrit: "Cette science du droit qui est la vôtre est parvenue à un tel point de perfection que rien ne manque plus à sa restauration, et cependant il est des gens à qui on ne peut arracher des mains les gloses surannées de la barbarie."¹

Sur la critique des juristes attachés aux textes incorrects, les membres de la république des lettres sont unanimes, et ils luttent pour le rétablissement des textes et pour une amélioration de la justice. Erasme fait dire à Folie les ridicules des jurisconsultes: "Parmi eux (les savants) les jurisconsultes réclament le premier rang, personne

¹Rabelais, Oeuvres complètes, II, p. 486.

n'étant plus vaniteux. Ils roulent assidûment le rocher de Sisyphe, en amoncelant des textes de lois sur un sujet auquel elles n'ont que faire. Accumulant glose sur glose, opinion sur opinion, ils donnent l'impression que leur science est la plus difficile. Ils se figurent, en effet, que tout ce qui coûte de la peine est méritoire."² Les Utopiens de More ont résolu le problème de la justice: "They have very few laws . . . Moreover they absolutely banish from their country all lawyers, who cleverly manipulate cases and cunningly argue legal points."³

En tant qu'humaniste, il n'est pas surprenant que Rabelais se soit intéressé au droit et à la renaissance des études juridiques; mais son origine peut aussi être prise en considération. En effet, comme le rappelle J. Plattard "Rabelais appartient par son père au monde des légistes, une des classes les plus éclairées de la société française du temps,"⁴ et ce temps s'intéressait énormément au Droit: "La vie juridique avait une telle importance au XVIème siècle que tout le monde entendait la chicane peu ou prou, et connaissait les termes de pratique, comme l'on disait alors."⁵ Dans ces conditions aurait-il pu échapper à l'attraction juridique?

Dans la lettre où Gargantua trace à son fils le programme de ses études gigantesques, il précise la nécessité de connaître les textes juridiques: "Du droit civil, je veux que tu saiches par cœur les beaux

² Erasme, Eloge de la folie (Paris, 1964), p. 62.

³ More, Utopia (New Haven, 1964), p. 114.

⁴ Jean Plattard, Vie de Rabelais (Bruxelles, 1928), p. 2.

⁵ Jean Plattard, "La procédure au XVIème," Revue du XVIème (1913), p. 29.

textes, et ne les confere avecques philosophie."⁶ Le géant, au cours de ses studieux voyages, passe à Bourges "où estudia bien longtemps, et proffita beaucoup en la faculté des loix," sous la direction probablement d'Alciat, gloire de cette université. Il prend tout naturellement le parti du Milanais dans la grande querelle qu'il mène contre les glossateurs médiévaux. Pantagruel exprime en termes très nets l'opinion humaniste: "Au monde n'y a livres tant beaulx, tant aornés, tant elegans, comme sont les textes des Pandectes, mais la brodure d'iceulx, c'est assavoir la Glose de Accurse, est tant salle, tant infame et punaise, que ce n'est que ordure et villenie."⁷ Dans ce domaine, comme dans les autres et principalement dans le domaine de la religion, les humanistes désiraient le retour aux textes originaux, reproduits aussi fidèlement que possible, et cherchaient à les dégager des commentaires nombreux qui les surchargeaient et y avaient parfois été intégrés.

Le retour aux sources, base de la pensée érasmiennne, est également le souhait des juristes gagnés à l'Humanisme, et c'est naturellement à leurs côtés que Rabelais se range. Il exprime ses griefs, par des allusions ironiques aux "avalleurs de frimas, maschefrains praticiens" et autres. Mais il nous offre également trois procès au cours desquels il donne libre cours à sa verve.

Dans le Gargantua, Rabelais consacre quelques pages au procès que "nos maîtres" intentent à Janotus de Braguardo. Celui-ci en effet après son remarquable discours pour convaincre le géant de rendre les cloches de Notre-Dame a reçu une belle récompense de Gargantua, mais il

⁶ Pantagruel, VIII, p. 261.

⁷ Ibid., V, p. 242.

veut également celle que lui avaient promise ses confrères pour qu'il accomplisse la mission; ils refusent maintenant de la lui donner, puisqu'il a déjà payé de sa peine. Il doit se contenter de "raison," mais "raison (dit Janotus) nous n'en usons point ceans,"⁸ et il menace ses anciens amis les traitant d'hérétiques et d'ennemis de Dieu. Ceux-ci lui font un procès, mais la Cour ne se presse pas de rendre son arrêt qu'elle promet ès prochaines calendes grecques! Et Rabelais commente que Nature met fin à tout ce qu'elle produit, "mais ces avalleurs de frimars font les procès devant eux pendens et infiniz et immortelz. Ce que faisans ont donné lieu et verifié le dict de Chilon, Lacedemonien, consacré en Delphes, disant Misère estre compaigne de Proces et gens playdoiens miserables, car plus test ont fin de leur vie que de leur droict pretendu."⁹ Ici Rabelais se contente de critiquer la lenteur des juges à instruire les procès et à rendre leurs jugements, ce qui très souvent entraîne la misère pour ceux qui doivent aller en justice.

Dans le procès des deux grands seigneurs, la critique prend des proportions beaucoup plus larges. Depuis quarante-six semaines un procès si complexe oppose deux grands seigneurs que les gens les plus sages n'arrivent pas à le résoudre et confient ce soin à Pantagruel dont les qualités exceptionnelles sont connues. On offre de lui remettre tous les papiers, mais les deux seigneurs étant encore en vie, il déclare n'avoir que faire de tout ce fatras. Et Rabelais en profite pour attaquer l'esprit de chicane des juristes obscurcissant les cas les plus simples; Pantagruel préfère comme en Utopie¹⁰ entendre les parties sans

⁸Gargantua, XXI, p. 78.

⁹Ibid., p. 79.

¹⁰More, Utopia, p. 114.

avocat: "N'est-ce le mieux ouyr par leur vive voix leur debat que lire ces babouyneries icy, qui ne sont que tromperies, cautelles diabolicques de Cepola et subversions de droict?"¹¹ Il attaque les glossateurs "ignorans de tout ce qu'est nécessaire à l'intelligence des loix." En fait ils ignoraient grec et latin, ou plus précisément, se reprend-il, afin de leur rendre justice, ils ignoraient le grec et "jamais ne virent bon livre de langue Latine, comme manifestement appert à leur stille, qui est stille de ramonneur . . . non de jurisconsulte."¹² D'autre part, ils ignoraient toutes les autres sciences humanistes, indispensables à la compréhension du Droit.

Pantagruel fait donc brûler tous "ces registres, enquestes, replicques, reproches, salvations et aultres telles diableries (qui) n'estoient que subversions de droict et allongement de procès,"¹³ et juge la querelle d'après les témoignages des plaideurs eux-mêmes, après les avoir dûment avertis de la nécessité de dire la vérité. Il énonce un principe qui nous paraît évident, mais qui ne semble pas avoir toujours été appliqué de son temps: "En justice et jugement l'on ne doit dire que vérité." Les deux grands seigneurs plaident donc eux-mêmes et d'une façon telle que seul, Pantagruel, s'y retrouve. Tout le monde a oui, mais lui seul a entendu et rend une sentence tout aussi obscure que les plaidoyers et, par cela même peut-être, satisfait les plaideurs: "Les deux-parties departirent toutes deux contentes de l'arrest, qui fust quasi chose increable: car venu n'estoyt despuys les grandes pluyes et

¹¹ Pantagruel, X, p. 273.

¹² Ibid., p. 274.

¹³ Ibid., p. 275.

n'advieindra de treze jubilez que deux parties, contendentes en jugement contadiectoires, soient egualement contentez d'un arrest diffinitif."¹⁴

Dans cette scène de haute comédie, Rabelais énonce l'essentiel de la critique, sous une forme aimable. Au Tiers Livre, le procès de Bridoye, quoique lui aussi souvent très amusant, prend une autre résonance. Pour Plattard, Bridoye, son "comme vous autres Messieurs," et ses citations sont essentiellement comiques, bien que la terminologie citée par lui¹⁵ représente dans leur ordre normal presque tous les actes de la procédure civile de son temps.¹⁶ Mais M. Derrett ne pense pas que Bridoye soit comique; le seul fait que Pantagruel le protège s'y oppose, et d'après ce critique les citations faites par le vieux juge sont nécessaires et cohérentes: "Bridoye appears as a simpleton and incapacitated by age. Yet his defense is that of an extremely able old advocate."¹⁷

Jugeant ses procès, à l'aide des dés, "alea judiciorum," Bridoye ne néglige aucune des règles de la profession. Il faut avoir des sacs à vider, des papiers à feuilleter, cela fournit l'exercice physique nécessaire au corps. La réunion de tous ces papiers demande du temps, et "je considere--dit le vieux juge--que le temps meurist toutes choses; par temps toutes choses viennent en evidence; le temps est pere de Verité . . . C'est pour quoy, comme vous aultres, messieurs, je sursoye, delaye et differe le jugement, afin que le procès, bien ventilé, grabalé

¹⁴ Pantagruel, XIII, p. 287.

¹⁵ Tiers Livre, XXXIX, p. 567.

¹⁶ J. Plattard, "La Procédure au XVIème," Revue du XVIème (1913), p. 39.

¹⁷ J. D. M. Derrett, "Rabelais's Legal Learning and the Trial of Bridoye," Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1963), p. 117.

et debatu, vieigne par succession de temps à sa maturité."¹⁸ En cela Bridoye suit l'exemple du remarquable appointeur de procès qu'était Perrin Dendin qui, au contraire de son fils, prenait son temps et attendait pour intervenir que les parties se soient lassées et soient à demi ruinées: "Mes plaidoirs semblablement de soy mesmes declinoient au dernier but de playdoirie, car leurs bourses estoient vuides: de soy cessoient poursuyvre et solliciter."¹⁹

Le temps, en effet, explique Bridoye, développe le procès, trop maigre à ses débuts; il gagne peu à peu en complexité et Bridoye explique comment: "Comme vous aultres, messieurs, semblablement les sergens, huissiers, appariteurs, chiquaneurs, procureurs, commissaires, advocatz, enquesteurs, tabellions, notaires, grephiers et juges pedanées . . . sugsans bien fort et continuellement les bourses des parties, engendrent à leurs procès teste, pieds, gryphes, bec, dents, mains, venes, arteres, nerfz, muscles, humeurs."²⁰ Sous nos yeux, le procès devient un monstre auquel les griffes ne font point défaut. Bridoye agit de façon similaire même pour les actions où l'accusé a été pris en "flagrant crime" et qui pourtant d'après l'article de Plattard "la procédure au XVIème," pouvaient se régler plus rapidement.²¹ Bridoye s'arrange pourtant pour obtenir des papiers, même dans les cas où ils sembleraient superflus. Il envoie le demandeur dormir; lorsqu'il revient il doit

¹⁸Tiers Livre, XL, p. 571.

¹⁹Ibid., XLI, p. 575.

²⁰Ibid., XLII, p. 577.

²¹J. Plattard, op. cit. (voir note 16), p. 39.

fournir "bonne et juridique attestation de son dormir,"²² après quoi, les autres pièces suivent d'elles-mêmes. Et Bridoye termine son plaidoyer en vantant la vertu du sommeil: la critique est complète, bêtise et ignorance des juges, complexité et longueur des procès, mauvaise interprétation de textes, eux-mêmes souvent incorrects. Rabelais ne fait grâce de rien aux juristes et pourtant Pantagruel ne semble pas donner tort à Bridoye.

Quarante ans il a jugé par les dés et tous ses jugements ont été confirmés par la Cour; ce cas est le seul où elle ne soit pas d'accord. Pantagruel voit là l'intervention divine, que Bridoye a méritée par sa simplicité et sa sincérité: "Et me semble qu'il y a je ne sçay quoy de Dieu qui a faict et dispensé qu'à ses jugements de sort toutes les praecedentes sentences ayent esté trouvées bonnes en ceste vostre venerable et souveraine Court: lequel, comme sçavez, veult souvent sa gloire apparroistre en l'hebetation des saiges, en la depression des puissans et en l'erection des simples et humbles."²³ Au chapitre suivant, Epistémon développe longuement cette idée essentielle. Bridoye ne doit pas être jugé sur ses actes, mais sur ses intentions et sa confiance en Dieu: "Bridoye, qui soy deffiant de son sçavoir et capacité, congnoissant les antinomies et contrarietez des loix, des edictz, des coustumes et ordonnances . . . se recommanderoit humblement à Dieu le juste juge, invocqueroit à son ayde la grace celeste, se deporteroit en l'esprit sacrosainct du hazard et perplexité de sentence definitive . . ."²⁴ Il dit préférer la bêtise honnête de Bridoye à la

²² Tiers Livre, XLII, p. 579.

²³ Ibid., XLIII, p. 583.

²⁴ Ibid., XLIV, p. 586.

corruption du Parlement qui laisse peu de chances d'obtenir justice: "Je ne voudrois penser ne dire . . . tant anomale estre l'iniquité et corruptele tant evidente de ceulx qui de droict respondent en icelluy parlement myrelinguois en Myrelingues, que pirement ne seroit un procès décidé par ject des dez, advint ce que pourroit, qu'il est passant par leurs mains pleines de sang et de perverse affection."²⁵

Devant la violence de la critique, la négation prend l'allure d'une simple clause de style, et A. Lefranc a fait noter que ce discours était primitivement placé dans la bouche de Pantagruel et il commente: "L'édition définitive du livre, qui intervertit les rôles, nous déroute incontestablement. Dans quel but Rabelais a-t-il accompli ce changement tout à fait exceptionnel? . . . On peut penser qu'une critique si acerbe, mise sur les lèvres du prince, offrait une portée et une signification trop grandes. Epistémon, en la prenant à son compte n'engageait que lui: ce n'était plus qu'une opinion très osée."²⁶ A. Lefranc suggère de prendre cette attaque comme une critique des arrêts rendus par le Parlement dans les questions religieuses. Il est certain que Rabelais n'avait aucune sympathie pour la politique de force en matière religieuse, et que l'allusion aux mains pleines de sang sera reprise et développée au Cinquième Livre dans l'épisode des Chats Fourrés, avec encore plus de violence et de passion.

M. Saulnier suggère de voir également au Quart Livre dans les épisodes des fies Chaneph et Ganabin une autre attaque contre la politique religieuse pratiquée en France par les juristes. Dans "Pantagruel au large de Ganabin et la peur de Panurge" M. Saulnier suggère en

²⁵ Tiers Livre, XLIV, p. 587.

²⁶ A. Lefranc, Rabelais (Paris, 1953), p. 347.

effet de voir dans l'île de Chaneph l'abri des hypocrites et des cagots qui dénoncent ceux que l'on exécutera en Ganabin, la citadelle de la répression. Comme Pantagruel précise que c'est un "hault rochier à deux croupes bien ressemblant au mons Parnasse en Phocide"²⁷ à proximité de la plus belle fontaine du monde, il pense qu'il faut y voir le Châtelet et la Conciergerie, utilisés dans la lutte contre l'hérésie. Sous ce symbole "c'est toute la mauvaise justice, avec sa mauvaise police, qui se voient flétries. Les auxiliaires des basses oeuvres, les tortionnaires aux oeuvres des Cafards. Voilà pourquoi ces gens sont pires que Cannibales. Au fond pour brûler ou autrement exterminer un homme simple et pauvre qu'on fait suspecter, il faut trois hommes: le cagot qui définit le respect religieux dans ses formes les plus étroites, le cafard dénonciateur et traître, et le Ganabin, qui n'a plus qu'à dépouiller le patient avant de le tuer."²⁸ V. Saulnier insiste sur l'attaque contre le pouvoir civil. En effet Ganabin représente le bras séculier, c'est-à-dire l'état inféodé aux cagots tant détestés.

Plattard lui aussi limitait la portée de la satire Rabelaisienne, mais d'une autre façon. Pour lui, Rabelais critiquait plus volontiers l'institution judiciaire elle-même et ses défauts (longueur des procès, usage des épices par exemple) que les juristes. Dans son Etat présent des études rabelaisiennes, il explique ainsi cette attitude: "Il a trop fréquenté les gens de justice et de loi, il en a une connaissance personnelle trop directe pour ne pas apporter dans ses jugements sur eux une mesure et des nuances qu'ignorait la satire populaire."²⁹

²⁷ Quart Livre, LXVI, p. 241.

²⁸ V. Saulnier, "Pantagruel au large de Ganabin et la peur de Panurge," Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1954), p. 76.

²⁹ J. Plattard, Etat présent des Etudes Rabelaisiennes (Paris, 1927), p. 32.

Malgré la mesure et les nuances que Plattard signale, le lecteur est cependant surpris par le retour de l'accusation de corruption; c'est un véritable leitmotiv, dès que les gens de justice sont mentionnés, l'idée de corruption suit presque inévitablement.

Il n'est pas surprenant que "les clerks, basauchiens, mangeurs du populaire . . ." ³⁰ soient exclus de Thélème. La compagnie y est si choisie que leur absence paraît naturelle. De même, quelques plaisanteries aux dépens des juristes dans le catalogue de la Bibliothèque Saint Victor, du genre "le bâliné en Court" ³¹ ne tirent pas à conséquence. Mais la façon dont Pantagruel décline l'honneur que l'on veut lui faire après le procès des deux grands seigneurs en le nommant "Maistre des requestes et President en la Court," est beaucoup plus caractéristique: "Car il y a (dist il) trop grande servitude à ces offices, et à trop grande peine peuvent estre saulvez ceulx qui les exercent, veu la corruption des hommes." ³² Dans la bouche de Pantagruel, une telle déclaration prend beaucoup de poids, et celui-ci désireux de sauver son âme se tiendra résolument à l'écart; la récompense qu'il recevra volontiers est une bonne quantité de vin de qualité.

Au Tiers Livre, même rappel de la voracité des juges, traités de "géants doriphages" ³³ et de celle des avocats se nourrissant, comme le tyran "de la sueur et du sang de ses sujets" ³⁴ Au conseil de Jupiter

³⁰ Gargantua, LIV, p. 194.

³¹ Pantagruel, VII, p. 250.

³² Ibid., XIV, p. 288.

³³ Tiers Livre, Prologue, p. 402.

³⁴ Ibid., VII, p. 430.

au Quart Livre, Priapus rappelle l'histoire du chien forgé par Bacchus : "Il estoit pareillement fée; de mode que, à l'exemple des advocatz de maintenant, il prendroit toute beste rencontrée, rien ne luy eschapperoit."³⁵ Plus loin, on retrouve la même accusation contre les juges itinérants, dans l'histoire du seigneur de Basché. Epistémon parle en effet de "l'énorme concussion que voyons huy entre ces juges pedanées sous l'orme."³⁶ Et le petit diable de Papefiguère confirme tout cela : "Je alloys tenter les pillars chiquanous, desguyseurs de procès, notaires faulseres, advocatz prevaricateurs; mais ilz m'ont fait dire par un truchement qu'ilz estoient tous à moy,"³⁷ et ce sont eux qui fournissent le plus régulièrement la table du Diable : "De advocatz pervertisseurs de droict et pilleurs des pacuvres gens, il se dipne ordinairement et ne luy manquent."³⁸

La corruption et la malhonnêteté des juristes sont constamment rappelées dans l'oeuvre rabelaisienne et parfois même avec violence. Mais là encore, on peut faire noter que Rabelais semble exprimer un point de vue rural. En effet les gens de loi ont été favorisés par la royauté pour déposséder peu à peu la noblesse de ses fonctions juridiques; à la ville leur rôle est tout à fait nécessaire, comme le fait ressortir R. Mandrou dans son Histoire de la civilisation française : "gens de loi, indispensables à la vie de la cité, jugeant, plaidant, rédigeant les contrats, les assurances, malgré tant d'abus et de lenteurs décriés par

³⁵Quart Livre, Prologue, p. 18.

³⁶Ibid., XVI, p. 85.

³⁷Quart Livre, XLVI, p. 175.

³⁸Ibid., p. 176.

la suite, hommes de grand service."³⁹ Leur utilité dans la vie urbaine ne peut faire de doute, mais à la campagne, elle peut sembler moins nécessaire, puisque la tendance commune est déjà de discuter et de faire des procès. La multiplication des Offices et la nécessité pour chacun de rentrer dans la somme qu'il a déboursée pour l'acheter ne peut qu'entraîner un développement de la manie procédurière, déjà importante. Mais ces officiers royaux ne suivent parfois la politique gouvernementale qu'avec une docilité relative. Comme le rappelle Maurice Rat dans sa préface du Discours de la servitude volontaire, l'application de l'ordonnance de Villers-Cotterets rencontra une sérieuse résistance, au point que du temps de La Boétie, on parlait encore latin au Parlement de Bordeaux.⁴⁰

Il est surprenant que Rabelais, si soucieux de dire les défauts des juristes, ait laissé passer cette occasion de les critiquer et de mettre en évidence leur divorce sur ce point avec la politique royale; Rabelais, en effet, mentionne l'étroitesse de leur accord, au point qu'il était dangereux de battre chicanous. Dans l'île de Procuration il leur fait gagner leur vie à être battus "comme si coups de baston feussent ses naïfves moissons. Car il aura du moins, de l'usurier, ou avocat, salaire bien bon et réparation du gentilhomme, aulcunefois si grande et excessive que le gentilhomme y perdra tout son avoir, avecques dangier de miserablement pourrir en prison, comme s'il eust frappé le Roy."⁴¹

³⁹G. Duby et R. Mandrou, Histoire de la civilisation française, (Paris, 1968), I, p. 284.

⁴⁰La Boétie, Discours de la servitude volontaire (Paris: Colin, 1963), p. 19.

⁴¹Quart Livre, XII, p. 70.

Heureusement certains, comme le seigneur de Basché, s'arrangeaient pour faire battre Chiquanous sans bourse délier. La sympathie de Rabelais ne va pas du tout du côté des gens de droit dans ce cas-là, et il semble juger la protection royale excessive et surtout trop souvent imméritée.

Mais son mépris de la corruption de trop de gens de loi et son dédain pour leur ignorance et leur absence d'éducation ne s'appliquent pas à l'ensemble de la profession et il est bien évident que des hommes comme Budé ou Tiraqueau n'étaient pas compris dans une description si négative de la profession juridique. A cet égard, Ch. Perrat dans un article intitulé "Rabelais et le De Nobilitate de Tiraqueau" a cru pouvoir assurer que, contrairement à ce qui est ordinairement admis, Rabelais est resté en excellents termes avec son ancien ami de jeunesse; il l'aurait même aidé dans la rédaction de ses notes, ce qui expliquerait l'absence du Chinonais parmi les médecins contemporains célèbres; Rabelais, par modestie, se serait omis.⁴² Il n'est pas nécessaire cependant d'admettre cette thèse dans sa totalité pour reconnaître le respect de Rabelais pour les juristes, adeptes de l'humanisme, comme Tiraqueau dont le prologue du Quart Livre chante encore la gloire: "Le bon, le docte, le saige, le tant humain, tant debonnaire et equitable And. Tiraqueau . . ."⁴³

Cette admiration conditionnelle et si étroitement limitée n'a pas souvent l'occasion de se manifester dans les quatre premiers volumes, avec le Cinquième Livre il n'est plus question que de critique brutale de la justice avec l'épisode des Chats Fourrés.

⁴² Ch. Perrat, "Rabelais et le De Nobilitate de Tiraqueau," Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1954), p. 55. Opinion reprise par Gabriel Raibaud dans "Tiraqueau, dernier ami de Rabelais," Revue Universitaire (1956), pp. 83-88.

⁴³ Quart Livre, Prologue, p. 13.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que J. Plattard a tout particulièrement mis en doute l'authenticité de cet épisode en notant dans son État présent des études rabelaisiennes: "Comment se fait-il que les Chats Fourrés aient perdu l'habitude de citer leurs auteurs juridiques en usant des sigles admis conventionnellement pour désigner Code ou Pandectes?"⁴⁴ Authentique ou non, cet ouvrage répète l'accusation de corruption. En fait, la description du symbole de la justice grippeminaudière est en soi tout à fait explicite. C'était "l'image d'une vieille femme, tenant en main dextre un fourreau de faucille, en senestre une balance, et portoit besicles au nez. Les coupes de balance estoient deux vieilles gibbessieres veloutées, l'une pleine de billon et pendante, l'autre vuide et loing enlevée au dessus du tresbuchet."⁴⁵ Une justice myope et ne tenant pas la balance égale, c'est tout un programme. D'ailleurs, l'archiduc des Chats Fourrés reconnaît lui-même que sa justice n'est pas la même pour tous. L'innocence n'en est pas le critère, mais l'importance de l'accusé. L'auteur lui dit son innocence, ce qui excite la colère de son juge qui déclare: "Or sà, malotru, nous allegues tu innocence, or sà, comme chose digne d'eschapper noz tortures. Or sà, noz loix sont comme toilles d'airaignes: or sà, les petits mouscherons et petits papillons y sont prins; or sà, les gros taons les rompent, or sà, et passent à travers, or sà."⁴⁶

Tous les discours de l'archiduc étant ponctués de "or sà," Panurge comprend finalement l'intention et paie ses juges qui "tous

⁴⁴J. Plattard, op. cit. (voir note 29), p. 72.

⁴⁵Cinquième Livre, XI, p. 320.

⁴⁶Ibid., XIII, p. 322.

s'escrierent à haute voix, disans: 'Ce sont les espices; le procès fut bien bon, bien friant et bien espicé'."⁴⁷

Un chapitre entier expose "Comment les Châtz fourrez vivent de corruption." Après avoir dépouillé la noblesse de ses biens et de ses prérogatives, ils continuent à la maltraiter après sa mort. En effet les nobles ont été changés en animaux que l'on tue et offre aux Chats Fourrés, malgré la volonté royale. Ceux qui apportent toutes ces marchandises interdites expliquent la raison de leur attitude: "Ces Châtz fourrez sont tant enragez et affamez de sang chrestien que moins de peur avons nous, offençans le grand Roy, que d'espoir ne entretenans ces Châtz fourrez par corruptions."⁴⁸ On retrouve à nouveau ici sous une forme allégorique, l'opposition entre la vieille noblesse et la nouvelle justice usurpant ses anciennes fonctions. La sympathie de l'auteur du Cinquième Livre ne semble pas aller aux nouveaux possesseurs d'offices.

Arrêtés pour avoir battu un Chiquanous lors d'une précédente escale, les voyageurs ne savent pas exactement ce qui leur est reproché, puisque le "rouge museau," battu mais bien payé, était content. Ils sont coupables, mais comme les héros de Kafka ignorent de quoi. L'île ressemble à une prison et pour sortir il faut un laissez-passer qu'ils doivent aller demander à Grippeminault lui-même: "Car nous fusmes presentez, pour avoir nostre bulletin et descharge, devant un monstre le plus hideux que jamais fut descript . . . Les mains avoit pleines de sang."⁴⁹

⁴⁷ Cinquième Livre, XIII, p. 325.

⁴⁸ Ibid., XIV, p. 327.

⁴⁹ Ibid., XI, p. 319.

Dans son Rabelais, A. Tilley a suggéré que les Chats fourrés ne sont pas tous les juges indifféremment, mais que l'attaque concerne une juridiction spéciale: "It is a possible conjecture that it is directed not against the general administration of criminal justice but against the Chambre ardente, the newly instituted criminal Court of the Paris Parliament, for the trial of heretics, which had begun to sit in December 1547."⁵⁰ La "clé" de la figure de Grippeminault à son avis peut être cherchée en Mathieu Orry, grand inquisiteur de France, car le Président Lizet ne montrait pas un grand intérêt pour l'argent. Plusieurs allusions dans l'épisode semblent venir confirmer son hypothèse, sinon l'identité du personnage qui a servi à faire le portrait de Grippeminault.

La définition du rôle des Chats fourrés donnée dès l'arrivée des voyageurs par le "Gueux de l'ostiere" rappelle le discours d'Homenaz invitant à la persécution des hérétiques. Le gueux dit en effet: "Ils grippent tout, devorent tout et couchent tout. Ils pendent, bruslent, escartellent, decapitent, . . . Car parmy eulx vice est vertu appellée; meschanceté est bonté surnommée; trahison a nom de feaulté; larrecin est dicte liberalité; pillerie est leur devise, et, par eulx faicte, est trouvée bonne de tous humains, exceptez moy les heretiques; et le tout font avecques souveraine et irrefragable autorité."⁵¹ Et Grippeminault lui-même reconnaît qu'il est bien rare que l'on réchappe à sa justice sans y laisser quelque chose, "la peau pour le plus souvent."⁵²

⁵⁰ A. Tilley, Rabelais (Philadelphie, 1907), p. 258.

⁵¹ Cinquième Livre, XI, p. 317.

⁵² Ibid., XIII, p. 324.

En dehors de l'épisode des Chats Fourrés qui représente assurément l'attaque majeure contre la justice, qu'il s'agisse de la justice en général ou, comme le croit A. Tilley, de la Chambre ardente, le Cinquième Livre rappelle les autres défauts déjà signalés. Le Frère Fredon, qui parle par monosyllabes, offre à Panurge l'occasion de souhaiter qu'il soit Premier Président de Paris: "Quel expediteur de causes, quel abreviateur de procès, quel vuydeur de debats, quel esplucheur de sacs, quel fueilleteur de papiers, quel minuteur d'escritures ce seroit!"⁵³ Plus loin, Frère Jan au pays de Satin rappelle, à propos des rémoras, les griefs déjà exprimés: "par les Cours de Parlement, souloient jadis regner deux sortes de poisson, lesquels faisoient de tous poursuyvans, nobles, roturiers, pauvres, riches, grands, petits, pourrir les corps et enrager les ames. Les premiers estoient poissons d'avril: ce sont maquereaux; les seconds benefiques remores: c'est sempiternité de procès sans fin de jugement."⁵⁴

En quittant l'île des Chats Fourrés, les voyageurs avaient abordé à l'île des Apedeftes. Après la critique des gens de justice, l'auteur nous présente celle des gens de finances autour de leurs pressoirs. Dans les quatre ouvrages précédents, Rabelais avait manifesté peu d'intérêt pour eux. Sa position à leur égard était cependant limpide: "Usuriers chichars qui tousjours amassez" vous n'êtes pas invités à Thélème; il prévoit même qu'après leur mort, tous ces gens iront dans les Champs Elysées mener une vie misérable. Epistémon les peint: "Tous occupez à chercher les espingles rouillees et vieulx cloux parmy les ruisseaulx des rues . . . mais le quintal de ces quinqualleries ne vault que un boussin

⁵³Cinquième Livre, XXVII, p. 386.

⁵⁴Ibid., XXIX, p. 396.

de pain; encores y en a il mauvaise depesche."⁵⁵ En conséquence, ils travaillent beaucoup, mangent rarement mais, fidèles à eux-mêmes après la mort, sont cependant contents s'ils arrivent au bout de l'an à gagner un méchant denier.

Dans l'île des Apedeftes, l'auteur fait la critique non plus des usuriers ou des avarés, mais des agents royaux chargés de lever les impôts. Sous la conduite de Gagnebeaucoup, les voyageurs voient les différents pressoirs et passent en revue les différents impôts perçus par le roi. Pour atteindre le grand pressoir "vous passez par un grand Peristile, où vous voiez en paysage les ruynes presque de tout le monde, tant de potences, de grands larrons, tant de gibbets, de questions, que cela vous faict peur."⁵⁶ Les officiers assignés à ces pressoirs ont, comme les Chats fourrés, des griffes "de deux pieds pour le moins" car ils ne doivent jamais se couper les ongles. Ainsi équipés, ils peuvent saisir n'importe qui, gens du clergé y compris, et tirer de l'or de partout, et Gagnebeaucoup énumère avec satisfaction quelques-unes de leurs sources.⁵⁷ Pour ce faire, ils n'ont besoin d'être ni intelligents ni instruits; en fait c'est leur ignorance qui a donné son nom à l'île. Ils "ne doyvent nullement estre clerks, et . . . ceans par leur ordonnance, tout se doibt manier par ignorance et n'y doibt avoir raison, sinon que: Messieurs l'on dit; Messieurs le veulent."⁵⁸ Agissant au nom du roi, ils sont tout puissants et n'ont pas à fournir de raisons.

⁵⁵ Pantagruel, XXX, p. 373.

⁵⁶ Cinquième Livre, XVI, p. 334.

⁵⁷ Ibid., p. 336.

⁵⁸ Ibid., p. 338.

Ils participent de l'arbitraire royal que, jusqu'ici, Rabelais avait semblé vouloir ignorer. L'attaque contre le système financier de la royauté avec ses nombreux impôts et son manque de logique est un peu surprenante par sa violence et surtout par le fait que rien de semblable ne l'a précédée.

La critique faite par Rabelais se justifie-t-elle si on la confronte aux institutions telles qu'elles existaient?

Pour bien apprécier la position rabelaisienne, il faudrait tout d'abord pouvoir évaluer quelles étaient les connaissances de l'auteur. En matière de finances, elles étaient apparemment nulles, car nous n'avons aucune mention de son intérêt dans ce domaine, et si, durant les quatre premiers volumes, il proteste avec véhémence contre les excès de la fiscalité ecclésiastique, il est resté muet à propos de la fiscalité royale. Il serait donc difficile de conclure que Rabelais était intéressé par un sujet auquel il n'a pratiquement jamais fait allusion, sans cependant aller aussi loin que M. Doucet qui est très sévère pour le Chinonais dans son ouvrage Institutions de la France au XVIème. Mentionnant la Chambre des Comptes, il cite Rabelais et la description de ses pressoirs en commentant: "Tableau pittoresque, mais qui repose sur une ignorance complète de la réalité et des nécessités qui s'imposent dans tous les Etats organisés, sous des formes presque identiques."⁵⁹

Sa compétence en matière juridique est, elle aussi, mise en question, quoiqu'elle ne fasse cependant pas l'objet d'une critique aussi sévère. Son intérêt pour les questions juridiques semble très vrai et se manifeste de façon constante dans ses oeuvres, mais la question de la valeur de ses connaissances a été soulevée; dans ce

⁵⁹R. Doucet, Institutions de la France au XVIème (Paris, 1948), I, p. 194.

domaine également les critiques ne peuvent parvenir à l'unanimité dans leur jugement sur Rabelais.

Certains voient en lui un juriste qualifié et qui a longuement étudié durant ses années vagabondes. En plus des nombreuses citations juridiques qui jalonnent le texte rabelaisien, ces auteurs s'appuient sur la lettre de Budé. Il répond à la deuxième lettre que lui adresse le jeune moine sur le conseil de son compagnon Pierre Amy. Celui-ci lui ayant assuré que le grand Budé lui répondrait, Rabelais, devant le silence de l'illustre humaniste lui écrit une seconde lettre et fait état des poursuites qu'il engagera contre son ami. Budé dans sa réponse à cette deuxième lettre signale que de telles poursuites ne peuvent être engagées et ajoute "ut nosti, qui juris studiosus fuisti."⁶⁰ Sans discuter les études juridiques que Rabelais peut avoir faites, J. Boulenger réduit cependant la portée des connaissances qu'il en a retirées: "Les répertoires d'ordinaire lui fournissaient ainsi les références. Néanmoins sa mémoire était pleine de dictons et lieux communs juridiques, dont tous les légistes avaient la tête meublée; n'oublions pas qu'il était né dans la basoche et qu'il avait fait de fortes études de droit. Pourtant là encore il était un excellent amateur plutôt qu'un savant distingué."⁶¹

Une étude sommaire des institutions juridiques permettra de mieux voir comment il convient d'apprécier les jugements et critiques portés par Rabelais.

Incontestablement la situation administrative de la France au XVIème siècle était complexe. Les divisions territoriales n'étaient pas

⁶⁰Cité in Plattard, La vie de Rabelais (Bruxelles, 1928), p. 19.

⁶¹J. Boulenger, Rabelais (Paris, 1942), p. 160.

établies de façon claire et de nouveaux découpages se superposaient aux anciens sans les abolir. Certains villages appartenait à plusieurs bailliages et c'est naturellement pire au stade de la province. Ce manque de clarté dans la répartition territoriale entraîne obligatoirement des litiges, ayant pour conséquence des procès interminables.⁶²

La complexité des divisions territoriales n'est pas seule en jeu. Le droit lui-même est multiple. Le droit coutumier survit dans le Nord de la France et l'attachement aux variantes locales est très fort, malgré les tentatives royales d'unification comme l'ordonnance de Montils-lès-Tours.⁶³ Malgré les efforts répétés, R. Doucet enregistre l'échec de la tentative; le XVIème siècle se contentera de les rédiger ce qui aurait pu être un progrès, si le particularisme des juristes ne les avait poussés à mettre en relief les moindres nuances régionales. Cet attachement au particularisme régional est la raison du maintien des coutumes, que Guy Coquille définit ainsi: "Nos coutumes sont nostre vray droit civil, droit commun et originaire."⁶⁴ Il précise que l'on ne doit se tourner vers le droit romain que lorsque les coutumes sont muettes. Cependant le droit romain, malgré les travaux d'humanistes comme Budé ou de professeurs tels qu'Alciat, qui s'efforçaient de lui rendre sa pureté, donnait lieu dans son usage à de nombreuses controverses, et ce n'est guère que dans le Midi qu'il était couramment appliqué.⁶⁵

A côté des droits coutumier et romain, existait toute une législation royale d'ordonnances prises par les souverains, comme la

⁶²R. Doucet, Institutions de la France au XVIème (Paris, 1942), I, p. 160.

⁶³Ibid., p. 60.

⁶⁴Cité Ibid., p. 65.

⁶⁵R. Doucet, Institutions de la France au XVIème, p. 67.

célèbre ordonnance de Villers-Cotterets, si importante pour les progrès du Français. On tenta, sans résultat vraiment positif, de codifier tous ces documents, au-dessus desquels, bien qu'informulées, se situaient ce que l'on nommait les lois fondamentales du royaume, qui, comme le précise le président de Harlay "sont immuables et inviolables" et grâce auxquelles le roi monte sur le trône.⁶⁶ Pour avoir une vue complète, il faut encore ajouter les arrêts des cours souveraines et des principaux officiers royaux. C'est ainsi que Loyseau les décrit: "Le roy . . . permet à ses principaux officiers, soit des cours souveraines, soit des villes, de faire des règlements, chacun au fait de leurs charges, qui ne sont pourtant que provisoires et faits sous le plaisir du roy, auquel seul appartient de faire lois absolues et immuables."⁶⁷

Cela fait évidemment un ensemble de textes assez touffu, dans lequel il est aisé de se perdre, volontairement ou non. Le problème se compliquait encore du fait que selon le dicton juridique "toute justice émane du roi." Le roi va donc s'efforcer d'étendre sa juridiction en utilisant le système des "évocations" qui consistait à retirer un procès à son juge naturel pour le confier à une des juridictions de sa création; c'était une tentative louable--mais qui portait en elle le danger de nouveaux excès--pour éliminer les nombreuses juridictions locales, survivance des temps médiévaux. Loyseau a tracé un pittoresque tableau de la situation. "Il n'y a si petit gentilhomme qui ne prétende avoir en propriété la justice de son village; tel mesme qui n'a ny village ny hameau, ains un moulin ou une basse-court, veut avoir justice sur son meunier ou son fermier; tel encore qui n'a ny basse-court ny moulin,

⁶⁶ Cité in Doucet, Institutions de la France au XVIème, p. 66.

⁶⁷ Cité ibid., p. 69.

ains le seul enclos de sa maison, veut avoir justice sur sa femme ou sur son valet; tel finalement, qui n'a point de maison, prétend avoir justice sur l'air, sur les oiseaux du ciel, disant en avoir eu autrefois."⁶⁸

La complexité du droit, l'enchevêtrement des juridictions, encore augmenté par la multiplication des offices, créait une situation telle que "en dépit des arrêts de décisions royales, les litiges se prolongeaient parfois pendant des siècles entre les juridictions rivales."⁶⁹ Naturellement ces luttes, entre magistrats défendant des droits dont aucun n'apparaissait incontestable, nuisaient considérablement au prestige de la magistrature juridique.

Les tentatives royales de simplification et d'unification afin de mettre un terme à ces procédures interminables où les plaideurs "employent le temps de leur vie . . . sans en pouvoir voir la fin"⁷⁰ n'eurent guère de succès; ces tentatives allaient en fait contre les besoins financiers de la royauté qui tendaient à créer toujours de nouveaux offices, afin d'obtenir de nouveaux subsides.⁷¹

M. Doucet signale d'autre part une recrudescence de la criminalité, indiquant que le personnel juridique lui-même participait à ces méfaits et que de nombreux arrêts sont rendus contre les prévôts, coupables "d'abus et de malversations."⁷²

Parmi tous ces défauts de la justice au XVIème siècle, M. Doucet

⁶⁸Cité in Lapeyre, Les monarchies européennes au XVIème, p. 296.

⁶⁹R. Doucet, Institutions de la France au XVIème, p. 254.

⁷⁰Ibid., p. 265.

⁷¹Ibid., p. 274.

⁷²R. Doucet, Institutions de la France au XVIème, p. 277, note 1.

met cependant l'accent sur la plaie que représentait la vénalité des offices. Dans ses remontrances, le Parlement de Paris constatait que "les offices de judicature se vendent à bureau ouvert et au plus offrant."⁷³ La vénalité des offices a presque pour conséquence inévitable la vénalité des gens de justice. P. Charron critiquait ainsi ce trafic "vilain et puant, et n'y a point de plus sordide et bilaine marchandise que celle-là; car il faut que celui qui a acheté en gros revende en détail."⁷⁴

Mais derrière ces critiques de la vente des offices et de la concussion des juges désireux de rentrer dans leurs fonds, se trouve un problème beaucoup plus grave que, d'après M. Doucet, aucun théoricien du XVIème siècle n'a vu. Il s'agit du péril "qui devait résulter de l'existence de cette caste d'administrateurs et de juges, péril encore aggravé du fait que l'anoblissement était le terme de cette marche à la conquête de l'office."⁷⁵

Rabelais, quant à lui, ne s'est pas étendu sur la complexité des magistratures juridiques ni sur les conflits de juridiction. Pour lui, il semble n'y avoir qu'un droit, c'est le droit romain, établi sur des textes philologiquement corrects et privés de gloses.

Ayant beaucoup critiqué les gens de justice pour leur manque d'honnêteté, il ne mentionne pas le danger que représente la vénalité des offices--peut-être cela lui paraissait-il trop évident pour être dit? Il semble cependant avoir vu beaucoup plus loin, ce que, d'après R. Doucet, aucun théoricien n'avait entrevu: le danger que représentaient ces magistrats ayant acheté leurs charges qu'ils s'efforçaient de rendre

⁷³R. Doucet, Institutions de la France au XVIème, p. 413.

⁷⁴Cité ibid., p. 418.

⁷⁵Ibid., p. 419.

héréditaires, tout en constituant peu à peu une classe à part qui deviendra la noblesse de robe. Comme cela a été vu lors de l'étude de la société, au Quart Livre, Rabelais trace un portrait de la société, et dans le Tiers Etat il distingue à côté du vigneron représentant le vrai Tiers Etat, un "solliciteur de procès, ayant un grand sac plein d'informations, citations, chiquaneries et adjournemens en main."⁷⁶

M. Doucet signale à propos des Etats provinciaux "Bien qu'il s'agît des 'Trois Etats', les membres de l'assemblée étaient en général répartis en quatre groupes, les officiers du roi et gens de loi constituant un ordre particulier."⁷⁷ Rabelais semble bien avoir aperçu le danger que cette nouvelle classe représentait. Dans la lutte entre Chiquanous et le seigneur de Basché, on peut probablement en voir une représentation symbolique. Il mentionne, avec une certaine colère, que Chiquanous est puissamment protégé par le roi, qui semble favoriser son effort pour s'introduire partout.⁷⁸ Le Cinquième Livre, plus brutalement explicite, dit que les Chats Fourrés se nourrissent des dépouilles des nobles dans cette vie et dans celle qui suivra.⁷⁹ Il semble donc que l'on puisse dire que Rabelais a pressenti le danger que cette classe nouvelle faisait naître, éloignée qu'elle était, à la fois, des paysans et des vrais nobles.

Dans sa critique de la justice et de l'administration des finances--si l'on admet l'authenticité de cet épisode au Cinquième Livre--Rabelais ne présente pas un tableau complet de la situation. De nombreux points, dont le lecteur moderne aimerait trouver des échos, ne sont pas

⁷⁶Quart Livre, XLVIII, p. 179.

⁷⁷R. Doucet, op. cit. (voir note 72).

⁷⁸Quart Livre, XII, p. 71.

⁷⁹Cinquième Livre, XIV.

mentionnés; il semble cependant possible de reconnaître à Rabelais le mérite d'avoir sinon clairement vu, du moins puissamment senti, le danger que la création de la classe des "officiers" faisait courir à la royauté. Son point de vue est, semble-t-il, celui de la vieille noblesse peu à peu dépossédée par cette classe nouvelle, créée avec l'appui du roi, qui perdra cependant le contrôle de la situation.

Chiquanous et ces "Messieurs" de l'île des Apedeftes agissent avec la protection royale et participent, surtout pour les finances, de l'arbitraire royal. Certes Rabelais ne peut pas avoir vu les conséquences finales que cette situation entraînera (on peut cependant noter que sa critique devient de plus en plus sévère avec le temps), et que M. Doucet dégage si clairement; d'abord commis des rois qu'ils aident à assurer leur autorité et à étendre leurs revenus par des impôts toujours accrus, ces officiers deviendront peu à peu indépendants et agiront pour leur propre compte. La royauté tentera, en vain, de freiner cette évolution par la promotion d'une nouvelle couche de la bourgeoisie aux charges de commissaires et d'intendants, fonctions dont la caractéristique essentielle sera la révocabilité. Mais, d'après M. Doucet, ces mesures viendront trop tard et il voit dans la vénalité des offices et la création d'une caste de magistrats, une des causes essentielles de l'incompréhension fatale qui opposera la royauté de la fin de l'Ancien Régime à la nation, représentée précisément par ces magistrats: "La société française, à la fin de l'Ancien Régime, allait ainsi se ressentir des conséquences lointaines des crises financières du XVIème siècle."⁸⁰

Rabelais n'avait certes pas les éléments pour envisager d'aussi

⁸⁰R. Doucet, op. cit. (voir note 72), p. 419.

lointaines conséquences mais il semble avoir éprouvé un réel malaise devant l'évolution qui se faisait et dont il semble avoir été, au moins en partie, conscient. Sa présentation de la société montrait sa sympathie pour la société féodale, plus ou moins idéalisée, pour les liens d'homme à homme, pour la monarchie patriarcale; peut-être la dégradation de ces relations est-elle la cause de sa mauvaise humeur envers les nouveaux offices. L'appartenance de sa famille à la classe incriminée l'a éventuellement mis à même de voir tous ces dangers. Il est impossible, à ce propos, de ne pas rappeler un des problèmes les plus irritants de la biographie rabelaisienne: Quelles ont été les conditions et les raisons de son entrée au monastère? La solution de cette question permettrait d'apprécier plus équitablement le jugement de Rabelais sur les nouveaux "officiers."

CONCLUSION

Comme Rabelais n'a pas exprimé ses idées politiques en un texte explicite, les critiques ont parfois succombé à la tentation d'interpréter sa pensée dans le sens où ils désiraient qu'elle aille, et ils ont le plus souvent trouvé des textes à citer à l'appui de leur position. On peut en effet faire état de telle page qui appuie la politique royale et de telle autre qui la critique, d'un texte qui approuve la guerre et d'autres qui la refusent. Il est relativement aisé de faire dire ce que l'on veut à des phrases situées hors de leur contexte, mais elles n'expriment pas forcément la pensée véritable de l'auteur telle qu'elle se dégage de la lecture des quatre volumes, faite sans idée préconçue; en raison des problèmes que son authenticité pose, il a semblé préférable de faire une place à part au Cinquième Livre, pour l'analyse des pensées qui y sont exprimées.

Le lecteur ne peut pas manquer de remarquer dans ces quatre ouvrages la persistance d'une pensée idéaliste. Assurément, elle se nuance d'une certaine amertume, à partir du Tiers Livre, mais la vision de la politique n'en est pas fondamentalement affectée. Au Tiers Livre comme au Quart Livre, les rois géants restent des rois philosophes qui ne participent que peu de l'humaine nature. La Connaissance les élève au-dessus du monde de la matière pour leur donner une puissance spirituelle. Dans le Pantagruel et le Gargantua Rabelais a longuement exprimé

et illustré sa conception du roi-philosophe, et si dans les ouvrages postérieurs elle n'est pas reprise explicitement--sauf au chapitre Ier du Tiers Livre--elle est cependant toujours présente dans l'attitude et les décisions des géants.

Cette idéalisation de la fonction royale fait de Rabelais, aux yeux de certains, un conservateur. Il semble que ce soit mélanger deux ordres essentiellement différents. Rabelais, sujet du roi de France, ne met jamais en question la valeur de la forme de gouvernement auquel il est soumis; il admet implicitement que la monarchie lui convient. Cependant, la forme de royauté qu'il présente dans ses romans n'a rien à voir avec la vie politique contemporaine.

Certains critiques ont interprété ses rois géants comme ayant été inspirés par la personnalité de Louis XII, "le père du peuple," ou par celle du seigneur de Langey. Il est possible que certains traits particuliers proviennent de ces personnages, mais il s'agit de détails. La politique intérieure de Louis XII, et surtout sa politique extérieure, sont éminemment sujettes à critiques, si l'on en croit Budé, et les restrictions qu'il exprime sur l'état du royaume à la fin du règne dans le De Asse,¹ ou Hauser et Renaudet qui qualifient sa politique extérieure "d'incohérente."² La grandeur de l'ancien Duc d'Orléans ne saurait être contestée dans certaines de ses attitudes, mais il est difficile de faire de ce souverain le parangon des rois pacifistes, bien que certainement Rabelais ait dû voir ce monarque avec le charme qu'ajoute l'attrait du bon vieux temps, si bien mis en évidence par Claude de Seyssel.

¹in C. Bontems, Le prince dans la France des XVIème et XVIIème siècles (Paris, 1965), p. 25, note 3.

²H. Hauser et A. Renaudet, Les débuts de l'âge moderne (Paris, 1929), p. 354.

Quant au seigneur de Langey, son biographe Victor Bourrilly souligne sa dévotion au roi et à sa politique. Loin de représenter un principe ou de défendre un idéal, Guillaume Du Bellay a été l'incarnation du commis royal, dévoué à son souverain et à ses souhaits quels qu'ils soient, tentant de les réaliser, même s'il aperçoit les dangers ou éventuellement les catastrophes qui peuvent en résulter. Il a consacré sa vie et sa fortune au succès des desseins, pas toujours cohérents, de François Ier et de sa politique extérieure.

Que la grandeur, la justice et l'incontestable humanité, qui étaient caractéristiques de la personnalité de Guillaume Du Bellay, se retrouvent chez les géants, cela paraît très vrai, sans impliquer forcément que ce soit lui que Rabelais ait peint. Grandgousier, Gargantua et Pantagruel offrent un caractère royal nettement défini avant le séjour à Turin où Rabelais a vécu près du gouverneur et a pu apprécier ses qualités; jusqu'à ce moment, leurs relations, si elles ont existé, ne semblent avoir pu être qu'épisodiques. Vivant dans l'entourage du Cardinal Du Bellay, Rabelais devait connaître son frère, mais comment admettre qu'il ait pu l'admirer au point de le prendre pour prototype de ses héros. Il paraîtrait plus logique d'admettre qu'il a retrouvé, et aimé, chez Guillaume Du Bellay certaines des qualités qui, pour lui, devaient être inhérentes à la personne du roi.

Il est probablement plus juste de chercher le modèle qui a pu l'inspirer dans sa peinture du roi, dans la lecture des textes antiques et certainement des textes érasmiens. L'analogie est évidente entre le roi souhaité par Erasme et le roi peint par Rabelais. Ni l'un ni l'autre

n'appartiennent à la vie politique, tous deux participent d'une vie purement idéale et représentent l'idée du roi.

Chez Rabelais et chez son maître, se retrouve également la passion de la paix, autre aspect idéaliste s'il en est de la pensée politique. En ce seizième siècle, si tristement riche en guerres, ligue, bouleversements d'alliances, Rabelais a peint des rois fidèles à leur parole, soucieux du bien-être de leurs sujets, heureux de posséder les territoires qu'ils possèdent et ne désirant pas le bien d'autrui, encore qu'ils en aient besoin. Dans le Pantagruel (XXXI) en effet, il signale que la ville des Amaurotes est surpeuplée, mais le roi n'a cependant pas entrepris de conquêtes; il se contentera au Tiers Livre d'occuper les régions désertes dans les territoires qu'il a pris aux Dipsodes, qui l'avaient attaqué.

Les rois rabelaisiens sont fidèles à leurs vieilles alliances, qu'ils ne tentent pas de modifier, et remplissent strictement leurs engagements. Ils appartiennent à des confédérations, système dont Erasme pensait qu'il pouvait aider à apporter la paix et à la maintenir. Rabelais développe cette idée lorsque Grandgousier se plaint de la trahison de Picrochole (Gargantua XXXI), et rappelle que cette alliance faisait leur force, nul n'osant attaquer l'un par crainte de devoir faire face également à son allié. Cette idée de la nécessité d'alliances sincères entre souverains avait paru d'une réalisation possible dans la Chrétienté médiévale; son échec avait été suivi par un renouveau d'espoir au début du seizième siècle marqué par l'avènement de trois jeunes souverains qui semblaient capables de réaliser les vœux les plus chers de More, Erasme et du monde des Humanistes. On retrouve, quoique plus tard,

chez Rabelais l'écho de cet espoir toujours vivace au cœur des hommes, vivre dans un monde en paix.

Cet idéalisme dans la vision de la politique intérieure aussi bien qu'extérieure représente le niveau supérieur de la pensée rabelaisienne; à un niveau inférieur prend place une critique de la société dans certains de ses aspects que l'Eglise et la Justice incarnent. Moins prononcée dans les deux premiers ouvrages, mais existant néanmoins, cette critique gagne en vigueur et en amertume à partir du Tiers Livre.

L'Eglise, avec moines, théologiens et papes, offre un tableau dont la Justice fait le pendant, avec tous ses officiers qui, grâce à l'appui royal, obtiennent de plus en plus de privilèges et arrivent à former une nouvelle classe sociale. Il peut être intéressant de noter que la critique porte sur des institutions que Rabelais a connues et dont il peut avoir eu à se plaindre: l'Eglise à laquelle il appartenait et la Justice dont sa famille faisait partie.

Cette critique ne s'attaque d'ailleurs pas aux principes mêmes des institutions, mais aux excès que Rabelais met fort bien en évidence. Il n'en est plus tout à fait de même au Cinquième Livre; la critique de la justice et de l'Eglise prennent une violence accrue et l'auteur y ajoute une attaque contre la fiscalité royale et son arbitraire dans l'épisode de l'isle des Apedeftes "à longs doigts es mains crochues." L'idée en elle-même peut appartenir à Rabelais, car il n'y a pas place dans sa conception du roi pour l'arbitraire du monarque avec délégation à ses employés qu'il protège. En fait, déjà au Quart Livre, dans l'épisode du seigneur de Basché et des Chiquancous, Rabelais avait émis une critique sur la protection, à ses yeux excessive, que le roi accordait à ses gens

de justice. Mais de là à la violence de l'attaque du Cinquième Livre il y a un très gros écart. Le problème se complique encore avec l'aspect que prend la royauté. Dans cet ouvrage, Pantagruel conserve plus ou moins les caractéristiques attachées au souverain dans les autres ouvrages; l'apparition des reines vient cependant modifier le tableau offert, avec la peinture de la reine Entelechie, de la reine du bal "en forme de tournay" d'après une imitation ou une traduction du Songe de Poliphile de F. Colonna, et de la reine des Lanternes, si magnifiquement entourée des Lanternes du sang.

La présence de toutes ces souveraines surprend un peu dans un monde jusqu'ici exclusivement masculin, car il est difficile de tenir compte de Gargamelle et de la pauvre Badebec, ou même de la brève apparition de la reine des Andouilles au Quart Livre. Les reines du Cinquième Livre offrent une peinture décidément ironique de la royauté, de ses attributions semi-divines, de son faste, de l'importance que commençait à prendre l'étiquette, et de la montée du pouvoir royal. Sur ce dernier point, la critique complète celle qui est faite au chapitre des Apedeftes.

Dans les quatre premiers livres, lorsqu'il s'agit de royauté, c'est à une royauté idéale que Rabelais fait allusion; avec le Cinquième Livre, apparaît une attaque directe contre certains aspects que la royauté française a assumés au seizième siècle. Sans tenter de formuler un jugement sur l'authenticité du dernier volume, il est nécessaire de mettre en évidence que les critiques sur la royauté exprimées dans cet ouvrage ne semblent pas en parfait accord avec la vision offerte dans les quatre premiers livres, où la royauté n'est envisagée que sous un aspect

idéal et pratiquement jamais dans ses implications contemporaines, à moins que l'on ne veuille voir en Picrochole une critique des ambitions françaises en Italie. Si l'on admet cependant le changement de l'angle de vision, et la descente des rois du piédestal où ils étaient placés--ce qui tout d'abord gêne et déconcerte quelque peu le lecteur--il faut reconnaître que les critiques formulées ne sont pas fondamentalement en contradiction avec les idées exposées par ailleurs par Rabelais.

Afin d'évaluer la valeur que peut avoir sa pensée politique, il serait très important de mieux connaître ses rapports avec le monde politique contemporain. Il est hors de doute que Rabelais était un homme remarquablement bien informé, comme ses nombreuses allusions à des faits minimes de la politique extérieure le prouvent.

Abel Lefranc avait voulu en faire un maître des requêtes, mais il semble que l'on puisse abandonner cette théorie,³ en même temps que celle de Rabelais publiciste officiel du roi. La question est cependant de savoir quelle était la position de Rabelais en face de la politique royale.

En ce qui concerne la fonction elle-même, Rabelais, comme la plupart de ses contemporains, ne s'est pas posé de questions sérieuses, sauf sur les limitations qu'elle devait avoir. Les nombreuses dissertations, faites à l'imitation des Anciens, sur les mérites respectifs de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, semblent appartenir au domaine théorique--sauf peut-être en ce qui concerne Machiavel--et parmi les textes rabelaisiens qui nous demeurent il n'est rien qui appartienne à ce genre littéraire.

³R. Marichal, "Rabelais fut-il maître des requêtes?" Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1948).

Admettant le principe de la royauté comme forme de gouvernement, Rabelais par les prescriptions morales auxquelles il soumet son roi en fait un idéal beaucoup plus qu'un système. La défense de la paix, que les géants poursuivent, rappelle les espoirs des Humanistes du début du siècle, lorsque Henry VIII, François Ier et Charles Quint semblaient prêts à ramener l'âge d'or; mais cet âge d'or n'est pas venu et les espoirs ont été déçus.

Rabelais semble avoir continué la tradition érasmiennne, même après l'échec évident de l'Évangélisme. Au lieu de présenter ses idées sous une forme militante, Rabelais les a voilées, dans un souci clairement exprimé dès le début de son oeuvre, d'éviter le bûcher. Son attitude elle-même a pour but de n'offrir que peu de prise aux attaques de ses ennemis et de mériter, autant que cela est possible, la faveur royale. Maintenant, Rabelais s'est-il vraiment senti en accord avec la politique royale, et a-t-il accepté la direction choisie par le roi, notamment en matière religieuse, comme le pense M. Mesnard? Il signale en effet qu'après l'ordonnance de Coucy, Marot est rentré de son premier exil et que "Rabelais en décembre 1535 demande au pape Paul III l'absolution de son apostasie."⁴ Il en conclut que l'Humanisme a abandonné la cause de la Réforme. Peut-être est-ce aller bien loin, dans le cas de Rabelais tout au moins, que de parler de Réforme, mais il n'en est pas moins vrai que M. Mesnard a raison en signalant l'accord apparent entre Rabelais et les autorités royale et pontificale.

En effet avec ses deux privilèges d'impression, Maître François a reçu une preuve de la faveur du roi et le pape a fait montre de la

⁴P. Mesnard, Essor de la philosophie politique au XVIème (Paris, 1952), p. 274.

sienne en lui accordant l'absolution de son apostasie ainsi qu'en légitimant, sur leur demande il est vrai, deux de ses enfants naturels. M. Lessellier souligne l'importance exceptionnelle de cette décision "conçédée par Paul III en personne."⁵

Cela semble indiquer que l'attitude de Rabelais ne devait offrir de prise à la critique, ni du côté temporel ni du côté spirituel; on peut également penser que cela n'était pas involontaire, il est même tentant de dire: au contraire.

Dans les trois premiers livres, en effet, il n'est pas fait mention du souverain régnant sur la France, mais le Quart Livre honore Henry II de plusieurs allusions au roi Megiste "tant bon, tant vertueux et des cieux bénist"⁶ de même qu'aux artistes qu'il emploie. A. Tilley a déjà fait observer que c'est dans la deuxième édition du Quart Livre que Pantagruel fait acheter la grande tapisserie de la vie et des gestes d'Achille, au moment même où Henry II a fait établir à Paris un atelier de tapisserie. Il semble juste de voir là, comme il le suggère, "son petit compliment au nouvel établissement."⁷

Faut-il en déduire, comme M. Keller, que cela implique un complet retournement des idées de Rabelais, qui aurait abandonné ses convictions érasmiennes en échange d'un privilège d'impression?⁸ D'autres critiques le pensent également, sans en faire toujours un revirement aussi brutal,

⁵J. Lessellier, "Deux enfants naturels de Rabelais légitimés par Paul III," Humanisme et Renaissance (1938), p. 558.

⁶Quart Livre, "Dédicace à Odet de Châtillon," p. 7.

⁷A. Tilley, "Rabelais et Henry II," Revue des Etudes Rabelaisiennes (1907), p. 424.

⁸A. Keller, "Anti-War Writings in France 1500-1600," PMLA (1952), p. 244.

mais ils insistent sur la concordance de l'attaque contre la papauté au Quart Livre et de la crise gallicane de 1551; ils pensent que Rabelais a agi comme instrument de la politique royale.

Pourquoi ne pas admettre, au contraire, comme le suggère M. Saulnier, que Rabelais ait conservé toutes ses convictions, mais qu'il ait mis en évidence tous les points sur lesquels il pouvait approuver la politique royale et la vanter. Sous ce règne d'un monarque, dont la rigide orthodoxie n'était pas tempérée par l'influence que la reine de Navarre exerça pendant plusieurs années sur François Ier, Rabelais a dû plus que jamais sentir la nécessité de cacher ses pensées véritables, s'il est resté fidèle à ses conceptions érasmiennes, en même temps qu'à sa décision d'éviter le bûcher.

Il a donc exprimé hautement tous les points d'accord avec la politique royale, présenté avec modération les critiques qui pouvaient ne pas toujours plaire au pouvoir royal, tout en conservant, sans les exprimer ouvertement, les pensées qui sont le fond de ses croyances religieuses et politiques, les deux étant étroitement liées, et l'Évangélisme religieux ayant pour pendant chez Rabelais, comme chez Erasme, une conception très exigeante de la royauté obéissant à des impératifs pacifistes.

Loin donc de faire de Rabelais un opportuniste, il semble possible de voir en lui un homme fidèle à des idées politiques soumises à un haut idéal moral, à la suite des penseurs antiques et de son maître Erasme. Cet attachement à une cause perdue ne l'a cependant pas empêché de jeter un oeil lucide sur l'évolution qui s'amorçait dans la société, et il semble bien qu'il ait manifesté une nette irritation devant les

progrès de la classe des officiers que la monarchie favorisait, tout en l'utilisant pour asseoir l'arbitraire royal, contre lequel se dressent les croyances le plus profondément ancrées dans l'âme de Rabelais.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

I. BIBLIOGRAPHIES

Cabeen, David C., ed. A Critical Bibliography of French Literature,

II. Ed. A. H. Schutz. Syracuse: Syracuse University Press,
1956.

Cioranescu, Alexandre. Bibliographie de la littérature française
du XVIème siècle. Paris: Klincksieck, 1959.

Lebègue, Raymond. "Où en sont nos connaissances de Rabelais."
Information Littéraire (1949).

Plattard, Jean. Etat présent des Etudes Rabelaisiennes. Paris:
Les Belles Lettres, 1927.

Saulnier, Verdun L. "Dix années d'études rabelaisiennes." Biblio-
thèque d'Humanisme et Renaissance (1949).

Schrader, Ludwig. "Die Rabelais-Forschung der Jahre 1950-1960:
Tendenzen und Ergebnisse." Romanistisches Jahrbuch, XI (1961).

II. SOURCES

Aristote. Ethique de Nicomaque. Trad. J. Voilquin. Paris:
Garnier, 1965.

_____. Politique. Ed. M. Prélot. Paris: Presses Universitaires
de France, 1950.

_____. Politique. Ed. R. Weil. Paris: Colin, 1966.

Budé, G. Institution du Prince Chrétien. Ed. C. Bontems. Paris:
Presses Universitaires de France, 1965.

- Castiglione, B. Il Cortegiano. Milano: Garzanti, 1941.
- Erasme, D. The Education of a Christian Prince. Trad. L. K. Born. New York: Columbia, 1936.
- _____. Eloge de la Folie. Trad. P. de Nolhac. Paris: Garnier, 1964.
- _____. Entretiens familiers. Paris: Jolly, 1662.
- Machiavel, N. Il Principe. Torino: Unione Tipografico, s.d.
- More, Th. Utopia. Ed. E. Surtz. New Haven: Yale University Press, 1964.
- Platon. La République. Oeuvres complètes, I. Paris: Gallimard, 1953.
- _____. Les Lois. Oeuvres complètes, II. Paris: Gallimard, 1953.
- Rabelais, F. Oeuvres complètes. 2 vols. Ed. P. Jourda. Paris: Garnier, 1962.
- de Seyssel, C. La Monarchie de France. Ed. J. Poujol. Paris: d'Argences, 1961.

III. ETUDES CRITIQUES

1. Sur Rabelais

- Archambault, P. "The Analogy of the Body in Rabelais' Political Literature." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1967).
- Armitage, M. "Is Gargantua a Reworking of Pantagruel?" PMLA (Dec. 1944).
- Auerbach, E. "The World in Pantagruel's Mouth." Partisan Review (Sept. 1950).

- Bakhtine, M. Rabelais and His World. Trad. H. Iswolsky. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press, 1968.
- Barat, J. "L'influence de Tiraqueau sur Rabelais." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1950)
- Beaujour, M. Le jeu de Rabelais. Paris: L'herne, 1969.
- Besson, M. "Rabelais et les débuts de la colonisation française." Grande Revue (avril 1933).
- Bichon, J. "Rabelais et la vie oeconomicque." Etudes Rabelaisiennes (1967).
- Boulenger, J. "Etude critique sur les lettres écrites d'Italie." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1903).
- _____. Rabelais. Paris: Colbert, 1942.
- Bourrilly, V. "Deux points obscurs de la vie de Rabelais." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1906).
- _____. "Le Cardinal Jean Du Bellay en Italie." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1906).
- Chappell, A. F. "Rabelais and the Authority of the Ancients." Modern Language Review (1923).
- Cioranescu, A. "Rabelais et les îles Canaries." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1963).
- Colletet, G. La vie de F. Rabelais. Genève, 1867.
- Daudet, L. Les flambeaux. Paris: Grasset, 1929.
- Delaruelle, L. "Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé." Revue d'Histoire Littéraire (1904).
- Derrett, J. D. M. "Rabelais's Legal Learning and the Trial of Bridoye." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1963).

- de Diéguez, M. Rabelais par lui-même. Paris: Seuil, 1960.
- Febvre, L. Le problème de l'incroyance au XVIème siècle. Rééd.
Paris: A. Michel, 1968.
- Gigon, S. "L'art militaire de Rabelais." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1907).
- Ginguené. De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente.
Paris: Galley, 1791.
- de Grève, M. L'interprétation de Rabelais au XVIème siècle. Genève:
Droz, 1961.
- Hornik, H. "Rabelais and Idealism." Studi Francesi (1969).
- Janeau, H. "La pensée politique de Rabelais." Fr. Rabelais, IVème centenaire de sa mort. Genève: Droz, 1953.
- Kaiser, W. Praisers of Folly. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1963.
- Keller, A. "The Idea of Progress in Rabelais." PMLA (1951).
_____. "The Anti-War Writings in France 1500-1600." PMLA (1952).
- Krailsheimer, A. J. Rabelais. Bruxelles: Desclée de Brouwer, 1967.
- Lebègue, R. "Rabelais the Last of French Erasmians." Journal of the Warburg Institute (1949).
_____. "Rabelais et son temps." Les Nouvelles Littéraires (9 av. 1953).
- Lefebvre, H. Rabelais. Paris: Les Editeurs Français Réunis, 1955.
- Lefranc, A. Rabelais. Paris: A. Michel, 1953.
_____. "Rabelais et les peuples conquis." Revue du XVIème (1914).
- Lenient, C. La satire en France ou la littérature militante au XVIème. Paris: Hachette, 1886.

- Lessellier, J. "Deux enfants naturels de Rabelais légitimés par Paul III." Humanisme et Renaissance (1938).
- Ligier, H. La politique de Rabelais. Paris: Sandoz et Fischbacher, 1879.
- Lote, G. La vie et l'oeuvre de Rabelais. Aix en Provence: Imprimerie Universitaire, 1938.
- _____. "La politique de Rabelais." Revue des Cours et Conférences (déc. 1935).
- Marichal, R. "Rabelais fut-il maître des requêtes?" Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1948).
- _____. "Rabelais et la réforme de la justice." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1952).
- Perrat, C. "Rabelais et le de Nobilitate de Tiraqueau." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1954).
- Plan, P. P. "Rabelais et les Moraulx de Plutarque." Ecole Française de Rome (1906).
- Plattard, J. "Tiraqueau et Rabelais." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1906).
- _____. "La procédure au XVIème." Revue du XVIème (1913).
- _____. "Sur les mariages clandestins." Revue du XVIème (1927).
- _____. La vie de F. Rabelais. Bruxelles: Van Oest, 1928.
- _____. L'oeuvre de Rabelais. Rééd. Paris: Champion, 1967.
- Raibaud, G. "Tiraqueau dernier ami de Rabelais." Revue Universitaire (mars-avril 1956).
- Romier, L. "Notes critiques et documents sur le dernier voyage de Rabelais en Italie." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1912).

Saulnier, V. Le dessein de Rabelais. Paris: Société d'enseignement supérieur, 1957.

_____. "Pantagruel au large de Ganabin et la peur de Panurge." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1954).

Screech, M. A. L'évangélisme de Rabelais. Genève: Droz, 1959.

_____. The Rabelaisian Marriage. London: Arnold, 1958.

Stapfer, P. Rabelais, sa personne, son génie, son oeuvre. Paris: Colin, 1896.

Telle, E. "L'île des Alliances ou l'anti-Thélème." Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance (1952).

Tetel, M. Rabelais. New York: Twayne, 1967.

Thuasne, L. Etudes sur Rabelais. Paris: Bouillon, 1904.

Tilley, A. F. Rabelais. Philadelphie et London: Lippincott, 1907.

_____. "Rabelais et Henry II." Revue des Etudes Rabelaisiennes (1907).

Villey, P. Marot et Rabelais. Paris: Champion, 1923.

2. En général.

Delaruelle, L. Guillaume Budé. Paris: Champion, 1907.

Schmidt, A. M. Calvin par lui-même. Paris: Seuil, 1957.

Rossi, M. Baldassar Castiglione. Bari: Laterza, 1946.

Bourrilly, V. Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey. Paris: Société Nouvelle de librairie et d'édition, 1904.

Margolin, J. C. Erasme par lui-même. Paris: Seuil, 1965.

Renaudet, A. Etudes Erasmiennes. Paris: Droz, 1939.

_____. Erasme, sa pensée religieuse, son action. Paris: Alcan, 1926.

- Bailly, A. François Ier. Paris: Fayard, 1954.
- Casalis, G. Luther par lui-même. Paris: Seuil, 1962.
- Barincou, E. Machiavel par lui-même. Paris: Seuil, 1957.
- Namer, E. Machiavel. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.
- Chambers, R. W. Thomas More. London: Cape, 1949.
- Dermenghem, E. Th. Morus et les Utopistes de la Renaissance. Paris: Colin, 1949.
- Lachièze-Rey, P. Les idées morales, sociales et politiques de Platon. Paris: Vrin, 1951.
- Robin, L. Platon. Paris: Presses Universitaires de France, 1968.
- Bailly, A. La vie littéraire sous la Renaissance. Paris: Taillandier, 1952.
- Lefranc, A. La vie quotidienne au temps de la Renaissance. Paris: Hachette, 1938.
- Saulnier, V. La littérature de la Renaissance. Paris: Presses Universitaires de France, 1957.
- Servier, J. Histoire de l'Utopie. Paris: Gallimard, 1967.
- Willard, C. "The Concept of True Nobility at the Burgundian Court." Studies in the Renaissance (1967).

IV. OUVRAGES POLITIQUES ET HISTORIQUES

- Allen, J. W. A History of Political Thought in the Sixteenth Century. London: Methuen, 1928.
- Barker, E. Greek Political Theory, I. London: Methuen, 1957.
- Burckhardt, J. La civilisation de la Renaissance en Italie. 3 vols. Trad. et rééd. R. Klein. Paris: Plon, 1958.

- Carlyle, A. J. et Warrand, R. A History of Mediaeval Theory in the West, VI. Edimbourg, Londres: Blackwood, 1936.
- Chevallier, J. J. Les grandes oeuvres politiques. Paris: Colin, 1949.
- Delumeau, J. Naissance et affirmation de la Réforme. Paris: Presses Universitaires de France, 1968.
- Doucet, R. Les institutions de la France au XVIème. 2 vols. Paris: Picard, 1948.
- Duby, G. et Mandrou, R. Histoire de la civilisation française, I. Paris: Colin, 1968.
- Hauser, H. et Renaudet, A. Les débuts de l'Age Moderne. Paris: Alcan, 1929.
- Lapeyre, H. Les monarchies européennes au XVIème. Paris: Presses Universitaires de France, 1967.
- Lévis Mirepoix, duc de. La France de la Renaissance. Paris: Fayard, 1947.
- Mauro, F. Le XVIème siècle européen, aspects économiques. Paris: Presses Universitaires de France, 1966.
- Mesnard, P. Essor de la philosophie politique au XVIème. Paris: Vrin, 1952.
- Mousnier, R. Les XVI et XVIIèmes siècles européens. Paris: Presses Universitaires de France, 1967.
- Rivaud, A. Histoire de la philosophie, I. Paris: Presses Universitaires de France, 1948.
- Sinclair, T. A History of Greek Political Thought. London: Routledge and Kegan Paul, 1951.
- Touchard. Histoire des idées politiques, I. Paris: Presses Universitaires de France, 1959.

CURRICULUM VITAE

Nicole HABATJOU, épouse ARONSON, née le 9 Octobre 1934, à Bordeaux
(France).

Etudes: 1958 - Licence ès Lettres, Université de Bordeaux.
1954 - Année d'études à l'Institut des Sciences politiques
de Bordeaux.
1953 - Baccalauréat Philosophie.
1951 - Baccalauréat Classique A.

Carrière: 1970-71 - Assistant Professor of French, University of
East Carolina, Greenville, North Carolina.
1967-69 - Assistant Professor of French, Marymount College,
Tarrytown, New York.
1966-67 - New York, Alliance Française.
French Institute.
1960-66 - Milan (Italie).
Lycée Français.
Centre Français.
Scuola Interpreti.
1958-59 - Lycée de Libourne (France).
1957-58 - Lycée de Cheverus, Bordeaux (France).